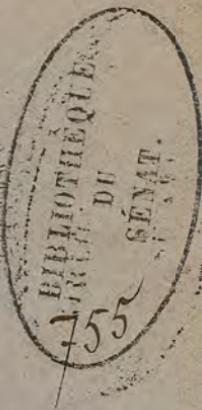


# THÉATRE RÉVOLUTIONNAIRE.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,  
FRATERNITÉ



# ПЯТАЯ ГЛАВА

THE EIGHTH EDITION

# DIALOGUE

INTÉRESSANT ET VRAI

Entre le Maire , le Procureur-Syndic d'une province , le Curé , un Bourgeois , une riche Fermière , un Grenadier & deux Fédérés.

Ce petit Ouvrage sera divisé en trois Parties , qui paroîtront successivement.

---

## PREMIERE PARTIE.

---



EN FRANCE,

DE L'IMPRIMERIE DES AMIS DE LA VÉRITÉ,

EN PROVINCE,

AUX Enseignes du Peuple abusé , des Lois renversées , du Roi détroné , & de la Monarchie détruite .

---

L'an deux du Désordre & de l'Anarchie .

*M. 964. 1790*

Cet ouvrage a été rédigé par un témoin auriculaire de tout ce qu'il contient. Il a cru ne devoir rien changer au style de ces deux braves Fédérés : en conséquence il a employé leur patois ; mais pour mettre tous les lecteurs à portée de le comprendre , il y a joint la traduction littérale.

---

M. LE FIER, Maire.

M. LE DUR, Procureur-Syndic.

M. SENSIBLE, Curé.

M. LE FRANC, Bourgeois.

Madame L'EVEILLEE, Riche Fermière.

M. PAS-SOT,

Fédérés.

M. BON-SENS,

M. SANS-SOUCI, Grenadier.

La Scene est dans une ville de province.



# PREMIER ENTRETIEN

D'un Maire , d'un Procureur-Syndic , d'un Curé , d'une Fermière , d'un Bourgeois ; & de deux Fédérés.

LA SCÈNE EST CHEZ LE MAIRE.

*MATHIEU PAS-SOT , CLAUDE BONSENS arrivent chez le Maire pour lui rendre visite , ils y trouvent M. LEFRANC , bourgeois , & Madame l'EVEILLÉE , Fermiere du Château.*

*Pas-Sot , Bon-Sens.*

BON JOR noutron maire ,  
vous vekia de retor de  
vé Paris , je venons vous  
vo vire & vo présenta ,  
nous respets : farviteur  
M. le Franc , & itout  
madama l'Eveillé .

Bon jour notre maire ,  
nous voilà de retour  
de Paris , nous venons  
vous voir & vous présen-  
ter nos respects: serviteur  
M. le Franc , à vous aussi ,  
madame l'Eveillé .

*M. le Fier , maire.*

Bon jour , messieurs , je suis charmé de vous  
voir de retour en bonne santé ; vous avez eu  
sans doute bien du plaisir dans votre voyage ;  
vous avez vu de belles choses ; vous avez été

A

F'asssemblée nationale, à l'hôtel-de-ville ; dans les districts ; par-tout , j'en suis sûr , vous avez été fêtés.

*Pas-Sot.*

Jon veu , miot , que tout iquin , ouai , jon veu noutron rai , la raina , sous enfans & la familla roya : comma al a l'air boun noutron rai , je veimes qu'à naire pas pas trop contin , je remarquimes qu'al ave un en foun de chagrin : ô faut qu' seyant bian malins ce lous que l'affligeont !

Cetta pensa me sarrit le cœur .

Qnan je l'umes veu passa , j'entrimes d'en souin jardin , a se metit po après à sa fenétra , je ne le reconnuissions pas de loin . In homme me disit qu'ou aire le rai que nous avisave , je nous mettomes à criâ *viva le rai* , je claiquaions de mans , tous que lous qui y étiant à voie nos firont de mêma , o re in plaisir de vaire iquin ; ma figga nous étian ina bona

Nous avons vu mieux que tout cela ; oui , nous avons vu notre roi , la reine , les enfans & la famille royale : comme il a l'air bon , notre roi ; nous vîmes qu'il n'avoit pas l'air content ; nous remarquâmes qu'il avoit un fond de chagrin : il faut qu'ils soient bien méchans ceux qui l'affligenent .

Cette idée , cette pensée me serra le cœur .

Quand nous l'eûmes vu passer , nous entrâmes dans son jardin ; un instant après il se mit à la fenêtre ; nous ne le reconnoissions pas de loin , un monsieur nous dit que c'étoit le roi qui nous regardoit ; nous criâmes *vive le roi* , nous battîmes des mains , & tous ceux qui étoient là avec nous en firont de même ; c'étoit un plaisir de voir cela . Ma soi-

tropà , tous hommes ,  
les tennes & tous éfans ,  
tous étant si contens de  
le vire. A connuisit bien  
qu'a nos fesait plaisir , aus-  
si a reflit lontion à nous  
avisa , je ne quittimes  
que quan a l'eut serra sa  
fenétra.

O est charmant , vei  
vo , de poir vaire sou-  
rai , ô fa tant de plaisir ,  
je ne scions pas si je nous  
trompairois , mais que les  
gens de yé Paris n'ait  
pas tous l'air aussi joyoux  
que nos , en veiant leu  
rai , y semblaient des  
éfans quant fat de sou-  
tises à leu pere ; je n'en  
fimes la remarqua à in  
monsieur ; a me regard-  
dit lontion , & puis n'en  
près à me disit qu'o nère  
que trop vrai ce que je  
disian , mais quo falle  
tous plaindre qu'y aiant  
éta trompa , qu'y s'en  
repentiant , que d'en  
quoque tioin y c provra-  
riant à tretous , quo y  
ave de mauvaises gens  
que le reteniant .

encore retenus par des méchans .

nous étions nombreux  
les hommes , les fem-  
mes & les enfans , tous  
étoient si contens de le  
voir. Il vit bien que sa  
présence nous faisoit  
plaisir , aussi restâ-t-il  
long-tems à sa fenêtre , &  
nous ne quittâmes que  
quand il l'eut fermée .

Ah ! c'est charmant ,  
voyez-vous , de pouvoir  
jouir de la présence de  
son roi ; je ne fais si je  
me trompai ; mais les  
gens de Paris n'avoient  
pas l'air aussi contens  
que nous de voir leur  
roi ; ils ressemblaient à  
des enfans qui ont fai-  
des sottises à leur pere :  
nous en fimes la re-  
marque à ce monsieur  
il me regarda long-tems  
& me dit ensuite que  
ce que je disois n'étoit  
que trop vrai , mais  
qu'il falloit les plaindre ,  
qu'ils avoient été trom-  
pés , qu'ils n'étoient pas  
à s'en repentir , que  
dans quelque tems ils  
le prouveroient à tout  
le monde , qu'ils étoient

Ce que me dist que l'homme me fit bian aise , je ly disimes , le pustot sera le meillou , le rai est bon a lus par donnera , y deveriant in être bian astura , y le veiont tous les jors , par que ne ly diont-ty pas , a ne crait pas celi bon rai quy voliant revenir à lui ai, si a los scave a ne fere pas si triste . Vos devia leu dire , monsu , que risquons-ty , a lous recevra bian : y devriant profita de ce que los foederés sont ici , j'irions avoi eux auprès d'au rai . Qu'in bijau moment ! o fere rian que dy pença , o m'attendrit .

Cely monsieur , me desit vous ai ben raison , mais je vous o ai dit , o nia incoure trop de mau vaises gens qui lous re tenont . Je ly repliquoit , mais par que les acotont ty , o faut lous invoi au riable , vekia tot . D'en celles chuses , o ne faut

Ce que me dit ce monsieur , me fit plaisir ; je lui dis que le plutôt seroit le mieux , que le roi étoit bon & leur pardonneroit , qu'ils ne devoient pas en douter , qu'ils le voyoient tous les jours , qu'ils devroient le lui dire , que ce bon roi ne croyoit peut-être pas qu'ils voulussent re venir à lui , que s'il en étoit sûr il ne seroit pas si triste . Vous dévriez leur dire , monsieur , que risquent-ils , il les accueillera bien : ils devroient profiter de ce que les fédérés sont à Paris , nous irions avec eux voir le roi . Oh ! quel beau moment ce seroit , je suis attendri en y pensant !

Ce monsieur me dit que j'avois raison , mais que , comme il me l'a voit déjà annoncé , il y avoit encore trop de méchans qui les retenoient : je lui repliquai qu'il ne falloit pas qu'ils les écoutassent , qu'il falloit les envoyer au

acotà que soun cœur &  
son devai.

Cely monsieur me di-  
fit adiot , & me quittit.

*Bon-Sens.*

Ce que te dit iqui ,  
Mathio , est ben vrai ,  
je m'en sovente , mais ce  
que te ne remarquit pas ,  
ou est que que les gens  
qui vos acotaient , te re-  
gardiant avoie plaisir ,  
& disiant que t'aia rai-  
son , que te pensaia cou-  
ma un bravhomme Y  
voliant sai de qu'in pay s  
t'étais , y me o demen-  
diront , je leu disio que  
t'étais François , qu'i-  
quin suffisave par pensi  
comme te zo faisias. Y ri-  
froint & s'en alliront.

Mais , Mathiot , te n'a  
pas tot dit ce que nos  
arrivit , o faut raconta à  
monsû le maire couma  
notrou coronel nos me-  
nit vire le roi & la reina ,  
couma a lou compli-  
muntit , o est iquin que

diable , voilà tout ; qué  
dans ces choses-là , on  
ne devoit écouter que  
son cœur & son devoir .

Ce monsieur me dit  
adieu & me quitta .

Ce que tu dis là , Ma-  
thieu , est bien vrai , je  
m'en souviens ; mais ce  
que tu ne remarquas pas ,  
ce sont les personnes  
qui t'écoutoient ; elles  
te regardoient avec plai-  
sir , & disoient que tu  
avois raison , que tu  
pensois comme un brave  
homme . Ils vouloient  
savoir de quel pays tu  
étois ; ils me le déman-  
derent ; je leur dis que  
tu étois François , que ce  
titre suffisoit pour pen-  
ser comme tu faisois ; ils  
se mirent à rire , & s'en  
allerent .

Mais , Mathieu , tu  
n'a pas dit tout ce qui  
nous arriva ; il faut ra-  
conter à M. le maire  
comment notre colonel  
nous mena chez le roi  
& la reine ; comme il  
les complimenta ; c'est là

fara plaisir à notron maire ; pas vrai , monsu , ons je bian trova . ce qui sera plaisir à notre maire ; n'est-il pas vrai , M. le maire , que j'ai bien raison .

*Le-Fier.*

Vous avez raison , Claude , il faut aller au fait ; tous les commentaires que vous faites , Mathieu , nous éloignent de ce que je désire savoir , & je suis peu curieux de tous les détails tels que ceux que vous venez de nous donner ; ce sont des réflexions dont je vous dispense de me faire part .

*Pas-Sot.*

Ma fronta , monsu le maire , je vos o conte couma o me vint & vedde , je vos dio q'ou est la vérita .

Ma foi , M. le maire , je vous dis les choses comme elles me viennent ; je vous le dis , & c'est la vérité .

*Doucement , à Bon-Sens.*

Vekia monsu le parcuru syndi avoie noutron cura qu'entron , o faut faire la révérinça .

Voilà M. le procureur syndic avec notre curé , qui entrent , il faut leur faire la révérence .

*Ensemble.*

Sarviteur monsu le parcurredi syndi , sarviteur noutron cura , co uma vos portave , o no fat plaisir de vo' vire , nos contaions alla vous offrir nous respets in sourtant de ché noutron maire .

Serviteur M. le procureur-syndic , serviteur notre curé , comment vous portez - vous , nous avons du plaisir à vous voir , nous comptions aller vous offrir nos respets en sortant de chez notre maire .

*M. Sensible, Curé.*

Bon jour, mes enfans, soyez les bien arrivés, je suis sur-tout content de vous voir en bonne santé ; vous avez resté plus long-tems absens que je ne croyois, je commençais à concevoir des inquiétudes sur votre longue absence, embrassez moi mes enfans.

*M. Le-Dur.*

Bon jour, messieurs, vous voilà donc de retour de la fédération ; vous devez bien vous féliciter du choix qu'on a fait de vous pour une mission aussi intéressante.

*Pas-Sot, Bon-Sens, ensemble.*

Ou est vrai, monsieur le parcouru, aussi j'ons tacli de répondre à l'honneur qui nos ant fat ; nous nos somes acquita de notron devai le miot que j'avons pu.

Cela est vrai, M. le procureur, aussi nous avons fait notre possible pour répondre à l'honneur qu'on nous a fait : nous nous sommes acquittés de notre devoir le mieux que nous avons pu.

*M. Le-Dur.*

Je l'espère ; sans doute vous racontiez à M. le maire les détails de votre voyage ; je compte que vous reprendrez tout-à-l'heure ce récit ; je l'entendrai avec plaisir. *S'adressant à M. Le-Fier.* Y a-t-il long-tems qu'ils sont avec vous ?

*M. Le-Fier.*

Ils arrivent à peine.

*Pas-Sot à Bon-Sens , Bas.*

Dis me don , Bon-Sens , notron parcuru syndi a la mina dura , o semble qu'a va nos jugir : notron maire a in air star ; y sant bian changi ; o n'era pas comm'iquin quan y nos demendaiont nostra vouaie par lu nomination ; vet don couma celi parcuru nos regarde , al a lous yots maliins , o faut nos en mesfia.

Dis moi donc , Bon-Sens , notre procureur syndic a la mine dure ; il semble qu'il ya nous juger , notre maire a l'air fier ; ils sont bien changés ; ils n'étoient pas comme cela quand ils nous demandoient notre voix pour leur nomination ; vois donc comme ce procureur nous regarde ; il a les yeux méchans , il faut nous en mesfier.

*Bon-Sens à Pas-Sot.*

Avifa itout noutron cura , al a l'air triste & chagrin ; a me fat penna ; al est si brave , y ly au-rrant fat quoque vilaina chusa , o seret bien in-juste , a no mérite pas ; mais iaure qu'y rudeiont , qu'y insurtont tous les prêtres , o ne me surprendre pas , o fant n'en convenir , y fant bian de mas en dé-truisant nostra sainta reli-gion ; tot se vara in jor.

Regarde aussi notre curé , il a l'air triste , il a du chagrin ; cela me fait de la peine ; il est si brave , on lui aura fait quelque vilaine chose , cela feroit bien injuste , il ne le mérite pas ; mais maintenant qu'ils insultent tous les prêtres , cela ne surprend pas , il faut en convenir , on a fait bien du mal en dé-truisant notre sainte re-ligion ; on s'en apperce-vra dans quelque tems.

M.

*M. Le-Dur à M. Sensible.*

Je suis bien curieux de savoir ce que ces deux hommes pensent sur tout ce qu'ils ont vu.

*M. Sensible.*

Il sera fort aisè de les faire expliquer sur tout ce que nous voudrons savoir, ils sont pleins de bons sens, ce sont de braves gens, incapables de mentir ; ils vous diront franchement les choses comme ils les ont vues & senties ; ils ont une intelligence qui est rare parmi des gens de campagne. J'en ai jugé dans nombre de circonstances ; ils m'ont, je vous l'avoue, étonné.

*M. le Fier.*

Je crains les demi savans qui se rencontrent sous l'habit de paysan, ils s'avisent de raisonner sur tout, de croire pouvoir juger de tout ; & on les trompe comme l'on veut la plupart du temps.

*M. le Dur.*

Je suis inquiet de l'opinion qu'ils auront rapportée de Paris, si malheureusement ils ont tombé entre les mains des aristocrates, ils nous auront rapporté des principes dangereux, si cela est, ils nous donneront bien du mal pour empêcher celui qu'ils pourroient faire, mais nous allons voir, *M. le Maire*, il faut les faire expliquer sur-tout.

*M. Sensible.*

Si vous voulez tout savoir, prenez garde de ne pas les heurter au premier mot, ce seroit le moyen de n'en rien tirer. Vous serez toujours à tems s'ils disent quelque chose qui ne vous

convienne pas, réservez-vous de leur faire ensuite vos représentations.

*M. le Fier.*

Approchez donc, messieurs, reprenez votre récit. Vous en étiez à la députation au roi, & au compliment que lui fit votre colonel.

*Bon Sens.*

Ou est par vos obéir  
monsu le maire.

Notrou coronet nos di-  
sit qu'o fallave nous ap-  
preta par alla vire ension  
le tai. Quan nous fimes  
tous assembla d'en la  
cor d'in covent, a nos  
fit lectura de soun coun-  
plimen ; y disiant tous  
qu'a faire bian fat , jo  
creie ; mais j'aurin volu  
qu'a fut in po pus ten-  
dre. Penden que je fai-  
sons que la réflection à no-  
tron visin, le coronet criit  
*attention au commandement, marche.* Nos mar-  
chimes , nous arrivimes  
d'en le chatiau . nos ar-  
retimes d'en ina chum-  
bra.

In mounsou qu'ave in  
petit baton naid , avoie  
ina pomma blancha, ve-  
nit nous dire d'entra ,

C'est pour vous obéir,  
M. le maire.

Notre colonel nous  
dit qu'il falloit nous  
préparer pour aller chez  
le roi. Quand nous fû-  
mes tous assemblés dans  
la cour d'un couvent ,  
il nous fit lecture de sou  
compliment ; on dit  
qu'il étoit bien fait , je  
le crois ; mais j'aurois  
desiré qu'il fût un peu  
plus tendre. Pendant  
que je faisois cette ré-  
flexion à mon voisin ,  
le colonel crioit ,  
*attention au commandement, mar-  
che :* nous marchâmes  
& arriyâmes auchâteau ;  
nous nous arrêtâmes  
dans une chambre.

Un monsieur qui avoit  
à la main un petit bâton  
noir garni d'une pomme  
blanche , vint nous dir.

que le rai nos attendoit.

Nos entrimes. Notron coronet fit in gran salut; nous autres fîmes de mîma: a recitit soun coupliment au rai que l'acotit avoie bounta, quant a finit, nos fîmes tretous ina granda inclination. La meitia de nous pleuraions de plaisir; le bon rai parlît à son tor d'in air grasiou & tendre; je pluraions mei. Nous nos retirimes puis n'enprès ben conten de notron rai, mais fachi vedde vos coumma des efans qui quittont leu pâre.

d'entrer, que le roi alloit nous recevoir.

Nous entrâmes, notre colonel fit un grand salut, nous en fîmes autant; il débita son compliment au rai qui l'écouta avec bonté: quand il eut fini, nous fîmes tous une profonde inclination, la plupart de nous pleuroient de plaisir; notre bon roi nous parla ensuite d'un ton si gracieux & si tendre; nous pleurions encore davantage. Nous nous retirâmes après, bien contens de l'accueil que nous avoit fait notre roi; mais fachés, voyez-vous, comme des enfans qui quittent leur pere.

#### *Pas-Sot.*

Mais, bon-Sens, moun ami, parque n'a-tu pas dit qu'a laire in pau triste, je ne suais pas le seur que n'ai éta frapa.

Mais, Bon-Sens, mon ami, pourquoï n'as-tu pas dit qu'il étoit un peu triste, je ne suis pas le seul qui en ai été frappé.

#### *Bon-Sens.*

Iquin est vrai, Ma-

Cela est vrai, Mathieu

thiot a raison ; je l'on  
veu itout. O ia miot ,  
je demendio à in mousu,  
si a scavaye parque no-  
tron bon rai ere triste &  
morne ? Ce l'homme  
me disit , d'un te venivo  
don , moun ami ? vos  
n'ignora pas lous crimes  
de sous sujets ; la ré-  
volta , lous incendies ,  
lous pillages , lous assas-  
niats que se sont fat d'en  
tota la França ; vos edes  
le feur qui ne saia pas  
qu'il ant volu assassin le  
rai , & la reina surtot ,  
le 6 octobre. Ah ! moun  
ami , toslos jors , je venne  
vire moun rai , je l'avise ,  
je le contemple avouié  
un plaisir que ne se pot  
exprima ; & quand je le  
veie triste , je plure , je  
m'en retourne vet chi nos  
au metant de ma fenna  
& de mous efans. Quant  
j'entre , la parmita chusa  
qu'y fant , est de me di-  
re , papa , ai vos veu nou-  
tron bon rai , la reina ,  
sonta y tristes aujordai ?  
Mous larmes répondont  
par mé : ma fenna , mous  
efans , se jettont entre

a raison , je l'ai vu aussi ;  
il y a mieux , je demandai  
à un monsieur s'il  
savoit pourquoi notre  
bon roi étoit triste &  
rêveur ; ce monsieur me  
dit : d'où venez-vous ,  
mon ami , vous ne de-  
vez pas ignorer les cri-  
més de ses sujets , la ré-  
volte , les incendies , les  
pillages , les assassinats  
qui ont eu lieu partoute  
la France ; vous seriez  
le seul qui ne sauriez  
pas qu'on a voulu as-  
sassiner le roi , & sur-tout  
la reine , le six octobre.  
Ah ! mon ami , tous les  
jours je viens voir mon  
roi ; je l'envisage , je  
l'examine avec un plai-  
sir que je ne puis vous  
exprimer , & quand je  
le vois triste , je pleure ,  
je reviens chez moi , au-  
près de ma femme & de  
mes enfans ; quand j'en-  
tre , la première chose  
qu'ils font , est de me  
dire : papa , avez-vous  
vu notre bon roi , la  
reine , sont-ils tristes  
aujourd'hui ? Mes larmes  
répondent pour moi ;

mi mous bras , me sar-  
ront d'amidi , & pluront  
avoie me.

In de nos autre ya tos  
les jor a finta Gene-  
vieve , patrona de Pa-  
ris , nos l'invoquons par  
qu'elle chinge los  
cœurs d'au mauvais  
français , car o ny at  
de bons , cresí o & y  
est le plus grend nom-  
bre , y zo varront in-  
jor notron Rai , nostra  
Reina , lous coquins ne  
triumpharont pas tou-  
jour , y zona avugla le  
paure peuple , y ly ant  
fat craire de mesonges ,  
par miot lous inliauda ,  
y zant prometu , qu'y ne  
paieriant pas tent. A su-  
crait que lé boun peu-  
ple , ceza pendant , a  
soffre , a n'a pas de pon  
a mingi , je ne concève  
pas couma y n'outront  
pas lous yots , o vin-  
dra minto , mais o fera  
bian tard , pindant que  
l'é tiom , y soffriront ;  
que volivo que je vos  
dise y sont iaura em-

ma femme , mes enfans  
se jettent dans mes bras ,  
me serrent d'amitié , &  
pleurent avec moi.

Tous les jours un de  
nous va à Ste Genevié-  
ve , patronne de Paris ,  
nous l'invoquons pour  
qu'elle change les cœurs  
des mauvais Français ,  
car il y en a de bons ,  
croyez-le , & c'est le  
plus grand nombre ; no-  
tre roi & notre reine le  
verront un jour ; les co-  
quins ne triompheront  
pas toujours ; ils ont  
aveuglé le pauvre peu-  
ple , ils lui ont fait croire  
des mensonges ; & pour  
mieux les attraper , ils  
lui ont promis qu'il se-  
roït soulagé , qu'ils ne  
paieront pas tant ; ce  
bon peuple le croit , ce-  
pendant il souffre & n'a  
pas du pain à manger ;  
je ne conçois pas com-  
ment il n'ouvre pas les  
yeux ; cela viendra su-  
rement , mais ce sera bien  
tard , pendant ce tems  
il souffrira : que voulez-  
vous que je vous dise ,  
dans ce moment on l'a

beta, y jetton la pira  
a celous que los sola-  
giant, que los faissant  
travalli, & se tornont  
d'au la de celeus que  
lu faisont de belles pro-  
messes, de biau contes  
& le laiffont mourir de  
fan, mais gara quant y  
reconnutran los forbes  
o ne sara pas bon par  
eux.

- Je pleuraions en aco-  
tant celi brave homme  
qu'a ve l'air d'un pitit  
borgeois, quant a me  
veit plura, a me sarrit  
d'en sous bras, a m'em-  
brasit en me disant, vos  
ama votron Rai, vos ai  
raison, venis avoi me,  
je vole vos balli a dina  
& je vous contaraï de  
chuses qui vos faront  
trembla. J'y alliot, a me  
presentit a sa fenna, me  
fit vere sous enfants,  
a disit que j'étois in  
bon français, que j'a-  
mion moun Rai, y m'i  
imbraisront tous, nos  
lувimes a la santa d'au  
Rai, de la Reina, d'au  
Dauphin & de toute la  
familla royala.

embêté, ils jettent la pier-  
re à ceux qui les soula-  
geoient, qui les faisoient  
travailler, & se tournent  
du côté de ceux qui leur  
font de belles promes-  
ses, de beaux contes,  
& les laissent mourir de  
faim ; mais aussi, gare  
quant ils reconnoîtront  
leur fourberie, il ne fera  
pas bon pour eux.

Je pleurois en écoul-  
tant ce brave homme  
qui m'a paru un petit  
bourgeois. Quand il me  
vit pleurer, il me serra  
dans ses bras & m'em-  
brassa, en me disant :  
vous aimez votre roi,  
vous avez raison, venez  
avec moi, je veux vous  
donner à dîner, & je  
vous conterai des choses  
qui vous feront trem-  
bler. J'y allai, il me pré-  
senta à sa femme, me fit  
voir ses enfans, & leur dit  
que j'étois un bon Fran-  
çais, que j'aimois mon  
roi ; ils m'embrassèrent  
tous, nous bûmes à la  
santé du roi, de la reine,  
du dauphin, & de toute  
la famille royale.

Après dina a me constit de chuses tarribles, in autra vai je vous au dirai, o sere trop lon. Ou est si abominable que vos n'au credri pas, a ma jura qu'o ere vrai & je l'ons creu, a l'est si brave ce l'homine.

Après dîner , il me conta des choses qui me firent fremir , une autre fois je vous le dirai , cela seroit trop long. C'est si abominable que vous ne le croirez pas ; il m'a cependant juré que cela étoit vrai , & je l'ai cru ; il est si brave , cet homme.

### *M. Le-Dur.*

Oui , un autre fois vous nous raconterez cela , il n'y a rien qui preffe , nous n'en sommes pas fort curieux ; mais dites-moi , n'avez-vous pas été présenté à la reine ? *Bas à M. le Fier.* Il s'est gaté à Paris , il nous donnent de l'embarras , je l'entrevois ; mais il faudra y remédier de bonne heure.

Allons , continuez , & parlez-nous de votre visite à la reine .

### *Bon-Sens.*

J'allons vous au dire , puisque vos le desira , y nos firont passa d'in in otra chombra , le mounfieur au baton nos presentit a ina dama qu'a vave a voi se dus efants , in garçon , ina fille , a nos disit qu'ou ere la Reina & sous efants , notron coronel

Je vais vous le dire , puisque vous le désirez . On nous a fait passer dans une autre chambre , le monsieur qui avoit le petit baton nous présenta à une dame qui avoit deux enfans avec elle , un garçon & une fille , & nous dit , que c'étoit la reine & ses

fest itot soun counpliment , a l'aire joli , la Reina l'acotit de bouna graca & y repondit de mema.

enfans. Notre colonet fit son compliment , il étoit joli , la reine l'écouta de bonne grace & y répondit de même.

*M. Sensible.*

Mais , mes enfans , dites-nous ce que vous pensez de la reine , quelle impression fit sur vous sa présence ?

*Pas-Sot.*

Ah ! mousu le cura , comma alle est jolia & bouna ! nous l'avons saluée après le counplimen , couma avant , al nos la rendu de tant bouna graca , a nos a fat vire sous efants qu'a tenave par la mon , ah ! mordienna al lous ame bian , je l'on veue , a nos a dit , itout qu'à nous amave nous autres , jo creie , vedde a le dist de si boun cœur.

Si a nos a bian avifa , al a dû vaire que nous l'aimions aussi.

Quelle est Bella , mounsu le Cura ! qu'i na mina , graticousa , si vos sia veu , avoie

Ah ! M. le Curé , comme elle est jolie & bonne ! nous l'avons saluée après le compliment comme avant ; elle nous l'a rendu de si bonne grace , elle nous a fait voir ses eufans qu'elle tenoit par la main ; ah ! mordienne , elle les aime bien , je l'ai bien vu ; elle nous a dit aussi qu'elle nous aimoit , je le crois , voyez-vous ; elle le disoit de si bon cœur.

Si elle nous a bien envisagé , elle a dû voir que nous l'aimions aussi.

Qu'elle est belle , M. le curé , quel air gracieux ; si vous aviez vu avec quels yeux elle regardoit

qu'oux yots a regarder sous efants, & puis n'en près nos, al ave l'air de nos dire de lous regarda & de lous ama. Ah ! bon Diot o est ina bouna mare.

J'aurois bien volu qu'a ut pu lire d'en notron cœur , al aure vû couma nos l'amons, en la veiant o ne pot se défendre de que lé sentimen.

O faut vo dire, mousu le Maire , qui nos aiant dit de ma d'ella, i ne voliant pas que no la veiont, y aiant raison, etiant bian sur que je ne lous cairins plus quant je l'aurions veue.

Ce Ioux malins que nos en dit tant de ma d'ella, sont de forbes , de mauvaises gens qui voliant nos dupa , y avians queu que méchants proujets , veivos qu'y veniant mento , je leu parlerons d'ina bouna sorta.

gardoit ses enfans & nous ensuite , elle avoit l'air de nous dire de les regarder & de les aimer. Ah ! mon dieu , c'est une bonne mère.

J'aurois bien voulu qu'elle pût lire dans nos cœurs , elle auroit vû comme nous l'aimons. En la voyant on ne peut se défendre de ce sentiment.

Il faut vous dire , M. le maire , qu'on nous avoit dit du mal d'elle , qu'on ne vouloit pas que nous la vissions ; ils avoient raison , ils devoient être bien sûrs que je ne les croirions plus quand nous l'aurions vue.

Ces méchans qui nous ont dit tant de mal d'elle sont des fourbes , de mauvaises gens qui vouloient nous tromper ; ils avoient des méchans projets , voyez - vous ; qu'ils viennent maintenant , nous leur parlerons de la belle maniere.

## Pas-Sot.

Te ne dis pas tot,  
Claude, te ne parle pas  
de ce lous papis qui vendont  
contr'ella, j'en on entendu la lectura, o fa trembla,  
ou è de diables d'enfer qu'en inventa  
coux abominations.

O ia in ma pigni que  
venit nos le lire, a nos  
disit qu'ouere vrai, qu'a  
le scavave, je l'y disiot,  
qu'o n'ere pas pouisible  
que ce qu'a lissave fût  
vrai, que je ne croirois  
jamais.

Comma je disions  
iquin a ce lhomme in  
mounsu que nos acotare  
me disit, vos ai raison,  
y vos trompont, ou est  
desinfamia, is charchont  
à soleva los français contra  
leu reina, o est a tort,  
al est bian malurusa,  
bian a plindre, notron  
bon rai itout. O faut  
moun ami d'in votron  
pays, ( car vos ai l'air  
de n'être pas d'ici ) o  
faut desabusa celous qui

Tu ne dis pas tout,  
Claude, tu ne parle pas  
de ces papiers qui vendent  
contre elle ; j'en ai entendu la lecture, cela  
fait trembler, c'est le  
diable qui a inventé ces  
abominations.

C'est un homme mal  
peigné qui vient nous  
les lire. Il nous dit que  
cela étoit vrai, qu'il le  
favoit : je lui répondis  
qu'il n'étoit pas possible  
que ce qu'il nous lisoit  
fût vrai, que je ne le  
croirois jamais.

Comme je lui disois  
cela, un monsieur qui  
nous écoutoit me dit,  
vous avez raison, il vous  
trompe, ce sont des in-  
famies, ils cherchent  
à soulever les François  
contre leur reine. C'est  
bien mal-à-propos ; elle  
est bien malheureuse,  
bien à plaindre, ainsi que  
notre bon roi. Il faut, mon  
ami, dans votre pays,  
( car vous m'avez l'air  
de ne pas être d'ici )

y ant si indignament  
trompa.

Celi ma pigni que  
m'ave dit de ma de la  
reina, se retornit countra  
cely monsu qu'aie si bi-  
an parla, a ly disit, caisi  
vos vos edes in ristocra-  
te, vos charchia trumpa-  
le paure puple, je  
vodrin que tos les risto-  
crates füssant a la len-  
terna.

Pendent celay discor,  
je consideraions cely  
mounfieur, je visimes  
qu'a lave ina bouna  
mina, ina contenanca  
fiera a levit les épales  
contra celay malotru,  
a ly disit d'in ton sévere  
combian te baillon-ty  
mariaut, par venir dé-  
bita tos los jors tous  
mesonges & te soutises,  
si je te trove in autra  
vai & que je t'entende  
dire de ma d'an Rai &  
de la Reina, te po coun-  
ta que je t'habilarai d'ina  
bouna manira, vai t'en  
dire iquin a celous que  
t'an invoi, & paï.

Cet autre fit sot, a

il faut désabufer ceux  
qu'on a si indignement  
trompé.

Ce mal-peigné qui  
m'avoit dit du mal de  
la reine, se tourna con-  
tre ce monsieur qui avoit  
si bien parlé, & lui dit  
taisez-vous, vous êtes  
un aristocrate, vous cher-  
chez à tromper le pau-  
vre peuple; je voudrois  
que tous les aristocrates  
fussent à la lanterne.

Pendant qu'il parloit,  
je regardois ce mon-  
sieur, je vis qu'il avoit  
une bonne mine, une  
contenance fiere, il leva  
les épaules contre ce  
malotru, & lui dit d'un  
ton sévere : Combien  
te donne-t-on, maraut,  
pour venir débiter ici  
tous les jours des men-  
songes & des sottises; si  
je te trouve une autre  
fois, & que je t'entende  
dire du mal du roi & de  
la reine, tu peux comp-  
ter que je t'étrillerai  
de la bonne maniere;  
va-t-en dire cela à ceux  
qui t'ont envoyé & payé.

Cet homme fut sot, il

détornit la teta , fit de mauvais yots a celi monsieur le menacit , & puis n'en pres s'en foit

Le mounsin restit avoi nos & me disit d'ln air triste & tochant , veikia comme y charchont a vos empaché d'ama votron rai , votra reina , mais vos edes français , vos ai l'air d'in honnête homme , je vos invite a vos préserva countra los sots discors que te-nont les mauvaies gens que charchont a vos séduire.

Pindent que vos sé-jornari d'en paris , vos trovaris par tot de cou-quins qui farant tot par vos corrompre , preni garda , o ne faut pas lous acota , y fent pais par philipe capet & sous assidas par excita la ré-vorta , y fent tot ce qui poiont , par n'en venir a bot , y nereusiront que trop , i nant assembla lous fcedera , de tota la frença que par lous indoctrina & les excita

détourna la tête , fit des yeux de travers à ce monsieur , le menaça , & ensuite prit la fuite.

Ce monsieur resta avec nous , & me dit d'un air triste & touchant : voilà comme on cherche à vous tromper , à vous empêcher d'aimer votre roi , votre reine ; mais vous êtes François , vous avez l'air d'un honnête homme , je vous invite à vous préserver contre les sots propos que vous tiennent les méchans qui cherchent à vous séduire.

Pendant votre séjour à Paris , vous trouverez par-tout des coquins qui feront tout pour vous cotrompre ; prenez garde , il ne faut pas les écouter , ils sont payés par Philippe Capet & ses assidés pour exciter une révolte ; ils font tout ce qu'ils peuvent pour y réussir , ils n'en viendront que trop à bout ; ils n'ont assemblé les fédérés de toutes les parties de la France , que

a faire soleva les provinces, y vodriant rendre copables tos los français en leu faisant partagir les horreus qu'y fant, y fant déjà riussi d'en qouque endrait, y ont brala, agorgi & pillà tous los bravos gens qu'amont leu Rai, ainsi moun ami, mesia vos.

pour les endoctriner & les exciter à faire soulever les provinces ; ils voudroient que tous les François fussent coupables, & partageassent toutes les erreurs qu'ils commettent : il y a déjà quelques provinces où ils ont réussi ; on y a brûlé & pillé les châteaux, & égorgés tous les braves gens qui aimoient leur roi ; ainsi, mon ami, tenez - vous sur vos gardes.

Grand merci, mounsu, li disis-je, je vei bian que vos ama votron rai, que vos edes in brave homme, je profitarai d'au conseil, je dirais ce que m'air conta a mous camarades.

A me tochit la moun, & me disit quasi in plurant ama tojor votron rai, votre reina, y o meritont bian, y ant tant de chagrin, si vous faias tot ce qui lu fant, vos seria indigna ; mais le bon diot fara que tot se decovrira in jor, o

Je vous remercie, Monsieur, lui dis-je, je vois bien que vous aimez votre roi, que vous êtes un brave homme ; je profiterai de vos conseils, je dirai à mes camarades tout ce que vous m'avez raconté.

Il me toucha la main, & me dit presqu'en pleurant, aimez toujours votre roi, votre reine, ils le méritent bien : ils ont tant de chagrin, si vous saviez tout ce qu'on fait contre eux, vous en seriez indigné ; mais le bon Dieu fera que tout

ne sera pas mento ben se découvrira un jour ,  
long. ce ne sera peut-être pas  
long.

*M. Sensible.*

Je vous invite , mes bons amis , à suivre les conseils de cet honnête homme , & à saisir toutes les occasions de faire connoître la vérité.

*M. Le Dur.*

Permettez-moi de vous dire que le conseil que vous donnez là est fort hors de saison , & qu'il convient en aucune manière à ces gens là de chercher à faire des prosélytes de l'opinion qu'ils rapportent de Paris , où ils ont eu peut-être le malheur de se laisser séduire.

*M. Sensible.*

Je suis bien étonné que vous teniez un langage pareil. Quoi ! monsieur , ce sera séduire des citoyens que leur prêcher l'amour de leur roi , de leur reine , & certes , je regarde déjà qu'il est très-malheureux que l'on soit obligé de rappeler ces sentiments dans le cœur des François , ils naissoient avec eux , avant que des philosophes , ennemis de la monarchie , eussent corrompu le peuple , & renversé les bases du gouvernement. Il n'est pas éteint cet amour , & je conviens qu'on fait tout pour y parvenir ; mais l'illusion ne sera pas de longue durée , & nous verrons bientôt revenir les beaux jours de la monarchie & de la religion. Mais brisons là dessus & continuons à entendre le récit de ces braves gens.

Dites nous quelque chose du dauphin , mes amis , on le dit si beau , si intéressant .

*Pas Sot.*

D'en ina galaria bassa  
que a vue sur le jardin  
o ia in barcon , que don-  
ne d'en l'appartemen-  
d'au dauphin , ou l'est-i  
qui que je l'avons veu  
tot a notr aise . Ah !  
bon jesus ! notron cura  
qu'a l'est joli ce l'esfent ,  
comma a est boun , a  
nos a present a moun  
a baifa , par respect , je  
nos reculaions , je n'osi-  
ons pas , a s'est avancé ,  
je l'avons baissé .

Que j'ons eu de plaisir  
a vère que l'esfent a  
sara boun couma son  
pare & biau couma sa  
mare . Je me sovente  
qu'o venit in viot soldat  
qu'avisave le dauphin ,  
avoie in plaisir que ne  
pot se rendre , tretous  
s'en apparceviront , y  
lui firont place par  
qn'a fit plus près ,  
quand que l'esfent le veit  
a s'approchit de lui et  
ly ballit sa moun a baifa ,  
a la baifit & je veimes

Dans une galerie basse  
qui a vu sur le jardin , il  
y a un balcon qui donne  
dans l'appartement du  
dauphin : c'est-là que je  
l'ai vu tout à mon aise .  
Ah , bon Jesus ! notre  
curé , qu'il est joli cet  
enfant , qu'il est bon , il  
nous a présenté sa main  
à baifer ; par respect je  
me reculois , je n'osois  
pas ; il a avancé , je l'ai  
baisé .

Combien j'ai eu de plaisir  
à voir cet enfant ,  
il sera bon comme son  
pere , & beau comme  
la mere ; je me souviens  
qu'il vint un vieux sol-  
dat qui regardoit le dau-  
phin avec un plaisir qui  
ne peut s'exprimer ; tout  
le monde s'en apper-  
çut . On lui fit place  
pour qu'il fut plus près :  
quand cet enfant le vit ,  
il s'approcha de lui , &  
lui donna sa main à baj-  
fer ; il la baifa , & je vis

tous les larmes que co-  
laiant de sous yots , al-  
aire si contint , que le  
brave grenadi , o fit  
ina scena qu'attendrit  
tous que lous qu'étiant  
présens , je ly parlimes  
a celi brave homme ,  
a me farrit la man &  
me disit sacredienna  
qu'in plaisir de vaire le  
fils de son Rai , vos m'ai  
l'air de n,avai couma  
me, allons vive le Rai &  
le dauphin , mon samis ,  
& tous crieront de me-  
ma. Po après je leprimes  
par dessot le bras j'en-  
trimes au jardin in sion  
je ly demendio si o iave  
lon tion qu'a farve le  
Rai , a me disit quo i  
ave quarante ans , je l'y  
repliquions , etes vous  
incore au farvice ? sa-  
credienna ouai , y lons  
incore , & je volons y  
muri , o faut que tous  
los bravas gens y restiant ,  
par eleva lous jeunes  
que sant de soutises iou-  
re , ah ! moun ami , je  
vos o dit lous bons  
sarfiteures d'au Rai ant  
bian de chagrin de vai-

les larmes qui couloient  
de ses yeux ; il étoit si  
content ce brave grena-  
dier ! cela fit une scène  
qui attendrit tous ceux  
qui étoient présens : je  
parlaï à ce brave homme ;  
il me serra la main , &  
me dit , fatredienne quel  
plaisir de voir le fils de  
son roi ! vous m'avez  
l'air d'en avoir autant  
que moi ; allons , vive le  
roi & le dauphin , mes  
amis ! & nous criâmes  
tous de même. Je pris en-  
suite le soldat pardessous  
le bras , j'entrai au jardin  
avec lui : je lui deman-  
dai s'il y avoit long-  
tems qu'il servoit le roi ? Il  
me dit qu'il le servoit de-  
puis quarante ans : je lui  
repliquai , êtes-vous en-  
core au service ? Sater-  
dienne , oui , i'y suis en-  
core , & je veux y mou-  
rir ; il faut que tous les  
braves gens y restent ,  
pour former les jeunes  
qui font maintenant des  
sottises. Ah ! mon ami ,  
je vous l'avoue , les bons  
serviteurs du roi ont bien  
du chagrin de voir tou-

re toutes que les revor-  
tes contra leus officis ,  
y ne sant pas ce qui  
faut que le paures gens  
nos autres viots avont bian  
fat tot ce que nos avons  
peû par lous contenir ,  
mais o n'i a pas moyin ,  
o i a de couqins qu'ant  
ecrit par lous gagni  
toute sorte de meson-  
ges & ant fait distribua  
d'argint. Mais o ne faut  
pas desespera tot i quin  
reviandra , mais o est  
tard adiot , moun ami ,  
je vous conta a notron  
capitaine , le plaisir que  
je vene d'avai , a n'en  
sera bian contin , a me  
quittit.

Je retornimes incore  
par vire le dauphin &  
sa sœur itout que je n'ai-  
ous pas bian remarqua ,  
par cette vai jela visiun  
a moun aisa , al est jolia  
la fille de notron Rai ,  
je ne poie miot la coum-  
para qu'a la bona virjá  
al est bella , & a l'air  
bonna comma ella , la  
reina venit avoi le Rai  
d'en quel l'endrait,notron

tes ces révoltes contre  
les officiers. Ils ne sa-  
vent ce qu'ils font , ces  
pauvres gens ; nous au-  
tres vétérans avons fait  
tout ce que nous avons  
pu pour les contenir ,  
mais il n'y a pas eu  
moyen , il y a eu des  
coquins qui ont écrit ,  
pour les corrompre ,  
toutes sortes de men-  
sanges , & ont fait dis-  
tribuer de l'argent ; mais  
il ne faut désespérer de  
rien , tout cela revien-  
dra : il est tard , adieu ,  
mon ami ; je vais racon-  
ter à mon capitaine le  
plaisir que je y'ens d'a-  
voir , il en sera bien con-  
tent , & il me quitta.

Je retournai encore  
pour voir le dauphin &  
sa sœur aussi , que je n'a-  
vois pas bien remarquée.  
Cette fois - ci je la vis à  
mon aise ; elle est jolie ,  
la fille de notre roi , je  
ne puis mieux vous la  
comparer qu'à la bonne  
Vierge ; elle est belle ,  
& a l'air bonne comme  
elle. La reine vint avec  
le roi dans cet endroit

cura, que j'oumes de plaisir de lous vere tous reunis, o ere charmant vedde vos, je ne poions pas m'arrachir de que l'endrait, convenis que quand le cœur nous tint auprès de quoqu'un que j'amons, o n'en coute d'en sortir, tenis quānd je sortimes, je creions quitta l'notron pare, nostra mare & nous enfans, o est bian vrai iquin, le sovenir sulament nos ravit. Mon diot que lous qu'habitent la cor d'au Rai, font bian hurus, y lous yeiont tous los jors.

M. le curé, que j'eus de plaisir en les voyant tous réunis ! c'étoit charmant voyez-vous, je ne pouvois pas m'arracher de cet endroit : convenez que quand le cœur nous tient auprès de quelqu'un que nous aimons, il en coûte d'en sortir : tenez, quand je sortis, je crus quitter mon pere, ma mere, mes enfans ; ah ! cela est bien vrai, le souvenir seul m'enchanter. Mon Dieu ! ceux qui habitent à la cour auprès du roī, sont bien heureux ; ils le voient tous les jours.

### *Madame l'Eveillée.*

Vous ne nous dites rien de madame Elizabeth ; souvent au château, notre seigneur en a parlé, je lui en ai entendu dire des choses qui m'ont fait le plus grand plaisir ; s'il faut l'en croire, c'est une princesse accomplie, qui est chérie de toute la cour. Dites-moi, l'avez-vous vue ?

### *Pas Sot.*

Si je l'ons veue, j'o  
creie, ou est ina brava  
damā qu'est jolia & tant  
bouna, y m'an dit qu'al  
amaye sous frares, sur-

Si je l'ai vue, je le crois,  
c'est une brave dame,  
qui est jolie, & tant bon  
ne ! On m'a dit qu'elle  
aimoit ses freres, & sur-

tot notron Rai; a le  
cousole d'en sous cha-  
grins.

J'entendimes in mon-  
su qu'ave ina croi de st.  
loys qui in l'avisant di-  
sit a soun visin , vos  
vedde bian que la prin-  
cessa , eh bian al a in  
grand caractere , ou est  
ina fenna forta ; o falle  
la vira le jor ou y ant  
fat tant d'horrur , d'in  
le palais de notron Rai ,  
qu'in corage , qu'in ama  
a l'est sensibla , generu-  
fa , a cherit lous françois ,  
jo sai partinamint , mais  
lous bons , celous que  
ne fant pas de chagrin  
a soun frare & que l'a-  
mont , a connut tous  
nos maleurs , que la bra-  
va dama , a n'en gemit ,  
si a pove los solagir a  
zo faret de bon cœur .

tout notre roi ; elle le  
console dans ses cha-  
grins.

J'entendis un mon-  
sieur qui avoit une croix  
de S. Louis , qui , en la  
regardant , disoit à son  
voisin : vous voyez bien  
cette princesse , eh bien !  
elle a un grand caractere ;  
c'est une femme forte ; il falloit la voir le  
jour où on a commis tant  
d'horreurs dans le palais  
de notre roi , quel cou-  
rage ! quelle ame ! elle  
est sensible , généreuse ;  
elle chérit les François ,  
je le fais pertinemment ;  
mais les bons , ceux qui  
ne font pas de chagrin à  
son frere , & qu'il aiment .  
Elle connoît tous nos  
malheurs , cette brave  
dame , elle en gémit ;  
si elle pouvoit les soula-  
ger , elle le feroit de bon  
cœur .

Cely , monsieur n'est  
pas le seur que j'aions  
intendu in parla de  
cela manira , o nia qui  
navoie sur soun compte ,  
o ne faut que la vira  
par craire tot ce qui  
n'en disant de bian .

Ce monsieur n'est pas  
le seul que j'ai entendu  
en parler de cette ma-  
niere ; il n'y a qu'une  
voix sur son compte ; il  
ne faut que la voir pour  
croire tout le bien qu'on  
en dit .

*M. Le-Dur.*

En voilà beaucoup trop, nous ne vous demandons pas tous ces détails, d'autant mieux que nous ne sommes pas disposés à les croire : la plus grande partie de ce que vous venez de nous dire, vous a été suggérée, je m'y attendois bien ; voilà comment on abuse de la crédulité des gens de campagne ; mais j'espere que nous parviendrons à vous déshabuser.

*M. Sensible.*

Vous me permettrez de vous dire que je ne suis du tout point de votre avis, tous les sentimens que ces braves gens nous ont exprimés , ceux qu'ils nous ont dit avoir été développés en leur présence, sont ceux de vrais François , de bons chrétiens & de fidèles sujets : je les exhorte beaucoup à y persévéérer.

*M. Le-Dur.*

M. le curé , croyez-moi , soyez un peu plus modéré , un peu plus politique ; vous vous préparez des désagréemens , en affectant des opinions aussi contraires à la belle révolution qui va nous régénérer ; tout le monde vous rend justice sur vos mœurs , sur vos vertus ; mais je vous conseille de dissimuler un peu dans ce moment , & de ne pas trop laisser percer vos opinions , vous pourriez peut être vous attirer des désagréemens , & j'en serois fâché.

*M. Sensible.*

Aucun respect humain ne m'arrêtera jamais ; la crainte ne fauroit me rendre pusillanime ; je suis par état l'apôtre de la vérité , & vous me l'en-

tendrez toujours prêcher avec cette énergie qu'elle donne. Je la dois, cette vérité, au troupeau qui m'a été confié. Depuis trente ans que je suis avec mes paroissiens, ils n'ont pas eu à me reprocher un seul instant de la leur avoir dissimulée. Je suis le pasteur, je dois défendre mes brebis & les garantir de la fureur des loups qui voudroient tenter de les dévorer. Après avoir tout fait pour tenir mes paroissiens dans le chemin de la vérité, après leur avoir prêché la soumission aux lois, l'amour & l'obéissance à leur roi, si j'avois le malheur de les voir s'en écarter, le jour où ayant acquis cette affreuse certitude, ou j'aurois employé en vain tous les moyens de les ramener, seroit celui de ma mort; j'emporterois au moins dans le tombeau l'assurance que j'ai tout fait pour les ramener à leur roi, & les maintenir dans les principes de religion que je n'ai cessé de leur prêcher.

### *M. le Dur.*

Brisons là-dessus, M. le curé, il y a dans votre fait un fanatisme pour l'ancien régime que rien ne peut excuser; je ne désespère pas encore de vous voir revenir aux principes de la nouvelle constitution, qui sont les seuls propres à nous rendre le bonheur en nous donnant la liberté.

### *M. Sensible.*

Je vois que ma franchise vous blesse, je m'étais, mais le moment viendra, & il n'est peut-être pas bien éloigné, où vous me rendrez justice.

### *M. le Fier.*

En attendant, M. le curé, permettez que nous

continuions d'apprendre , par ces deux fédérés ,  
ce qu'ils ont vu.

Allons , messieurs , il est tems que vous nous  
parliez des choses essentielles de l'assemblée na-  
tionale , du camp des fédérés , c'est là où se por-  
tent tous nos vœux & nos cœurs .

*Bon Sens.*

Sauf votre respect ,  
monsu le parcuru , je  
commençons tojor par  
ce que nos fat plaisir ,  
le reste vint tojor trop  
tot , que voli ve , je  
sommes de bounes gens  
qu'amont ce que va  
drait au cœur , tot ce  
dont vos nos parlé ne  
nous a fat que de cha-  
grin .

Sauf votre respect ,  
M. le procureur , je  
commence toujours par  
ce qui m'a fait plaisir ,  
le reste vient toujours  
trop-tôt , que voulez-  
vous , nous sommes de  
bonnes gens qui aimons  
ce qui va droit au cœur ,  
& tout ce dont vous  
nous parlez ne nous a  
fait que du chagrin .

*Le Fier.*

Voilà une façon de penser bien singulière ;  
il paroît que c'est précisément ce pourquoi nous  
vous avions députés au camp qui vous a le moins  
occupé .

*Pas-Sot.*

Mordienna , monsu  
le maire , vos nos ai  
fait craidre tot ce que  
vos ai volu , mais j'a-  
vons bin veu le con-  
traire , nos sommes de  
paures gens , vos ai crêu

Mordienne , M. le  
maire , vous nous avez  
fait croire tout ce que  
vous avez voulu ; mais  
nous avons bien vu le  
contraire . Nous sommes  
de pauvres gens , vous

que no ny veions pas  
pus loin que notron naz  
& que vos nos enliau-  
darias couma vos voudria,  
ma fionta, je vei-  
ons plus clar que tot i  
quin, y nous en instruit  
vai paris.

Je ne volons pas etre  
dupa & chagrina notron  
bon rai, y auront biau  
fare, y ne viendant  
pas a bot de nos empa-  
chi de l'aima & de le  
saryir.

avez cru que nous n'y  
voyons pas plus long  
que notre nez. & que  
vous nous enjoleriez  
comme vous voudriez;  
ma foi, nous voyons  
plus clar que cela, on  
nous a instruit à Paris.

Nous ne voulons pas  
être du, es & chagriner  
notre bon roi; on aura  
beau faire, on ne vien-  
dra pas à bout de nous  
empêcher de l'aimer &  
de le servir.

*M. le Dur.*

Que signifient tous ces sots propos, vous feriez  
bien mieux de répondre à ce que M. le maire  
vous demande.

*M. le Franc.*

Pardonnez, M. le maire & M. le Procureur-  
syndic, vous avez paru désirer tous les détails de  
ce que nos deux braves habitans ont vu; ils vous  
les donnent avec cette franchise qui leur est pro-  
pre; & parce qu'ils vous disent des choses qui  
contrarient votre opinion, vous vous fachez, vous  
les traitez durement. Je vous en demande par-  
don; mais il me semble que vous avez tort, je  
les connois, ils sont incapables d'en imposer: s'ils  
ont eu, selon vous, le malheur d'avoir pris  
de mauvais principes, ce ne sera pas en les rebu-  
tant que vous les ferez revenir; ainsi, croyez-moi,  
laissez-les dire tout ce qu'ils voudront, & ensuite,

dans le particulier , vous leur fererez vos réflexions.

Vous les avez intimidés ; ils ne voudront peut-être plus rien dire.

*Madame l'Eveillée.*

Vous avez raison , M. le Franc , ces messieurs ne font pas attention que les gens de village sont francs , qu'ils ne cherchent pas midi à quatorze heures pour dire ce qu'ils pensent ; si vous voulez des compliments & des mensonges , ce n'est pas à eux qu'il faut vous adresser . Venez donc , Bon-Sens , Pas-Sot , allons mes amis , il ne faut pas vous troubler , dites toujours ce que vous pensez , ce que vous avez vu .

*Pas-Sot.*

Je ne volons pas rian  
dire , je nous in allons  
ce lous messieurs , se fa-  
chons quant je disons  
que chusa que ne  
lur convint pas , je ne  
poions ceta pendant pas  
mentir par lu plaisir .

Nous ne voulons plus  
rien dire , nous nous en  
allons ; ces messieurs se  
fâchent quand nous di-  
sons quelque chose qui  
ne leur convient pas ;  
nous ne pouvons cepen-  
dant pas mentir pour  
leur plaisir .

*M. Sensible.*

Vous avez raison , mes enfans , rien ne doit vous obliger à déguiser la vérité , elle est ayant tout , & vous ne devez pas vous repentir de l'avoir dite .

Il faut que vous prouviez que vous ne méritez pas les reproches qu'on fait depuis un an aux gens de la campagne .

Faites-vous , quoi qu'on en dise , une gloire  
d'aimer

d'aimer votre Dieu , votre roï , les lois & votre prochain ; plaignez ceux qui sont dans l'erreur , fuyez ceux qui veulent vous y entraîner & vous rendre coupables.

Respectez & écoutez votre pasteur ; il ne vous prêchera jamais d'autre morale que celle de l'évangile , & c'est la seule bonne ; en la suivant , vous ne vous livrerez jamais à aucun excès , à aucune action dont vous puissiez vous repentir.

Respectez , chérissez votre seigneur , il est juste , humain & charitable. N'oubliez jamais que dans tous vos malheurs , dans le tems de disette , dans les hivers les plus rigoureux , il fut le pere nourricier , le consolateur des pauvres ; & si on vouloit lui faire quelque tort , quelqu'insulte , vous devez le défendre , & empêcher qu'on attente à ses propriétés. Votre reconnoissance & votre attachement lui rendront le séjour de ses terres plus intéressant , plus agréable ; il en partira avec chagrin , & y reviendra avec plaisir ; vous serez toujours sûr de trouver dans son ame bienfaisante des secours & des consolations dans vos infortunes ; il sera au milieu de ses vassaux comme un pere au milieu de ses enfans : vous le rendrez heureux , & vous le serez par ses bienfaits.

#### *M. Le Fier.*

M. le curé , ce sermon seroit excellent dans tout autre tems , nous sommes fort étonnés , monsieur le procureur-syndic & moi , du langage que vous tenez à ces gens.

#### *M. Sensible.*

J'en suis fâché , monsieur , mais ce sera toujours celui que je tiendrai à mes paroissiens ; je fais très-

bien que ce n'est pas celui du moment & des circonstances, mais ma conscience ne peut s'accommoder au moment & aux circonstances, sa voix est toujours la même, la religion & la probité n'ont pas deux mesures, deux manières de voir.

*M- le Dur.*

Si donc , M. le curé , vous tenez aux vieilles erreurs , vous n'êtes pas encore éclairé par le flambeau de la vraie philosophie ; vous n'êtes pas digne du bienfait inestimable de la liberté; vous n'avez pas étudié la déclaration des droits de l'homme ; vous ne sentez pas tout le prix de l'heureuse égalité ; enfin , vous ignorez jusqu'aux premiers élémens de la constitution sublime que viennent de nous donner nos augustes législateurs ; la constitution , monsieur , la constitution , voilà ce que vous devez prêcher.

*M. Sensible.*

Respecter & pratiquer ma religion , l'enseigner à mes paroissiens , cherir mon roi & le faire cherir & adorer par ses sujets , obéir aux lois & prêcher l'obéissance qu'on leur doit , voilà ma philosophie , je n'en connois point d'autre.

Quant à la liberté , elle ne peut exister que fondée sur l'obéissance aux lois & le respect des personnes & des propriétés.

Au lieu de la déclaration des droits de l'homme , c'étoit le tableau de ses devoirs qu'on devoit lui tracer.

L'égalité est une chimère , ceux qui la prêchent ne s'en sont servis que pour pouvoir consommer plus aisément leurs crimes , & faire attenter aux propriétés , insulter & outrager les personnes.

La nouvelle constitution n'est autre chose que le tableau dégoûtant de la violation de tous les droits , de l'envahissement des propriétés , des outrages faits aux ordres de l'état , des crimes envers le roi , & enfin le renversement total de sa monarchie.

Nous avions une constitution , monsieur , nous avions un roi & un bon roi , nous avions des lois , nous étions aimés de nos voisins , respectés de nos ennemis ; le François étoit accueilli par-tout ; maintenant nous n'avons plus de constitution , plus de roi , plus de lois ; nous sommes en horreur à nos voisins , un objet de mépris pour nos ennemis ; enfin , on nous chasse de par-tout ignominieusement ; nous vivions en France comme des frères , des enfans de la même famille ; maintenant nous sommes divisés , la moitié de la nation est ennemie de l'autre ; il n'est pas jusqu'aux familles qui n'éprouvent les cruels effets de la haine & qui ne soient livrées à l'esprit de parti ; le père est contre le fils , le frère contre le frère , le fils contre son père , l'époux contre sa femme ; enfin , monsieur , nous offrons à l'Univers le spectacle de l'anarchie la plus cruelle , & le tableau le plus désespérant du triomphe du crime & des vices.

Voilà , monsieur , l'image fidèle de la constitution que vous vantez & que vous voulez que je prêche.

M. *Le-Dur.*

Il semble que vous preniez à tâche de me pousser à bout , de soulever mon indignation ; au moins vous auriez dû avoir assez de raison pour ne pas tenir un langage pareil devant ces gens-là.

M. *Sensible.*

Pourquoï voudriez-vous que je leur laissât ignorer ces tristes vérités ? Ils les reconnoîtront tôt ou tard , & maudiront un système qui va précipiter leur ruine & leur malheur , avec la chute de la plus belle monarchie de l'univers.

M. *Le-Fier.*

Je ne vous conçois pas , je l'avoue , M. le curé ; mais dites-moi , avez-vous adhéré à la protestation du clergé & de la noblesse ?

M. *Sensible.*

Oui , Monsieur , j'y adhère de cœur & d'ame , & je la signerois de mon sang .

*Bon-Sens , Pas-Sot , Le-Franc , M. L'Eveillée ,*  
*( à part . )*

*Bon-Sens.*

'Al est brave notron cura , al a raison , aussi je l'amons , je le respétons , couma y sount malins ce maire & ce parcuru , o nia rin de tel que de gredins revêtus y craiont nos enjola y se trompent , je lous varrons venir .

Il est brave , notre curé ; il a raison , aussi nous l'aimons , nous le respectons : comme ils sont méchans , ce maire & ce procureur-syndic ! il n'y a rien de tel que des gredins revêtus , ils croient nous enjoler , ils se trompent , nous les verrons venir .

*Le-Fier ,*

*( au curé . )*

Vos discours , votre conduite blessoft la confi-

tution que nous sommes chargée de maintenir ; vous auriez dû être plus circonspect devant ces gens à qui vous devez l'exemple ; j'en rendrai compte à la municipalité.

*M. Sensible.*

Vous êtes le maître , Monsieur , mais vous ne me ferez pas changer de principes , je me croirois coupable envers les braves habitans qui m'ont entendue , si j'avois tenu un autre langage , parce que ce n'auroit été ni celui de la raison , ni celui de la vérité .

*M. Le-Dur.*

La conduite de la plupart de vos confrères à l'assemblée nationale est une censure bien amère de la vôtre , & sur-tout de vos principes ; ils vous donnent un bel exemple que vous auriez dû vous empressoer de suivre .

*M. Sensible.*

Ne renouvellez pas ma douleur , j'emporterai au tombeau le chagrin d'avoir vu des ministres du Seigneur abandonner les préceptes de l'évangile , fouler aux pieds les principes sublimes de la morale de Jésus-Christ .

Puissent-ils , rappelés , par un remors salutaire , revenir de leurs erreurs , & les expier avant que le mépris public & la honte de l'apostasie aient empreint sur eux le signe de réprobation dans ce monde , & que leur endurcissement les ait rendus indignes de pardon aux yeux de Dieu quand ils paroîtront devant ce juge terrible , au grand jour des rétributions !

*M. Le-Dur.*

Votre fanatisme vous aveugle & vous entraîne ; c'est sur votre aveuglement qu'ils doivent gémir : allez, Monsieur, un jour viendra, où mieux éclairé, vous déplorerez d'avoir si long-tems méconnu les grandes vérités que la philosophie a développées dans cette heureuse révolution.

*M. Sensible.*

Cessez, croyez-moi, de me tenir un langage pareil ; vantez moins ces indignes ministres du Seigneur ; il en est parmi ceux qui se sont égarés, il en est dont le cœur est devenu le sanctuaire du crime, le repaire de tous les vices. Je pourrois vous en citer plusieurs, & sur-tout deux, dont la bouche empoisonnée ne s'ouvre que pour proférer les discours les plus infâmes, les plus atroces.

*M. le Fier.*

Vous seriez bien en peine de m'en nommer un.

*M. Sensible.*

Hélas ! monsieur, à la honte de notre religion & de notre ministère, j'en aurois un grand nombre à vous citer ; mais je me contenterai de vous parler des plus connus.

Comment, je vous le demande, M. l'évêque d'Autun pourra-t-il jamais se laver aux yeux des hommes & devant Dieu, de la conduite sacrilége qu'il a tenue ?

Peut-on porter plus loin l'oubli de ses devoirs & des préceptes de cette religion sainte, dont il devoit être l'apôtre, & même le martyr ?

Au lieu de la défendre, ainsi que ses ministres, n'a-t-il pas été leur plus ardent persécuteur? ne s'est-il pas montré ouvertement le défenseur de ses ennemis, de ceux qu'elle a toujours rejetés de son sein.

Avec quel acharnement barbare n'a-t-il pas coopéré à la dépouille des ministres du Seigneur?

Ce que je vous dis n'est point une calomnie. Les actes de l'assemblée nationale en déposent, & vous ne sauriez récuser un pareil témoignage.

*M. le Dur.*

Monsieur l'évêque d'Autun connoissoit sans doute à fond le vice de la constitution du clergé, & étoit pénétré de la nécessité de la changer.

*M. Sensible.*

Sans doute, il y avoit dans cet ordre des abus, où n'y en a-t-il pas? quelle est l'institution humaine qui en est exempte? mais il falloit les réformer, & non pas tout détruire, envahir des propriétés consacrées par quatorze siècles de jouissance.

Voyons maintenant comment vous parviendrez à excuser les autres.

Oserez-vous me proposer, pour modèle de conduite, le curé Gouttes; cet infâme simoniaque qui, après avoir été chassé ignominieusement de plusieurs diocèses, notamment de ceux de Paris & de Montauban, a acheté, dit-on, d'un curé aussi peu délicat que lui, la cure qui lui a conféré ce titre à la faveur duquel il est parvenu à se faire élire député, après avoir employé,

pour y réussir, toutes les intrigues & les basseesses dont il pouvoit être capable.

Au grand scandale de la religion, n'a-t-il pas été l'un des plus acharnés détracteurs du clergé?

*M. le Fier.*

Pures calomnies.

*M. Sensible*

C'est un mot bien aisè à prononcer & qui est l'arme banale dont se servent ceux qui ne peuvent prouver le contraire de ce qu'on leur avance. Mais continuons.

Me citerez-vous comme un homme dont les principes de morale sont bien purs, ce dom Gerle que trop long-tems les Chartreux, ces pieux & respectables solitaires ont conservé parmi eux.

Voici en abrégé son histoire.

Il a été visiteur de son ordre pendant plusieurs années, il étoit parvenu, à force d'hypocrisie, à fe faire considérer comme un bon religieux.

Il étoit prieur de sainte-Marie-du-Port, diocèse de Clermont, lors des élections aux états généraux ; il manifesta le plus vif désir d'être nommé député ; il sollicita ouvertement les voix des curés de la montagne, mais il ne put obtenir que la place de suppléant.

Reconnu par les enrages de l'assemblée comme un sujet précieux pour leur parti, déjà tout couvert de ridicule par ses liaisons avec une prétendue prophétesse, la fille la Brousse, on voulut se l'attacher à tout prix.

En conséquence on parvint à accabler de dégoûts le curé député, dont dom Gerle étoit suppléant.

pléant. Mais comme la chose n'alloit pas assez vite au gré de leur desir, il fut convenu que dom Gerle offrooit au curé une somme pour prix de sa démission. L'appât de l'or séduisit le curé, il conclut le marché & se retira.

Dom Gerle présenté fut agréé.

Il se plaça du côté gauche, & signala son entrée en montant à la tribune, pour demander qu'il fût envoyé des commissaires dans les maisons religieuses pour s'enquerir de ceux qui vouloient réclamer contre leurs vœux. Il pensoit sans doute ostrar par-là au monde le spectacle d'une désertion des monastères, mais l'expérience lui a prouvé qu'il avoit mal connu sur-tout l'esprit de son ordre, puisqu'il ne s'est trouvé que deux Chartreux qui ayent reclamé; & ces deux religieux étoient de mauvais sujets, un objet continual de scandale dans le cloître.

Il est bon de vous observer qu'avant de quitter la Chartreuse où il étoit prieur; dom Gerle représenta à la communauté qu'il convenoit de se mettre à l'abri des recherches de l'assemblée nationale; en conséquence, il demanda à être autorisé à placer les cent-mille livres qui étoient dans la caisse du monastère, chez deux banquiers, dont l'un demeure à Riom, & l'autre à Clermont. Il fut convenu dans le chapitre, que ces banquiers fourniroient la valeur de ces cent mille livres en billets au porteur de mille livres chacun, pour qu'ils puissent être plus aisément partagés entre tous les religieux. La communauté y consentit. Dom Gerle s'empara des cent mille livres, les plaça, reçut les billets au porteur, en fit son propre, & fut sourd à toutes les réclamations de sa maison.

Jugez, d'après ce fidèle exposé, monsieur, si dom Gerle est un modèle à suivre. Je ne finirois pas si je voulois passer en revue tous ceux qui, comme lui, ont oublié le devoir de leur état, & sacrifié la religion sainte dont ils étoient les ministres.

Il en est encore deux, sur le compte desquels je ne puis me taire, le curé Dillon & la Thyle, supérieur de l'Oratoire à Nantes.

*M. le Dur.*

Voyons donc, messieurs, qu'avez vous de si extraordinaire à nous dire contre eux ? est-ce encore quelques unes de ces calomnies si familières aux ennemis de la révolution ?

*M. Sensible.*

Pour l'honneur du sacerdoce , du nom français , je devrais l'ensevelir dans l'oubli , mais , d'après les préventions si favorables que vous annoncez pour les amis de la révolution, il importe peut-être que vous jugiez par-là de quel esprit sont animés quelques uns de ces ministres du seigneur dont vous nous vantez la philosophie.

La conversation la plus familière de ces deux curés , roule sur le roi & la reine, ils se font un jeu d'insulter, d'outrager jurement , par les propos les plus infâmes , la plus auguste comme la plus malheureuse des reines.

J'ai sur moi une lettre que m'écrivit un député de mes amis. Elle est plus faite que tout ce que je pourrois vous dire , pour vous donner une idée de ces deux curés.

La voici :

» Pour vous donner, mon cher ami, une

juste mesure des sentimens de quelques uns de nos confreres, je vais vous citer quelques propos que deux d'entr'eux m'ont tenus à différentes époques.

Dans le courant du mois de juin dernier, me promenant avec DILLON, curé du vieux Pozanges, dans le jardin des tuilleries, la conversation tomba sur le retour du duc d'ORLÉANS; je lui témoignai mon étonnement sur ce retour, & lui citai à l'appui de mon opinion, ce que M. DE LA FAYETTE avoit dit à l'Assemblée, quand on annonça le desir du DUC D'ORLÉANS de revenir en France. *Que les mêmes motifs qui avoient nécessité son départ, subsistioient encore.*

DILLON se mit en fureur, & me dit, (voilà ses termes:) *LA REINE est une gueuse, une scélérate qui a voulu nous faire brûler à boulets rouges; cela est prouvé, il est heureux qu'elle n'ait pas eu assez de puissance sur l'esprit de son imbécille de mari, sans cela la France étoit perdue. Si on la jugeoit telle qu'elle doit l'être, elle devroit être écartelée & avoir au moins le sort de la reine Bruneault.*

*C'est cette infâme qui a voulu perdre cet honnête homme, & brave DUC D'ORLÉANS, & rejeter sur lui les journées des 5 & 6 octobre, qui n'ont été qu'une suite de l'indignation publique, elle fera bien de se bien conduire, car.....* ( il branda la tête, & avoit les yeux étincelans de fureur en disant celà.

Le lendemain de la fédération, me promenant avec le curé, DILLON & LA THYLE de l'oratoire, supérieur du collège de Nantes. Ils se plaignoient de ce que le roi n'étoit pas venu à l'autel pour prêter le serment. Après beaucoup d'invectives

sur le roi & la reine, que se permirent les deux curés ; LATHYLE nous dit : *nous n'avons pas besoin de roi.* DILLON répondit ; *il en faut, mais il faut qu'il fasse nos volontés,* je lui repliquai : *dites au moins celle de la nation, à la bonne heure,* ajouta DILLON, mais ne la représentons-nous pas ? je lui objectai qu'il étoit possible que le roi trouvant les volontés de la nation contraires aux mandats des députés & aux principes de la monarchie, refusât de les suivre, que feriez-vous pour lors, lui dis-je ? dans le cas, répondit DILLON, on le chafferait et on en eliroit un autre, LATHYLE ajouta, *on lui feroit son procès, & la plus grande grace qu'on pourroit lui accorder en lui laissant la vie, ce seroit de le tondre comme autrefois, & de le renfermer dans un couvent : je lui observai qu'il n'y avoit plus de couvent, qu'ils les avoient détruits, eh b'en ! repliqua LATHYLE, dans une maison de force : je lui dis, vous le mettriez peut-être à Bicêtre, pourquoi pas, me répondit-il.*

Un autre jour il étoit question d'un prétendu enlèvement du roi pour le conduire dans la province : *je ne trouve, dis-je, aucun inconvénient que le roi visite ses provinces.* LATHYLE me répondit, *je lui conseille d'y prendre bien garde, s'il veut conserver sa couronne ; tant que sa malheureuse femme sera en France, on aura toujours tout à craindre :* je lui repliquai, *mais où voulez-vous qu'aille la reine, il y va de sa sûreté de ne pas quitter le roi, il me dit, oh ! vous avez bien raison ! elle fera bien de ne pas s'en éarter.*

Un autre jour encore, je causais avec DILLON & LATHYLE sur l'affaire du 6 octobre, je leur dis : *certainement l'Assemblée voudra qu'on fasse justice des coupables, l'honneur de la nation y est intéressé.* LATHYLE me répondit : *vous êtes bon,*

mais où sont les coupables ? est-on tel quand on veut secouer le joug de la tyrannie. DILLON ajouta ; allez, allez, messieurs, ils seront confondus les scélérats d'aristocrates, & l'indigne Antoinette que j'espere voir un jour sur l'échafaud, à la place de celui qu'elle vouloit y faire monter : le châtelet aura son tour, nous lui ferons faire son procès quand nous aurons créé une haute-cour nationale, vous verrez par toutes les procédures qui sont déjà faites & celles qu'on fera, que la conduite de la reine sera découverte, & il lui arrivera, au moins, le sort de la reine de Danne-marck. LATHYLE dit, ma foi je le verrais avec plaisir, & cela seroit bien fait. Enfin, mon ami, pour vous prouver combien les deux enragés sont montés, ils ne sont pas contents d'en parler le jour, la nuit dans leurs rêves ils s'en occupent.

Allant un jour nous promener aux champs-élisés, le curé LATHYLE me dit, qu'il avoit fait un bon rêve, je le priai de m'en faire part, il le fit en ces termes, je ne les oublierai pas de long-tems. Nous avions la guerre civile, j'étois armé de pied en cape, & le premier coup de fusil que j'ai tiré, a tué le comte D'ARTOIS ; cela me fit une telle impression de plaisir, que je me réveillai en éclatant de rire. Je vous le dis comme je le pense ; je donnerais la moitié de ma fortune à celui qui tuerait le comte D'ARTOIS.

Voilà, mon cher ami, l'abrégué vrai des différentes conversations que j'ai eues avec ces deux indignes confrères ; vous devez juger par-là de quoi ils sont capables ; j'ai voulu les ramener à des sentimens plus honnêtes, je leur ai rappelé le caractère sacré dont ils étoient revêtus, rien n'y a fait, ils m'ont dit pour toute réponse, que je pensois comme un aristocrate , &c. &c.

Voilà M., ces ministres du seigneur que vous me me proposez pour modele, jugez maintenant si l'horreur & le mépris qu'ils m'inspirent sont bien fondés, citez-moi maintenant a la municipalité, mais je vous préviens que j'aurai le courage d'y répéter toutes les vérités que je vous ai dites, & que vous repousserez, au lieu d'en faire la matière d'utiles & sérieuses réflexions qui puissent vous ramener à des principes dont tout François deyroit rougir de s'écartier.

*Bon-Sens à part.*

Brave notron curé ,  
je l'on bien tojor dit  
o est in saint homme ,  
vedde vous autres nous  
ignoriaons tot ce qu'al a  
dit a celous messieurs  
o fa trembla , couma  
de pretres poionty etre  
si coquins ; o ne se  
pot concedre iquin ,  
mais a ne zo ore pas  
dit si a n'in ere pas sur ,  
couma voulî vo que  
des celerats pareils fass-  
ant le bian d'au roiaume  
me o n'est pas pouible.

Tot i quin finira ma ,  
le bon diot Ious punira  
vos vœi cetapendant cou-  
ma nous sommes trampa-  
d'in notron pays , y fant  
passa que lous députas  
par de bravas gens ; si

Brave notre curé , je  
l'ai bien toujours dit ,  
c'est un saint homme ;  
voiez , vous-autres , nous  
ignorions tout ce qu'il a  
dit à ces MM. cela fait  
fremir ; comment des  
prêtres peuvent-ils être  
si coquins ? cela ne peut  
se concevoir ; s'il n'en  
étoit pas sûr , il ne nous  
l'auroit pas dit . Com-  
ment voulez-vous que  
des scélérats pareils fas-  
sentle bien du royaume ?  
cela n'est pas possible .

Tout ceci finira mal ,  
le bon Dieu les punira .  
Vous voyez cependant  
comme nous sommes  
trompés dans notre pays ,  
on nous fait croire que  
ces députés sont de

nos n'aions pas eta vai  
Paris, nos serians trûm-  
pa couma los autres.      braves gens ; si nous  
n'étons pas allé à Paris,  
nous serions trompés  
comme les autres.

*Pas-Sot.*

Nedis plus rin, celous      Ne dites plus rien  
messieurs approchons.      ces messieurs s'ap-  
pro-  
chent.

*M. le Dur.*

M. le Curé, vous voudrez bien vous rendre  
demain à la municipalité. Mon devoir m'oblige  
de vous y citer; je vous somme d'y apporter la  
lettre que vous venez de nous lire; il n'est pas  
possible que nous gardions le silence sur des  
principes comme les vôtres, & sur-tout sur les  
imputations calomniieuses que vous vous permettez  
contre les augustes représentants de la nation.  
Je vous enverrai des ordres par écrit.

*Madame l'Eveillée, autres, à part.*

Nous verrons si on attaquera notre curé, nous  
le défendrons.

*M. le Franc. Bas aux fédérés, (à part.)*

Soyez tranquilles, mes amis, nous verrons  
venir ces messieurs, ils ne seront pas les plus  
forts, il ne faut pas laisser aller le curé seul, nous  
irons tous avec lui; il faut voir si on osera lui  
faire quelque chose, je vais prévenir mes amis,  
prévenez les vôtres.

*Madame l'Eveillée, (toujours à part.)*

Nous verrons beau jeu, ces messieurs croyent

nous faire la loi , cela seroit plaisant ; il ne sera pas permis de dire ce que l'on pense ; mais , yoyez si vous voulez , que je vous le dise ; le procureur-syndic y pensera à deux fois avant d'en venir là , il fait que le curé est bien aimé , & qu'on ne souffriroit pas qu'il lui fit du chagrin . Voilà le curé qui s'en va , continuons notre conversation comme si rien n'étoit .

*M. Sensible.*

Adieu , M. le maire , adieu , M. le procureur-syndic , souvenez-vous bien que l'homme qui ne dit que la vérité , & auquel sa conscience ne reproche rien , ne se laisse pas effrayer .

J'attendrai vos ordres , messieurs ; mais quant à ma leître , je vous jure que je ne la porterai pas , je la garde précieusement ; le moment viendra où elle pourra déposer utilement contre ceux qu'elle inculpe , & celui qui l'a écrite n'est pas homme à se retracter , d'autant mieux qu'il n'est pas le seul qui ait entendu ces infâmes propos : ce digne pasteur , cet estimable député connoit trop bien ce qu'exigeant de lui , la justice & la vérité . Allez , allez , MM.

» Le Dieu qui met un frein à la fureur des flots ,

» Sait aussi des méchans arrêter les complots ;

» Je crains Dieu , M. le Dur , & n'ai point d'autre crainte .

*En se retournant vers les habitans.* Adieu mes amis , noubliez jamais Dieu , le roi , la loi , voilà ce que vous devez chérir & pratiquer .

*Le Dur.*

Je vois bien que c'est un aristocrate endurci : nous serons obligé de sévir contre lui .

*M. le Fier, (bas à M. le Dur)*

Il ne faut rien précipiter, il est inutile de nous donner des ennemis, nous avons assez d'embarras, d'ailleurs, il est aimé dans sa paroisse; en prenant un parti violent contre lui, nous nous exposerions peut-être.

*M. le Dur, (bas. à M. le Fier.)*

A la bonne heure, nous en causerons une autre fois.

*M. le Fier.*

Allons, mes amis, il est tard, vous avez encore bien des choses à nous dire, si vous voulez tous revenir demain après dîner, nous reprendrons notre conversation. Mais je vous prie qu'il ne soit pas question de ce qui s'est passé entre nous & M. le curé: je compte sur votre discréction

*M. le Franc.*

Soyez tranquille, M. le maire, je vous réponds pour nous tous. Rien ne transpirera. Mais vous nous donnez votre parole de ne pas mander M. le curé à la municipalité.

*M. le Fier.*

Oui, je vous la donne, M. le procureur, syndic, viendrez-vous demain?

*M. le Dur.*

Je n'y manquerai pas, je vous le promets; je suis curieux de savoir jusqu'à quel point on a perverti ces pauvres habitans. A en juger par ce qu'ils nous ont déjà dit, je suis sûr que demain

nous allons encore entendre des sottises de toute  
espece , cela ne m'étonnera pas , l'exemple de  
leur curé les aura enhardis.

*M. le Fier.*

Quoi qu'ils disent , il faut avoir la patience de  
les entendre jusqu'au bout , sauf à prendre un parti  
ensuite.

*M. Le Dur.*

Le mal est fait , je doute que nous puissions le  
réparer. Adieu , M. le maire , à demain. *Il sort.*

*Pas-Sot, Bon-Sens, le Franc. Madame l'Eveillée.*

Adieu , messieurs , serviteur à la compagnie.

# DIALOGUE

INTÉRESSANT ET VRAI,

Entre le Maire , le Procureur - Syndic  
d'une Municipalité de province , le  
Curé , un Bourgeois , une riche Fer-  
miere , un Grenadier et deux Fédérés.

Ce petit Ouvrage sera divisé en trois parties , qui  
paraîtront successsivement.

---

## SECONDE PARTIE.

---

EN FRANCE ,

DE L'IMPRIMERIE DES AMIS DE LA VÉRITÉ  
EN PROVINCE.

Et se trouve A PARIS ,

Aux enseignes du Peuple abusé , des Lois renversées ,  
du Roi trahi , & de la Monarchie détruite.

---

L'an deux de l'anarchie.

15.9.1790

---

Cet ouvrage a été rédigé par un témoin auriculaire de tout ce qu'il contient. Il a cru ne devoir rien changer au style de ces deux braves Fédérés : en conséquence il a employé leur patois ; mais pour mettre tous les lecteurs à portée de le comprendre , il y a joint la traduction littérale.

---

M. LE FIER , Maire.

M. LE DUR , Procureur-Syndic.

M. SENSIBLE , Curé.

M. LE FRANC , Bourgeois.

Madame L'ÉVEILLÉE , grosse Fermiere.

M. PAS-SOT ,

M. BON-SENS , } Fédérés.

M. SANS-SOUCI , Grenadier.

La Scène est dans une ville de province.

---

## SECOND ENTRETIEN.

M. LE FIER, M. LE DUR, M. LE FRANC,  
Mde L'ÉVEILLÉE, PAS-SOT, BON-SENS.

---

M. LE FRANC, *arrivant seul.*

JE vous salue, M. le maire : je suis exact au rendez-vous ; je suis étonné que nos fédérés ne soient pas encore venus.

M. LE FIER.

J'en imagine pas qu'ils tardent beaucoup : au-surplus, M. le procureur-syndic n'étant pas arrivé, nous ne pourrions pas honnêtement commencer sans lui.

Nous voilà seuls, M. le Franc ; convenez que M. le curé s'est bien mal conduit hier : cet homme tient à l'ancien régime avec une opiniâtréte qui est révoltante.

Vous êtes bien avec lui, vous devriez lui faire des représentations. Il se fera quelque affaire désagréable, cela est sûr ; j'en serais fâché, parce que c'est un honnête homme au fond.

M. le procureur-syndic ne l'aime pas ; il est dur, il ne peut souffrir qu'on lui résiste, et il ne pardonne jamais à ceux qui ne pensent pas comme lui ; il est enthousiaste de la révolution.

M. LE FRANC.

Je reconnois bien M. le procureur-syndic au portrait que vous m'en faites. Entre nous soit dit, c'est un homme dangereux : on doit s'en méfier, d'autant plus que je sais pertinemment que c'est un espion de l'assemblée ; il est en correspondance

suivie avec plusieurs députés dont on fait peu de cas , et qui passent pour des enragés. Ne croyez pas qu'il borne son ambition à sa place : je sais qu'il intrigue pour être procureur-syndic du département. Ces députés lui ont promis de l'y faire placer ; mais ils auront beau faire , ils n'y parviendront pas , parce qu'il n'est ni aimé ni estimé. Je vous dis cela de vous à moi : je ne voudrois pas qu'il le sût ; je m'en ferais un ennemi , et je n'en ai pas besoin.

Quant à M. le curé , me permettrez - vous de vous dire tout franchement ce que je pense sur son compte ?

M. LE FIER.

Eh ! certainement. Vous voyez que je cause avec vous de confiance , d'amitié.

Ce que vous m'avez dit du procureur-syndic ne m'étonne pas ; aussi , comme je le connois , je suis avec lui de la plus grande réserve. Voyons comment vous justifierez M. le curé ?

M. LE FRANC.

Eh bien , Monsieur , je vous l'avoue , j'admire le courage de M. le curé ; il est rare , dans des momens où il est si dangereux de parler , de trouver des personnes qui aient assez d'énergie pour se mettre au-dessus de toute crainte , et dire ce qu'ils pensent.

Entre nous , que trouvez - vous d'extraordinaire dans ce qu'il a dit hier ? peut-on prêcher une morale plus belle , plus pure , développer des principes plus vrais que ceux qu'il a mis en avant ? Je juge les hommes par leurs œuvres , et ma confiance en eux est toujours en raison du plus ou du moins de vertu et de sagesse que je leur reconnois.

M. LE FIER.

Ce que vous me dites est bel et bon , mon ami ;

mais il faut se conformer à l'opinion du jour, et nous ne pouvons nous dispenser d'adopter et de suivre le nouveau régime que vient d'établir l'assemblée nationale : toute lutte contre elle seroit inutile et dangereuse.

#### M. LE FRANC.

Je ne suis pas de votre avis, M. le maire : en matière d'opinion, nous devons être parfaitement libres, et vous voyez ce principe établi dans la déclaration des droits de l'homme. Nul, y est-il dit, ne peut être inquiété pour ses opinions

Soyons de bonne foi : trouvez-vous donc si extraordinaire que beaucoup de gens rejettent les nouveaux principes de l'assemblée, et la constitution qu'elle nous donne ? Je n'en suis point étonné, je vous jure, et je suis encore à concevoir comment on a souffert qu'elle allât si loin ; et je me dis souvent qu'il faut qu'on ait bien fasciné les yeux au peuple pour être parvenu à lui faire adopter des principes et adhérer à des décrets qui, en dernier résultat, s'ils pouvoient subsister, en feroient le plus malheureux, le plus méchant et le plus méprisable des peuples.

#### M. LE FIER.

Mais, M. le Franc, la nation a seule le droit de se donner des loix ; ne pouvant les faire assemblée en corps de nation, elle a nommé des représentans pris dans son sein, leur a donné des pouvoirs, et s'est engagé à suivre les loix qu'ils feroient : ils les ont faites ; nous ne pouvons donc nous soustraire à leur exécution.

#### M. LE FRANC.

Je vous accorde que la nation a seule le droit de se donner des loix ; mais aussi, vous avouerez

avec moi que toutes celles qu'elle n'auroit pas librement consenties , ne sauroient être obligatoires pour elle.

En se nommant des représentans , elle leur a conservé des pouvoirs , donné des mandats ; ils étoient sacrés pour eux ; ils ont juré d'y être fidèles. Dans la nouvelle constitution qu'ils ont faite , ont-ils suivi leurs mandats , ou les ont-ils violés ? voilà la question.

#### M. LE FIER.

Vous avez raison ; aussi , n'est-ce qu'en vertu de ces mêmes pouvoirs que la nation lui a conféré , que l'assemblée nationale a agi.

#### M. LE FRANC.

Je suis loin de vous accorder ce point. Je soutiens au contraire qu'ils ont outrepassé leurs pouvoirs et violé leurs mandats , en se constituant en assemblée nationale contre le vœu exprimé de la nation , et en ne suivant en rien les cahiers qui devoient être la seule et unique base de leur travail.

Il suffit de remonter aux assemblées primaires : si vous voulez me prêter attention , je vais vous prouver ce que j'avance.

Nous gémissions sous le poids des abus , nos finances étoient dans un état de délabrement , avoient été dilapidées , au point de nous faire craindre la honte d'une banqueroute forcée , et tous les malheurs qui en sont la suite inévitable.

Notre bon roi vivement affecté de la position facheuse des finances de son royaume , pénétré de la nécessité d'apporter le plus prompt remède aux abus sous le poids desquels gémisssoient ses sujets , assembla ses notables : cette assemblée ne produisit pas l'effet que son amour pour ses sujets lui avoit

fait espérer ; il se décida pour lors à convoquer les états-généraux libres de France.

Cette convocation fut reçue comme un bienfait inestimable de la part de notre roi : ce qui y ajouta un plus grand prix , fut la représentation égale à celle des ordres du clergé et de la noblesse qu'obtint le tiers-état.

On s'assembla en conséquence dans chaque province. On travailla à la rédaction des cahiers , où nous exposâmes nos doléances et nos demandes sur toutes les parties de l'administration et la réforme des abus.

Cela fait , on procéda à la nomination des députés aux états-généraux. On se réunit ensuite en assemblée générale des trois ordres pour recevoir le serment des députés et leur donner les cahiers et les mandats contenant nos pouvoirs.

Quel fut ce serment ? Celui d'obéir fidèlement à leurs mandats , et de ne s'en écarter sous aucun prétexte , sous peine de devenir parjures et d'être désavoués comme tels.

Ce serment prêté , nos députés partirent. L'ouverture des états-généraux fut faite : grande discussion sur la manière de vérifier les pouvoirs ; scission des ordres , retraite du tiers-état au jeu de paume , serment prêté contraire aux mandats ; enfin , après bien des troubles et des orages , réunion des ordres.

Comme elle étoit forcée cette réunion , elle ne fut pas de longue durée.

Les députés aux états-généraux se déclarèrent assemblée nationale constituante et permanente : les mandats qu'ils avoient reçus furent déclarés comme non avenus et incapables de lier les députés.

L'anéantissement de la division des ordres fut prononcé : depuis lors , l'édifice entier de la mo-

narchie a été ébranlé , les propriétés ont été violées , le sang a coulé de toutes parts , l'anarchie est devenue générale. L'assemblée nous a offert le tableau effrayant de la réunion de tous les pouvoirs ; elle est tour-à-tour législative , judiciaire , administrative , et pouvoir exécutif suprême.

Il résulte de ce que je viens de vous dire , et que vous ne pouvez nier , que l'assemblée s'est placée au-dessus de la nation , dont elle a usurpé la souveraineté et méprisé le vœu consigné dans ses cahiers , que les députés se sont déliés de leur serment et ont appesanti sur nous le despotisme le plus monstrueux , le plus révoltant.

D'où je conclus qu'il est hors de doute que les provinces collectivement , et chacune séparément , a le droit , en refusant la nouvelle constitution contraire à leurs vœux , clairement et légalement exprimés , de demander compte à ses députés de l'inexécution de leurs mandats , et de les désavouer et punir comme mandataires infidèles et usurpateurs de pouvoirs qui ne leur ont jamais été donnés.

#### M. LE FIER.

Je conviens avec vous de la vérité des observations que vous venez de me présenter ; mais dans ce moment , comment faire ? Si nous refusons l'exécution aux décrets , vous allez voir naître l'anarchie , la plus cruelle ; il n'y aura plus aucun frein.

#### M. LE FRANC.

Mais , de bonne foi , croyez-vous que l'anarchie puisse être portée plus loin qu'elle l'est en ce moment ? Nous en sommes chaque jour les tristes victimes.

M. LE FIER

M. LE FIER.

Comment voulez-vous donc que nous sortions de cette crise ? Je n'en conçois pas la possibilité.

M. LE FRANC.

Rendons au roi son autorité , aux loix leur force , aux ministres de la loi le respect et l'obéissance qui leur est due ; et ensuite présentons au Roi un plan d'édit , qui , en supprimant tous les abus de l'ancien régime , vivifie toutes les parties de l'administration , et nous offre l'assurance d'un avenir moins malheureux .

Je crois avoir dans ma poche un papier sur lequel j'ai couché quelques idées ; si vous le permettez je vais vous en faire la lecture .

M. LE FIER.

Volontiers .

M. LE FRANC.

L'édit de réformation doit être conçu de manière qu'il résulte pour la nation , de sa pleine et entière exécution ,

1<sup>o</sup>. La jouissance de la vraie liberté , fondée sur l'obéissance exacte à la loi ; le respect le plus absolu pour nos propriétés , la sûreté la plus entière pour nos personnes .

2<sup>o</sup>. L'administration sage et bien entendue de nos finances : qu'il ne soit plus possible à des ministres tyrans et déprédateurs , de ruiner l'état et opprimer les sujets : en conséquence , qu'ils soient responsables des ordres contre les personnes , et de l'administration et emploi des deniers publics .

3<sup>o</sup>. Qu'il existe une égalité parfaite dans la contribution , aux charges publiques , ensorte que tous les citoyens quelconques , sans distinction de rang ,

d'état et de qualités, paient au trésor public en raison du revenu de leurs propriétés.

4°. Que toutes les servitudes personnelles et les droits insolites soient supprimés, comme attentatoires à la liberté et à la dignité de l'homme.

Que le surplus des droits féodaux soit payé, néanmoins après qu'examen sévère et exact aura été fait par les administrations provinciales, de la validité des titres.

*Clergé.*

Qu'on rende à la religion catholique, apostolique et romaine, sa majesté et l'unité de son exercice public.

Que les autres religions soient simplement tolérées, sans aucun exercice public ; que les citoyens attachés à ces religions participent aux charges et aux bienfaits du gouvernement, quand par leurs vertus et leurs services ils en seront reconnus dignes.

Que le clergé de France soit rétabli dans toutes ses propriétés.

Mais qu'il soit fait une répartition plus égale et plus juste des bénéfices.

Qu'une même personne ne puisse en posséder deux ; que ces mêmes bénéfices soient la récompense des travaux et du mérite.

Que ceux, autres que les archevêchés et évêchés qui excéderont quarante mille livres de revenu, soient grevés, à la décharge du trésor royal, du paiement des pensions que le gouvernement aura accordé.

Qu'à la première vacance des bénéfices excédant trois mille livres de revenu, il soit ordonné que les deux tiers du produit des deux premières années, les charges prélevées, seront versés directement par les fermiers dans une caisse d'amortissement destinée à l'extinction des dettes de l'état, & l'autre tiers fera versé

dans une caisse d'amortissement que le clergé sera tenu d'avoir pour la liquidation de ses dettes.

Que tous cardinaux , archevêques , évêques , abbés commendataires , prieurs , abbesses & prieures , & tous les chapitres quelconques , ainsi que les communautés religieuses , outre les impositions qu'ils supporteront comme tous les autres citoyens , feront tenus en outre de verser dans ladite caisse d'amortissement une somme annuelle quelconque , chacun en proportion de leur revenu , distraction faite des charges publiques , dont le tableau sera arrêté par l'assemblée du clergé .

Que les archevêques , évêques , abbés , prieurs , abbesses & prieures , soient assujettis à neuf mois de résidence dans leurs bénéfices .

Et dans le cas où ils contreviendroient à cette règle , qu'il soit prélevé sur leurs revenus une somme proportionnée à leur quotité , calculée avec le temps de l'absence , laquelle sera destinée aux pauvres de leur diocèse ou des paroisses où sont situés les bénéfices .

La même loi sur la résidence , & sous les mêmes peines , s'appliquera aux chanoines & chanoinesses .

Que les portions congrues des curés des campagnes seront portées à 1500 liv. , celle des vicaires à 700 liv. Il n'est pas juste que des pasteurs soient réduits au simple nécessaire ; il faut qu'ils soient dans le cas de secourir leurs pauvres . Quant aux cures des villes , elles doivent être fixées en raison de la grandeur des villes & de la population des paroisses .

Qu'il ne pourra subsister dans une même ville et paroisse deux communautés de religieux ou de religieuses du même ordre , et plus de trois dans une même province ; que le produit de la vente des biens des maisons supprimées , sera versé dans le trésor royal , après néanmoins qu'on aura suffisamment

pourvu à l'entretien et subsistance des maisons qui seront conservées, eu égard toujours au nombre de sujets qui y seront.

Que les communautés des religieux ou religieuses ne pourront être conventionnelles, à moins qu'il n'y ait huit religieux prêtres dans les unes, & dix religieuses professees dans les autres ; que toutes celles qui ne pourront compléter cette conventionalité seront supprimées, et le produit de la vente des biens versé au trésor public, toujour prélevement fait des fonds nécessaires pour l'entretien des maisons subsistantes, et d'un tiers pour la caisse d'amortissement des dettes du clergé, dont le receveur fourira tous les ans un état certifié à l'administration provinciale.

Que les vœux ne pourront être faits par les hommes avant vingt-cinq ans accomplis, et les filles vingt-un ans.

Que dans les villes les religieux seront obligés de tenir gratuitement les écoles de charité, où ils apprendront à lire et le catéchisme aux enfans du peuple et des ouvriers.

Que dans les campagnes il en sera de même pour tous les enfans des habitans ; qu'en cas d'éloignement où de distance des lieux, les religieux se partageront pour faire ce service dans les différens hameaux et villages.

Que dans les villes les religieuses seront de même chargées d'apprendre à lire, le catéchisme et à travailler aux filles du peuple et des artisans, le tout gratuitement.

Enfin, attendu la détresse où se trouvent nos finances, le secours de quatre cent millions offert par le clergé sera accepté et payable aux époques convenues.

#### *Noblesse.*

On confirmera à cette antique et respectable

noblesse tout ses droits et priviléges honorifiques. Les nobles paieront, au prorata de leurs revenus, les impositions royales comme tous les autres citoyens.

Qu'à l'avenir la noblesse ne soit plus achetée ; mais devienne le prix des services rendus à la patrie.

### *Ordre judiciaire.*

Que les abus dont fourmille l'administration de la justice soient réformés ; que la justice soit plus rapprochée des justiciables , qu'elle soit moins longue et moins dispendieuse à obtenir.

Que dans tous les ressorts des parlemens de France , qui font d'une trop grande étendue , comme ceux de Paris , de Toulouse , de Bordeaux , de Dijon , il soit créé de grands présidiaux.

Que ces présidiaux jugent jusqu'à dix mille livres au civil , & au criminel en dernier ressort ; qu'ils soient composés de trente officiers au moins , qui feront divisés en deux chambres , trois hommes du roi , & deux substituts.

Que toutes les questions d'état demeurent réservées aux parlemens , ainsi que le jugement des officiers des présidiaux , quand ils feront dans le cas d'être accusés.

Que toutes les épices soient supprimées dans les tribunaux , & qu'on donne aux officiers un honoraire qui leur tiendra lieu de gages ; mais que ces honoraire ne soient répartis que sur ceux qui assisteront & travailleront.

Que tous les magistrats soient tenus de verser dans les six mois , dans le trésor royal , un supplément de finance d'un tiers en sus de celle qu'ils ont déjà payée.

Que tous les officiers ministériels soient assujettis de même à verser ce supplément dans le trésor royal.

Que les juges de seigneur n'aient que les apposi-

tions de scellés , inventaires sommaires , tutelle , curatelle & police du lieu ; la haute police toujours réservée au roi & au officiers royaux , qui l'exercent en son nom .

Que tous les mois les sénéchaussées soient obligées d'envoyer trois officiers pour tenir leurs assises & juger les différents & procès survenus entre les justiciables des campagnes , sauf l'appel au présidial , pour toutes les sommes qui excéderont 200 livres .

Qu'il soit établi un plan de municipalité adapté aux villes , d'après l'avis des administrations provinciales .

Qu'il y ait des tribunaux de police dont les fonctions feront fixées & distinctes de celles des tribunaux ordinaires & des municipalités .

Que l'on s'occupe d'un plan de correspondance générale , pour la sûreté dans tout le royaume .

Que les maréchaussées soient doublées , attendu leur importance , & qu'il soit fait un nouveau règlement pour leur service , d'après le plan général de sûreté .

Qu'il soit fait un tarif fixe & clair de tous les droits de greffe , pour qu'il n'existe plus d'arbitraire dans cette partie .

Qu'on s'occupe incessamment des réformes à faire , tant au code civil qu'au code criminel ; qu'à cet effet il soit nommé une commission choisie parmi les magistrats des différens tribunaux , en préférant pour la partie criminelle ceux qui sont reconnus pour être instruits dans les formes , parce qu'ils sont plus à même , ayant fait beaucoup d'instructions de procédures , de connoître les réformes à faire .

Qu'il soit dressé un procès-verbal exact , & jour par jour , des séances de cette commission , & de la discussion de tous les articles proposés . *Il est essentiel d'éloigner , autant qu'il sera possible , les avocats de ces commissions , parce qu'au lieu d'éclaircir , ils ne font*

*qu'embrouiller les matieres. Cette recommandation devient d'autant plus importante à prendre en considération, que toute la France est témoin du mal qu'ils ont fait dans l'Assemblée nationale. Ce sont des intrigans, des ambitieux, pour lesquels tous les moyens sont bons, pourvu qu'ils les menent à leur but. Il faut croire que la nation sera guérie pour long-temps de l'envie de les nommer pour régir la chose publique.*

Comme l'état de notaire est des plus essentiels dans la société, qu'ils sont les dépositaires de la confiance & des dernières volontés des citoyens, il importe qu'ils soient investis de la plus haute considération, qui seule appelle la confiance; en conséquence nul ne pourra être reçu notaire, qu'après avoir subi les plus mûrs & les plus séveres examens, sur ses mœurs, sur son instruction, & jamais avant l'âge de trente ans.

Qu'il soit fait un règlement sage & sévere sur la discipline de l'ordre, des avocats; qu'ils ne puissent être reçus qu'après un cours de palais pendant au moins cinq années; qu'ils soient justiciables des tribunaux auprès desquels ils exerceront pour toutes les fautes qu'ils feroient dans l'exercice de leur état, dans le cas où l'ordre assemblé n'auroit pas fait justice de celui de ses membres qui auroit manqué.

Que la communauté des procureurs reçoive un règlement & un tarif des droits, tel que sans être onéreux aux plaigneurs, il puisse leur fournir une juste compensation de leur travail & de leurs soins.

Le procureur étant préposé par la loi pour guider la marche des procédures qui doit être tenue pour parvenir à obtenir un jugement, toutes les fois que par une omission de quelque point de forme il aura occasionné la perte du procès de son client, il doit être garant & responsable personnellement.

Que les huissiers soient mis dans l'impossibilité d'aggraver, par des infidélités ou des vexations, le

fort des malheureux condamnés, déjà souvent trop à plaindre par la perte de leur procès.

Que tout les trois ans régulièrement chaque assemblée provinciale envoie deux de ses membres pour porter au roi les doléances et demandes de leurs provinces, lesquelles seront répondues dans deux mois, qui demeurent fixés pour tous délais à la mission de ces députés, qui présenteront en outre le travail qu'ils auront fait relatif à leur province pendant les trois années, et le tableau de leur situation qui sera rendu public par la voie de l'impression.

Que ces députés assemblés ne puissent s'occuper d'autres objets que de ceux de leur mission spéciale, qui sera bornée au contenu des cahiers dont ils seront porteurs.

Qu'on s'occupe des moyens les plus prompts et les plus efficaces de soulager la trop malheureuse classe du peuple.

Qu'il soit donné aux manufactures, aux arts, la protection la plus active et les encouragemens les plus propres à les faire fleurir : cet objet tient essentiellement à la prospérité d'un empire.

Que l'agriculture soit vivifiée, encouragée et honorée comme le premier et le plus utile des arts.

Qu'il soit établi quatre universités dans la France, dans lesquelles il y aura une chaire de droit public, un école de droit, une de médecine, une de chirurgie, une de pharmacie, des professeurs pour toutes les langues.

Il est essentiel que l'on fournisse incessamment au gouvernement les plans les mieux médités et les plus sages sur leur organisation, attendu l'importance dont elles seront pour le bien de l'état.

Enfin, si l'état des finances est tel qu'il faille des secours extraordinaires, le roi est supplié de fournir

fournir à ses sujets le tableau exact des besoins.

La loyauté française , l'amour de la patrie et du roi, sont un sûr garant qu'il n'est pas un seul Français qui ne fasse les plus grands sacrifices pour fournir un secours tel qu'il puisse remettre le royaume , sinon au niveau , du moins très-près du niveau de ses affaires.

Voilà , Monsieur , quel est le seul remède aux maux sous le poids desquels nous gémissions. J'avois tracé ce léger apperçu qui , a besoin de plus grands développemens ; mais il ne m'appartient pas de les donner ; je laisse ce soin intéressant à gens plus instruits que moi .

M. LE FIER.

Ce que vous dites-là est fort bien vu ; mais comment l'exécuter ? cela me paroît impossible dans l'état des choses .

M. LE FRANC.

Comment , il vous paroît impossible de réparer le mal qu'on nous a fait ! Désabusez-vous ; si on a pu le faire , il ne sauroit y avoir d'obstacle invincible à ce qu'on le répare .

M. LE FIER.

Voici M. le procureur-syndic et nos fédérés : nous reprendrons notre conversation un autre jour .

M. LE DUR.

Bon soir , M. le Maire ; je vous amène Bon-Sens et Pas-Sot , que j'ai rencontrés , ainsi que Mde. l'Eveillée .

BON-SENS , PAS-SOT , ensemble .

Sarviteur , Monsu le Serviteur , Monsieur le maire : je vo demandons maire : nous vous demandons

pardon ; je vos zon fat attindre , mento ; mais o n'est pas nostra fauta , nos ayors quoque gerbe incoure à s'arra , je n'avons pas osa los laissi de fou , par que le tio menacave.

dons pardon ; nous vous avons peut - être fait attendre ; mais ce n'est pas notre faute : nous avions quelques gerbes encore à fermer , nous n'avons pas osé les laisser dehors , parce que le tems menaçoit.

#### M. LE FIER.

Il n'y a point de mal , Messieurs ; il est juste que chacun fasse son ouvrage , sur-tout quand il presse : nous avons tout le tems qu'il nous faut.

#### Mde. L'EVILLÉE.

Vous me trouvez paresseuse , mais quand on est à la tête d'une maison considérable , on n'a jamais fini ; il y a toujours quelque chose à faire ou à ordonner.

#### M. LE FIER.

Je conçois tous vos embartas ; il faut avoir une aussi bonne tête que vous pour y tenir.

Si vous voulez , messieurs et madame , vous asseoir , nous allons reprendre notre conversation où nous l'avons laissée hier.

Autant que je puis m'en souvenir , vous en étiez au camp , et à la cérémonie qui y fut observée.

#### B O N S E N S.

Vos ai dit vrai , vos ai raioun , je m'en sovente : Vous avez raison , je m'en souviens : allons ,

Pas-Sot , raconta com a tot  
s'ets passa; si t'oblie ququa  
chusa , j'o dirai.

Pas-Sot , raconte comme  
tout s'est passé ; si tu  
oublies quelque chose , je  
le dirai.

## P A S - S O T .

Le quatorze au madin ,  
je nos assemblimes à siaix  
hures , puis n'inprés je  
nous rendimes couma  
lous ordres d'au générat  
le portaiant d'in in endrait  
quy appellont bolevart  
porta Saint-Mardin in façă  
de l'opéra. Iqui , y nos  
balliront ina banira , qu'est  
la même que vos ai veue.  
I nous ringiront par dé-  
partamins , y mettiront  
los tropad'au rai au mettant  
de la fila. O i ave itou  
de que lous mounsieus  
de la villa , qu'étiant  
habilli de naid , frisi couma  
par alla à noce , puis n'in-  
prés o i ave de fanfares de  
tous cousta ; quant tot fut  
ringi , nos nos metimes  
inchamin , nos fimes molli .  
Par totes les rues uante je  
passimes , y nos applou-  
dissant , y voliant nos  
balli à déjeuna , on n'y a  
qu'invoyront de vin , de  
gataux d'en lous mou-  
mens que j'étonns arretta.

Le quatorze au matin ,  
nous nous assemblâmes à  
six heures ; ensuite nous  
nous rendîmes , comme  
le général l'avoit ordonné ,  
sur le boulevard de la porte  
Saint-Martin , en face de  
l'opéra. Là on nous donna  
une bannière qui est la  
même que vous avez vue :  
on nous rangea par depar-  
temens , on plaça les troupes  
du roi au milieu des  
fédérés : il y avoit aussi  
avec nous ces messieurs  
de la ville , habillés de  
noir et frisés comme pour  
aller à noces ; ensuite ,  
les fanfares étoient placées  
de tous les côtés. Quand  
tout fut rangé , on se mit  
en marche ; nous reçumes  
trois ou quatre ondées .  
Dans toutes les rues où  
nous passâmes , on nous  
applaudit ; on vouloit nous  
donner à déjeûner : il y  
eut plusieurs personnes  
qui envoyèrent du vin et  
des gâteaux dans les

Vos ne poi pas vos faire  
ina ida de les fêtes , de  
le caresses que nos fisit tot  
le public.

In passant d'arri le  
jardin d'aux Tuilaries ,  
totz l'assembla nationar  
habilli de naid se meti  
au metant de la troupa ;  
y la gobiront couma nos ,  
la pleuve los arrosit d'ina  
bonna manira.

Infion , j'arrivimes par  
in pont de bois a l'entra  
d'au camp. O i ave in  
intrant trois arcs de  
triomphe , inos firont  
défila par los dués arcs , qué  
riant à draita et à gauche.

Par lous députas de  
l'assembla entiront par  
celi d'au métant.

Le cop-d'œil ere biau ;  
d'aux doux las , oere pleins  
de gens , hommes , fennes ,  
efans , qu'étiant assetas sur  
des gradins préparas par  
lous recedre.

Au métant d'au camp ,  
o i ave in auter qu'aie qua  
tre faces . Après ce l'auter ,  
au fond d'au camp , s'ele

momens où nous étions  
arrêtés . Vous ne pouyez  
pas vous faire une idée  
des fêtes et des caresses  
que nous fit le public.

En passant derrière le  
jardin des Tuilleries ,  
l'assemblée nationale ha  
billée de noir se mit au  
milieu de la fédération :  
ils furent mouillés tout  
comme nous , et d'impor  
tance.

Enfin , nous arrivâmes  
par un pont de bois à  
l'entrée du camp . Il y  
avoit trois arcs de  
triomphe : on nous fit  
défiler par les deux arcs  
qui étoient à droite et à  
gauche .

Les députés de l'as  
semblée entrerent par  
celui du milieu .

Le coup - d'œil étoit  
beau ; les deux côtés du  
camp étoient garnis  
d'hommes , de femmes  
et d'enfans , qui étoient  
assis sur les gradins prépa  
rés pour les recevoir .

Au milieu du camp  
étoit un autel à quatre  
faces . Après l'autel , et au  
fond du camp , s'élevait

vave ina galaria , unta y  
ayant placé tous lous dépu-  
tas ; le roi etave au métant  
in face de l'auter , sur son  
trône ; la reina , sous efans  
et la familla royala eriant  
darri , in pau eleva , d'in  
in incinta , sépara douz  
autres.

Quand tous lous fédéra-  
fisont rangi , la meitia à  
draita , l'autra meitia à  
gauche , y commendiront  
de détachamens qui entor-  
riront l'auter. Quand tot  
fit à sa plaça , y commen-  
ciront la messa , y beniront  
lous drapiaux.

#### M. L E F I E R.

Le coup-d'œil devoit être superbe. Vous devez  
avoir eu bien du plaisir.

#### P A S - S O T.

Volivo que je yo dise  
vrai ? tot iquin ne m'a  
pas fait bien aise. J'ons  
entendu de vilains discors,  
qu'en y n'in firent au sar-  
ment. Y voliont quoques-  
uns fourça le rai à venir  
au metant d'au camp sur  
l'auter par jura ; d'autres  
disiant que le rai ne de-  
vare pas bugi de dessus  
son trône ; qu'on ave tort

une galerie où étoient  
placés les députés ; le roi  
étoit au milieu , en face  
de l'autel , sur son trône ;  
la reine , ses enfans et la  
famille royale étoient der-  
rière , dans une enceinte  
un peu élevée et séparée  
des autres.

Quand tous les fédérés  
furent rangés , la moitié  
à droite , l'autre moitié à  
gauche , on commanda  
des détachemens qui en-  
vironnerent l'autel. Quand  
chacun fut placé , on com-  
mença la messe , on bénit  
les drapeaux.

#### M. L E F I E R.

Voulez - vous que je  
vous dise vrai ? tout cela  
ne m'a pas fait plaisir. J'ai  
entendu de vilains propos  
quand on fit le serment.  
Quelques-uns vouloient  
forcer le roi à aller au  
milieu du camp sur l'autel  
pour jurer ; d'autres sou-  
tenoient que le roi ne  
devoit pas quitter son  
trône ; qu'on avoit tort de

de charchi à l'y fare quitta  
sa place : d'autres itout  
sotenant que notron rai  
ne devave pas jura, parce  
qu'al ave jura le jor de  
soun sacra ; que lous am-  
bassadeux d'aux rais étran-  
girs aviant éta présins au  
serment d'ausacre, et qu'y  
n'étiant ni ne poyant être  
à celi qui.

O n'y ave qui disiant  
avoie himeur , que l'as-  
sembla n'ave pas le droit  
de comminda au rai de  
jura ; qu'o ere ina chusa  
abominable qu'y secreiant  
au-dessus d'au rai ; que  
tos los jors y l'y faisiant  
de noveles sottises , que  
la nation ave tort de zo  
soffrir.

Oia miot que tot iquin :  
j'ons intendu dire à de  
braves fédérés qu'y se  
méfiant d'aux couquins ;  
qu'y gardaiant d'ous yots  
le rai, la reina et le dau-  
phin ; qu'y examinaient  
tous lous mouvamens et  
lous gestes quy veyant  
faire à certaina gens  
qui n'étiant pas loin  
d'au rai , ce lous même  
qu'aint volu faire tua la

vouloir qu'il quittât sa  
place. Enfin, il y en avoit  
qui prétendoient que le  
roi ne devoit pas prêter  
de serment , parce qu'il  
en avoit fait un le jour  
de son sacre , auquel les  
ambassadeurs des souve-  
rains étrangers avoient  
assisté , et qu'ils ne pou-  
voient ni ne devoient être  
à celui-ci.

Il y avoit des gens qui  
disoient ave chumeur , que  
l'assemblée n'avoit pas le  
droit de commander au  
roi de jurer ; que c'étoit  
une chose abominable  
qu'ils se crussent au-dessus  
du roi ; que tous les jours  
ils lui faisoient de nou-  
velles sottises.

Il y a mieux que cela :  
j'ai entendu dire à de  
braves fédérés qu'ils se  
méfioient des coquins ;  
qu'ils ne quittoient pas  
les yeux de dessus le roi ,  
la reine et le dauphin ;  
qu'ils examinoient tous les  
mouvemens et les gestes  
que pourroient faire cer-  
taines gens qui n'étoient  
pas loin du roi , les mêmes  
qui avoient voulu assas-

reinale le 6 octobre; y étant tot pretes, que lous braves, à tounbasurlous couquins, si y aiant fat la moindra mina par s'approchi d'aurai ; ou est y lous qui ne voliont pas que le rai venit à l'auter , y aiant pou que lous scélérats ne profitant de que le moumint par assassinai le rai J'en ons fremi, quant y man contatotes ce les horrurs ; je ne poin pas o credre ; mais je jugio par leu contenance et leu attition à ne pas quitta lous yots de dessus le rai, que véritableblamint y aiant pou de quoqua chusa. Y mant bian dit le nom de ce lous qui soppesonaient , mais je ne m'en sovente pas.

siner la reine le 6 octobre; qu'ils étoient tout prêts, ces braves , à fondre sur les coquins, s'ils faisoient seulement mine de s'approcher du roi. Ce sont eux qui ne vouloient pas que le roi vînt à l'autel, ils avoient peur que les scélérats ne profitassent de ce moment pour l'assassinier. J'en ai frémi , quand on m'a raconté toutes ces horreurs ; je ne pouvois pas me résoudre à les croire; mais je jugeai par leur contenance et leur attention à ne pas quitter les yeux de dessus le roi , que vraiment ils avoient peur qu'il n'arrivât quelque chose. On m'a bien dit le nom de ceux qu'ils soupçonoient, mais je ne m'en souviens pas.

#### M. L E D U R.

Ce que vous dites-là est faux ; c'est une atroce calomnie.

#### P A S - S O T.

O sera tot ce que vodri , o n'est pas moins vrai que je l'ons entendu dire , et que que lai jor tous los brava gens étant

Ce sera tout ce que vous voudrez , il n'est pas moins vrai que je l'ai ouï dire , et que ce jour là tous les braves gens

bian in pana. Où est l'ar-  
riva de que lé Capet que  
fese trembla tot le monde,  
parce qu'y disiant que si  
a n'ave pas iu quoque  
mauvais dessins , a ne  
sere pas revenu. Vos ai  
beau dire, mounsu le pro-  
curu, qu'quin est faux ,  
je ne zo ai pas invinta,  
et je no dirin pas si je  
l'avions pas entindu.

étoient bien en peine.  
C'est l'arrivée de ce Capet  
qui faisoit trembler tout  
le monde , parce qu'on  
disoit que s'il n'avoit  
pas eu quelque mauvais  
dessein , il ne seroit pas  
revenu. Vous avez beau  
dire , M. le procureur-  
syndic , que cela est faux ;  
je ne l'ai pas inventé , et  
je ne le dirois pas si je ne  
l'avois pas entendu.

## B C N - S E N S .

Laissons tot iquin , o ne  
fat pas plaisir à ce lous  
messieurs. Te ne dis pas  
le plus joli ; te ne conte  
pas que d'en que le camp  
je fimes molli jusque par-  
dessot nostra roba. Ou ere  
drole , de vére que les  
paures dames qu'étiant  
para , y ne poiant pas se  
mèdre à la souta ; y zo  
receviront tot. O n'y aura  
bin quocuna qu'auront pai  
la curiosita.

Laissons tout cela ; ça  
fait de la peine à ces  
messieurs. Tu ne dis pas  
le plus joli ; tu ne raconte  
pas que nous fûmes mouil-  
lés par trois fois jusque  
par - dessous nos habits.  
C'étoit une drôle de chose ,  
de voir ces pauvres dames  
qui étoient parées , qui  
ne pouvoient pas se mettre  
à couvert : elles reçurent  
toute la pluie. Il y en aura  
bien qui auront payé cher  
leur curiosité.

## P A S - S O T .

Ta bian raison ; je de-  
vrin ben m'en sovenir ;  
car j'attrapiot in bon  
rhume. Je me pensios ,

Tu as raison ; je dois  
bien m'en souvenir , car  
j'attrappai un bon rhume.  
Je pensai , on voyant tom-  
en

in veiant tomba que la pleuve, que le bon Jesus n'étave pas content de tot iquin, qu'a o désapprovave. Bouna Virja , qu'an j'y songe qu'auction, lous catarates d'au cier étiant meno ouvertes

O y ait in autra chusa que me fit penna ; j'entendios dire d'au ma de celi évêque d'Autun que disave la messa.

### B O N - S E N S .

Et me itot; mous vi-sins disiant que ce l'homme ne recrieave pas in idiot, qu'al amave lous Juifs ; qu'a commerçave avoie ce lous chins d'Israëli, qu'y l'y aient bailli d'argent par lous fare recédre citoyen acti.

Qu'ina différena , je me disio en me même , deceli prêtre avoie notron évêque , qu'est in brave et sint homme , qu'ame lous paures , que los solage et los console !

Al a le chombes torses , que l'évêque d'Autun ; al a ina figura faussa et maligna : je ne l'amarions pas. Iquin vous étonne ;

ber cette pluie, que le bon Jesus n'étoit pas content de tout cela , qu'il le désaprouvoit. Bonne Vierge ! quand je pense au tems qu'il faisoit , il sembloit que les cataractes du ciel étoient ouvertes.

Une autre chose me fit de la peine ; c'est le mal que j'entendis dire de l'évêque d'Autun qui disoit la messe.

### S E N S .

Et moi aussi : mes voisins disoient qu'il ne croyoit pas en Dieu ; qu'il aimoit les juifs ; qu'il faisoit commerce avec ces chiens d'Israélites , qu'ils lui avoient donné de l'argent pour qu'il les fît comprendre dans les citoyens actifs.

Quelle différence , disois-je en moi-même , de ce prêtre avec notre évêque , qui est un brave et saint homme , qui aime les pauvres , les soulage et les console !

Il a les jambes torses , cet évêque d'Autun ; sa figure est fausse et méchante : je ne l'aimerois pas. Cela vous étonne ;

D

mais je ne vos disions pas mais je ne vous dis pas  
le quart d'au mas que je le quart du mal que j'en  
n'ons intendu dire. ai entendu dire.

## M. LE FIER.

Ce que vous dites-là est fort sot, Claude : on voit bien que vous avez fréquenté mauvaise compagnie.

## M. LE FRANC.

M. le maire, je suis tenté de croire qu'il vous dit vrai ; car il y a très-peu de tems que je suis de retour d'un voyage que j'ai fait dans une assez grande ville, où j'ai entendu dire pire sur son compte, par gens qui le connoissoient depuis long-tems.

Vous conviendrez avec moi que si cela est, il est bien malheureux d'avoir des gens pareils pour nous faire des loix : quelle confiance voulez-vous qu'ils nous inspirent ? S'il étoit le seul dont on dît du mal, encore passe ; mais il y en a tant d'autres sur lesquels on raconte des choses qui font frémir !

## M. LE DUR.

M. le Franc, on vous a trompé ; M. l'évêque d'Autun est un homme de mérite, quoi qu'en dise M. le curé, et un des plus fermes appuis de la constitution.

## Mad. L'EVEILLEE.

Dites-moi, M. le procureur-syndic, connoissez-vous M. l'évêque d'Autun ? L'avez-vous vu quelquefois ?

## M. LE DUR.

Je ne l'ai jamais vu, je ne le connois pas par

moi-même ; mais j'ai vu son éloge consigné dans tous les journaux.

Mad. L'E V E I L L É E.

Je crois franchement que tous ces journaux nous débitent des mensonges. J'ai ouï dire qu'ils étoient payés pour faire l'éloge des députés et préconiser ce qu'ils font. Ce sont des meurt-de-faim pour la plupart, qui encensent l'idole du jour pour gagner quelques écus.

P A s - S O T.

O n'est pas étonnant que los jornios disiant de bien de l'assembla; y sant prèque tous fat par de députa : y ne sont pas assez beties par dire de mas d'eux ; y se baillont d'encins tant qu'y poyont. O ne manque à ce qu'y disont que la vérita ; mais y s'en moquent , parvu qu'y aiant d'argent etqu'y nos fesiant craire tot ce qui volont , y sont contins.

Mais o faut vire los papis de Paris , couma y vos lu donnont de démenti. O y a dans celi Paris de braves gens qui disont la vérita , que lous méchans volont cache par miot attrapa le monde.

Il n'est pas étonnant que les journaux disent du bien de l'assemblée ; ce sont des députés qui les font presque tous : ils ne sont pas assez sots pour dire du mal d'eux : ils se donnent de l'encens tant qu'ils peuvent. Il ne manque à ce qu'ils disent que la vérité : mais ils s'en moquent ; pourvu qu'ils gagnent de l'argent et qu'ils nous fassent croire tout ce qu'ils veulent , ils sont contens.

Mais il faut voir les papiers de Paris , comme ils leur donnent des démentis. Il y a dans ce pays-là de braves gens qui disent la vérité , que les méchans veulent cacher pour mieux attraper le monde.

J'ons eta témoin , quant y ont brûla ina gazetta que disave le chuses couma y étiant ; o n'ere que la canailla qu'ere pai par Capet qu'allit descindire chez cely brave gazeti ; ce que scandalizit lous brava gens , ou est que la polica laissit faire tot iquin.

O y ave de gins qui se plaignant , et disiant quo n'y ave que lous mauvais papi , que lous que préchaint la révolta , qui disiant d'au mas d'au rai , de la reina , d'aux ministres , quy laissaient vindre et cria par tota la villa , qu'ou ere scandalu ; mais totesque les plaintes , ne fant rin aux inragis , y vant toujours leu train.

J'ai été témoin , quand ils ont brûlé une gazette qui disoit les choses comme elles sont ; il n'y eut que la canailla payée par Capet qui alla faire une descente chez ce brave gazetier ; mais ce qui scandalisa tous les braves gens , c'est que la police laissa faire tout cela.

Il y avoit des gens qui se plaignoient , en disant qu'il n'y avoit que les mauvais papiers , ceux qui prêchoient la révolte , qui disoient du mal du roi , de la reine , des ministres , qu'on laissoit vendre et crier dans toute la ville ; que c'étoit un scandale : mais toutes ces plaintes , les enragés s'en inquietent peu , ils vont toujours leur train.

#### M. LE FRANC.

Il est certain qu'on n'envoie en province que des papiers incendiaires qui prêchent la révolte , les incendies et le pillage . Tous ceux qui pourroient nous éclairer , on a soin de nous les cacher : j'en ai lu quelques-uns par hasard , écrits avec beaucoup de modération et de sagesse , où les opérations de l'assemblée sont présentées sous un point de vue qu doit nous faire trembler sur les maux qu'elle nous prépare . Ce qui me fait ajouter foi à ce que disen-

ces papiers , c'est que je n'ai pas vu une seule des personnes revenant de Paris qui ont assisté à l'assemblée , qui ne m'en ait dit tout le mal possible.

## M. LE DUR.

Il n'y a que les ennemis du bien public qui puissent parler ainsi : ce sont ces maudits aristocrates qui sement le mensonge et la calomnie partout.

## B O N - S E N S.

Je vodrin bian que vos allassia vez Paris : vos edes bien partisin de l'assembla ; je gage avoi vo que quant vos l'auri veu quoque vai , vos diri tot couma nos . Vedde , je vos o diot din la sincérita de mouu ama , je ne vodrin , par faire changi tous ce lous qu'amont l'assembla , que les envoi par les vire et les acota , et sur-tot qu'y sachiant par u meimes couma que lous députa traitont notron rai : quan y reviendriant , y chantariant sur in autre ton . Vos dites tojor de ma d'au aristocrates : ou ere de brava gins , la suita zo fara vire .

Je voudrois que vous allassiez à Paris : vous êtes bien partisan de l'assemblée , je parie avec vous que quand vous l'auriez vue quelquefois , vous diriez tout comme moi . Voyez-vous , je vous le dis dans la sincérité de mon ame , je ne voudrois , pour faire changer ceux qui aiment l'assemblée , que les envoyer pour les voir et les écouter , et surtout qu'ils sussernt pareux-mêmes comment les députés traitent le roi : quand ils reviendroient , ils chanteroient sur un autre ton . Vous dites toujours du mal des aristocrates : ce sont de braves gens , la suite le prouvera .

## M. LE DUR.

Allez , mon ami , vous ne savez ce que vous dites .

Les aristocrates, je les connois mieux que vous ;  
se sont nos plus cruels ennemis.

M. LE FRANC.

Dites-moi je vous prie , monsieur , quels sont  
ceux que vous qualifiez d'aristocrates ? car je serois  
bien aise de les connoître.

M. LE DUR.

Tous les gens d'église , les nobles , les magistrats ,  
les financiers , en un mot , tous les gens riches .

M. LE FRANC.

Cela est fort bien ; mais je n'en suis pas plus  
avancé , je vous demande ce que vous entendez  
par un aristocrate : je vous prie de me dire à quoi  
je les connoîtrai , quel sont leurs principes .

M. LE DUR.

Ce sont tous ceux qui ne pensent pas dans le  
sens de la révolution , qui n'aprouvent pas l'assem-  
blée , qui blâment ses opérations et révoquent en  
doute le bien qu'elle nous fait .

M. LE FRANC.

Mais , monsieur , les opinions sont libres : je ne  
sais si l'assemblée a seule le privilége de bien penser ;  
c'est tout au moins problématique : mais ce qui ne  
l'est pas , c'est que depuis qu'elle nous gouverne , nous  
appercevons que , soit à la ville , soit à la campagne ,  
il y a plus de malheureux qu'auparavant , qu'il n'y  
a plus de loix , plus de subordination , que le  
commerce et les arts languissent , qu'on ne peut  
trouver un écu ; et par-dessus tout on est indigné  
de la manière dont l'assemblée traite le roi ; ce sont  
tous les jours de nouveaux outrages ; après l'avoir

dépouillé de tout son pouvoir, elle insulte chaque jour à l'impuissance où elle l'a mis, d'empêcher les progrès du mal et de la révolte.

L'assemblée, comme l'écrivoit quelqu'un à un de ses amis, réunit tous les pouvoirs, les exerce tous, non pour notre avantage, mais pour parvenir à ses fins; elle propage et protège l'anarchie par tout: il y a mieux, on est sûr qu'elle a des émissaires dans toutes les provinces pour prêcher sa doctrine et encourager l'insurrection.

A Paris, quand ils veulent faire passer quelques décrets importans selon eux, on a remarqué que la veille et le jour, l'assemblée est entourée de gens soldés qui crient et déclament en faveur de leurs projets. Je ne l'ai pas vu, mais j'ai reçu une lettre d'un brave homme qui me donne tous ces détails.

#### P A S-S O T.

Ce que vos veni de  
dire est vrai, ou est  
public à Paris, tot le  
monde zo sat, y me u ant  
fat remarqua in jor, jo  
veio me-même.

Ce que vous venez de  
dire est vrai, cela est  
public à Paris, tout le  
monde le sait, on me l'a  
fait remarquer un jour,  
je m'en convainquis par  
moi-même.

#### M. L E D U R.

Mon ami, il est aisé de vous faire voir ce qu'on veut.

Quant à vous, monsieur le Franc, je suis bien fâché de vous le dire, mais vous n'êtes que le pitoyable écho de quelques méchans aristocrates. Pourroit-on savoir quel est cet honnête homme qui vous écrit de pareils mensonges?

## M. LE FRANC.

Je me garderai bien de le nommer ; vous croiriez faire votre cour à l'assemblée et être dans le sens de la révolution en le dénonçant.

Mais revenons, je vous prie, à ce que je vous demandoïs : tant est-il que vous ne pouvez pas me définir ce que c'est qu'un aristocrate. Si ce ne sont que les gens d'église, les nobles, les magistrats, les financiers et les gens riches que vous qualifiez ainsi, nous les préférerons toujours aux autres, parce que ce sont eux qui font vivre les ouvriers et le peuple, en le faisant travailler.

## M. LE DUR.

Vous avez été à une bien mauvaise école, M. le Franc : si je ne vous connoissois pas aussi honnête homme, je vous croirois vendu aux ennemis de la révolution.

## M. LE FRANC.

Je suis en âge de penser par moi-même. Je n'ai pas toujours été ce que vous me voyez ; j'ai vu de plus près que vous le grand monde, j'en ai connu, les vices et les défauts : j'ai souvent gémi des abus de l'administration et de la tyrannie des gens en place ; mais je me suis contenté de désirer la réforme. Le roi nous offroit de la faire nous-mêmes, il nous avoit assemblés pour cela, et non pour le dépouiller de son autorité et renverser de fond en comble la monarchie.

Allez, monsieur, tout ce qui nous arrive n'est que l'effet d'une affreuse combinaison de mal intentionnés qui veulent dominer, et qui, sous l'appât de la liberté qu'ils offrent au peuple, le font servir à

à établir leur affreux despotisme qui nous écrasera un jour. Oui , monsieur , si nous ne nous opposons aux entreprises de ces prétendus philosophes , c'en est fait de nous ; vous verrez tomber la plus belle monarchie de l'univers. Je ne conçois pas , en vérité , comment on peut s'aveugler sur tout ce que fait l'assemblée : cette cruelle et fatale illusion nous coutera bien cher.

Je frémis quand je pense à ce que va devenir le pauvre peuple , ces ouvriers de toutes espèces , cette quantité de domestiques qui sont sans condition : les gens riches seuls les soutenoient , les faisoient vivre ; l'assemblée les dépouille , les proscrit en quelque manière. Les manufactures vont tomber , les arts vont se perdre : ils sont forcés de faire des retranchemens dans leur domestique ; ce sera autant de malheureux qui vont être livrés à la misère et au désespoir. A qui voulez-vous que ces infortunés s'en prennent ? ce ne pourra pas être à leurs marchands , aux amateurs des arts , à leurs maîtres : les marchands n'aynt plus de débit , ne peuvent faire aller leurs manufactures ; ils sont forcés de les mettre à bas , les artistes ne peuvent plus travailler ni faire travailler leurs ouvriers , puisqu'on ne leur commande plus rien : quant aux maîtres , ils sont bien forcés de renvoyer leurs domestiques , puisqu'il leur reste à peine de quoi vivre pour eux. Ce sera donc à l'assemblée qu'ils adresseront toutes leurs malédictions , et ce qu'il y a de plus terrible pour elle , c'est qu'elle les aura bien méritées. En vérité , c'est une horreur que d'abuser ainsi le peuple ; mais il est un Dieu vengeur.

M. LE FIER , bas.

Le Franc modérez-vous , je vous en prie.

( Haut ). Allons , brisons là-dessus , et sachons si

E

Bons-Sens et Pas-Sot ont vu l'assemblée nationale,  
s'ils ont assisté à ses séances.

### B O N - S E N S .

Ouai je l'on veue, jy      Oui, jel'ai vue; jy suis  
sommes alla duet vais.      allé deux fois.

### M. L E D U R.

Vous avez donc vu siéger nos augustes représentants ! Vous avez dû être émerveillés en entrant dans ce temple de la liberté.

### B O N - S E N S .

Vos vouli rire , vos vo  
gaussa de nos monsule  
parcuru , o est ben vrai je  
l'on vue cette sembla , je  
lous on veu celous députas ,  
y semblont de riabes , o  
n'est pas ina sembla y est  
ina faira , lous traïs quart  
sant habili couma de pou  
liçons , y ant de bottes ,  
de foet à la man , lous  
chaviot retrossa , de cha  
piaux de jaquet.

Quand j'en trio la par  
mira vai que je veio tot  
i quin , jo prenis par des  
étrangis qui veniant vira  
la salsa , je ne poin pas  
craide que de députas  
venissant d'en celi cos-

Vous voulez rire ,  
vous vous moquez de  
moi , monsieur le procureur : cela est vrai , je l'ai  
vue cette assemblée , j'ai  
vu ces députés ; ils  
semblent des diables : ce  
n'est pas une assemblée ,  
mais une foire ; les trois  
quarts sont vêtus comme  
des polissons ; ils ont des  
bottes , un fouet à la main ,  
les cheveux retroussés ,  
des chapeaux à la joquey.

Quand j'y entrai la  
première fois et que je  
vis cela , je les pris pour  
des étrangers qui venoient  
voir la salle ; je ne  
pouvois me persuader que  
des députés vinssent dans

tuma d'en ina granda assembla , y n'osariant pas alla vire quocun como fo den que lé acoutramint. Je fimes detrompa quand je le vimes saseta sur lu bancs. Y criaiont couma des inragis ; y tapayons dous pieds , de la man , y corriont d'in la de l'autre , y se montrant le pung , y se disiant de soutise los B. los F. allaiant leu train , je vos idio , y mant fat pou , in pau més'allaiant bâtre , j'étins si mécontent que je m'in alliot.

ce costume dans une grande assemblée : ils n'oseroint pas aller chez quelqu'un d'honnête dans un pareil acoutrement. Je fus bientôt détroussé quand je les vis prendre place sur les bancs. On commença ; ils parlaient tous à-la-fois , et criaient comme des sorciers ; ils se menaçoint , se montroient le poing , se disoient des sotises : les B. les F. alloient leur train. Je vous le dis ; ils m'ont fait peur , je crus un moment qu'ils alloient se battre ; je fus si mécontent que je m'en allai.

#### M. LE FIER.

Vous devriez rougir de tenir un langage pareil : ravaler ainsi la plus auguste assemblée , la représenter comme une caverne de brigands , une loge de fous !

#### PAS-SOT.

Mafionta , monsu le maire , vos o ai dit , ou est i quin tot crachi , ina taverna n'est pas pis ; o faut zo ai veu par zo credre : vekia le gins que nos ant bailly par

Ma foi , monsieur le maire , vous l'avez dit , c'est cela tout craché une taverne n'est pas pire ; ils faut l'avoir vu pour le croire : voilà cependant les gens qu'on nous a

nos faire de loix , je n'en poie pas revenir.

J'y allimes in autra vai par vire si o ete tojor de même. J'intendimes lire de papis ounte y fesiant de grands complimentis à l'assembla , je me metio a rire , mon visin me disit parque je risaions , je ly disimes quo i ave bian de que rire d'intindre des mesonges ; qu'appella vos de mensonges ! me disi-te in colera : ou est des adresses de la province qu approuvont ce qu'a fat l'assimbla , que trova vo donc d'étonnant i qui. Ce que je trove d'étonnant , ou est que je n'on intindu ina de ce les adresses quest faussa d'en notron pays , je n'avons rin délibera de lu écrire et cetapendant y venont de lire in compliment in notron nom , pardienna ouai , je somme si contins par lous remercia , nos sommes ruina , nos nos chicanons lous uns lous autres , nos n'avons pus d'argint , parsonna ne fant travailli ; tot le monde volont être maître ,

donnaés pour faire des loix : je n'en puis revenir.

J'allai une seconde fois pour savoir si c'étoit toujours de même : j'entendis lire des papiers où l'on faisoit de grands complimentens à l'assemblée ; je me mis à rire. Mon voisin me demanda pourquoi je rjois : je lui dis qu'il y avoit bien sujet de rire , quand on entendoit des mensonges. Qu'appellez - vous des mensonges ! me dit-il en colère : ces sont des adresses des provinces , qui approuvent ce qu'a fait l'assemblée. Que trouvez-vous-là d'étonnant ? Ce que je trouve d'étonnant , c'est que je viens d'entendre une de ces adresses qui est fausse. Dans notre pays nous n'avons pas délibéré d'écrire à l'assemblée , et cependant on vient de lire un compliment en notre nom. Pardié oui , nous sommes si contens , pour les remercier : nous sommes ruinés , nous sommes en dispute les uns les autres , nous n'avons

veikia ce qu'a causa cette  
sembla.

In monsu qu'ete de  
l'autralademe et que m'a-  
cotaye disit ce l'homme  
a raison, ou est de singa-  
ries, que que les adresses,  
y les envoient totes faites  
a celous qui sont lus  
partisins ; par qu'ina-  
dressa fit bona, o faudret  
assembla tos los citoiens  
acti et lu demanda ce qui  
pinsont , ou est ce qui  
n'ant pas fat , oi à miot ,  
monsu , disit-é i recevront  
tos lo jors des adresses qui  
ly fant de reprimindes  
et le blamont, y zant bian  
soin de les cachir , jugi  
i aure de l'esprit qu'anime  
ce l'assembla.

Notra disputa finit par  
n'in intendre ina que  
s'élevit d'in l'assembla  
entre doux députas , y  
voliant parla tous doux  
lous parmi , je lous regardis,  
y se tiraient par lous  
bras par se fere decindre  
de la tribuna , iquin me

plus d'argent , personne  
ne fait travailler ; tout le  
monde veut être maître ,  
voilà tout ce que nous  
cause cette assemblée.

Un monsieur qui étoit  
a côté de moi , et qui  
m'écoutoit, dit que j'avois  
raison , que les adresses  
n'étoient que des singeries,  
qu'on les envoyoit toutes  
faites aux partisans de  
l'assemblée ; que pour  
qu'une adresse fût bonne ,  
il faudroit assembler tous  
les citoyens actifs , et  
leur demander ce qu'ils  
pensent . C'est ce qu'on  
n'a pas fait ; il y a mieux ,  
monsieur , dit-il , l'assem-  
blée , reçoit tous les jours  
des adresses qui la répri-  
mandent , et blâment ce  
qu'elle fait ; ils ont soin  
de les caher : jugez par-  
là de l'esprit qui regne  
dans l'assemblée.

Notre dispute finit par  
une querelle qui s'éleva  
dans l'assemblée entre  
deux députés:ils vouloient  
parler tous les deux l'un  
avant l'autre. Je les  
regardai ; ils se tiroient  
par le bras pour se faire  
descendre de la tribune.

mit in coulera, je m'in Cela me mit en colère,  
alliot. je m'en allai.

## M. L F D U R.

Et vous aussi, Bon-Sens, vous renchérissez sur  
ce qu'a dit Pas-Sot.

## P A S - S O T.

Parque m'ai vo intar-  
rogi, me demeidave la  
verita ou le mesonge,  
par me je ne saie pas  
mintir vekia tot ce qu'o  
y est.

Pourquoi m'avez-vous  
interrogé? Me demandez-  
vous la vérité ou des  
mensonges? Pour moi je  
ne sais pas mentir: voilà  
ce qui en est.

## B O N - S E N S.

Dis de me donc monsu  
le parcuru, parque ai vo  
envoi in adressa de  
complimins a l'assembla;  
lous habitans m'ant dit  
que vous ne lous avias  
pas concura, ou est  
drole iquin, creiis vos  
avai le drai de nos faire  
dire ce que pensons  
pas, o n'est pas bian  
iquin de votra part,  
o ne faudre pas y revenir,  
je nos facharians tot de  
bon.

Dites moi donc, M. le  
procureur, pourquoi avez-  
vous fait une adresse de  
complimens a l'assem-  
blée? Les habitans m'ont  
dit que vous ne les aviez  
pas consultés: cela est  
drôle. Croyez-vous avoir  
le droit de nous faire  
dire ce que nous ne pen-  
sons pas? Ce n'est pas bien  
honnête de votre part:  
il ne faudroit pas y reve-  
rir, nous nous fâcherions  
tout de bon.

## M. L E D U R.

Vous êtes un sot: je n'ai point de compte à vous  
rendre.

## M. LE FIER.

Allons, messieurs, un peu plus de modération ; vous devez être persuadés que ceux à qui vous avez donné votre confiance en usent pour votre plus grand avantage.

## M. LE FRANC.

Brisons là-dessus : il est des choses sur lesquelles il est prudent de ne pas s'appesantir. Dites moi, Pas-Sot, j'ai lu dans les journaux que l'assemblée avoit reçu une députation de tous les peuples de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, qui étoient venus la complimenter sur la superbe constitution qu'ils donnoient à la France, et sur le bonheur qu'ils alloient procurer aux Français. Si le fait est vrai, cela prouvé en faveur de l'assemblée.

## P A S - S O T.

Je l'on veue que la diputation , je me lous rappelle , y semblaiant de masques , y eriant habilli de totes coleurs , arrangi de totes manires , mais ce quo iat est qui parlaient français : par des etrangis , ou est drôle , convenis-in.

Cela diputation fesit grand bruit d'in la villa ; mais quoque jors après , nos aprenimes que que

Je l'ai vu cette députation , je me les rappelle ces députés ; ils ressembloient à des masques : ils étoient habillés de toutes couleurs , et arrangés de toutes manières , mais tout ce qu'il y a , c'est que pour des étrangers , ils parloient bien français.

Cette députation fit grand bruit dans la ville , mais quelques jours après , on a appris que ces

lous pretindus, Afriquins, Asiatiques, Arméniens, Arabes, eriant de paris, qu'ou ere de droles quy aiant pai par joir que le rôle, que quoques mimbres de l'assembla los aiant fat habilli avoie lous habits d'aux comédiens, i aiant fait tot iquin par n'in imposa u puple et le trumpha.

Veikia ce qui fit décovrir que la farca. In de ce lous droles n'étant pas pai d'aux doze frincs que ly aiant promettu par faire le role d'arminien, aillit chez in brave députa quy appellont Biancourt et ly demindit son paaiment a se trompave, o n'ere pas celi qui, a le rinvoyt a soun confrare Liancourt qu'est in enragi.

Que l'histoira fut sue, o fit ina risa d'in la villa; mais lous braves gens n'eriant indigna, y disiant qu'ou ere abominable de trumpha insi le paure monde.

#### L E F R A N C.

Mais, Pas-Sot, est-tu bien sûr de ce que tu dis ? il ne faut pas avancer des faits pareils légèrement.

BON-SENS.

prétendus Africains, Asiatiques, Arméniens, Arabes, étoient de Paris, que c'étoit des drôles qu'on avoit payés pour jouer ce rôle, que quelques membres de l'assemblée les avoient fait habiller avec les habits des comédiens : tout cela n'étoit que pouren imposer au peuple et mieux le tromper.

Voilà ce qui fit découvrir la farce. Un de ces drôles qui n'avoit pas reçu les douze francs qu'on lui avoit promis pour faire le rôle d'Arménien, alla chez un brave député qui s'appelle Biancourt, et lui demanda son paiment : il se trompoit, ce n'étoit le bon ; il le renvoya à M. de Liancourt son confrère, qui est un enragé.

Cette histoire fut sue ; ce fut une risée dans la ville ; mais les honnêtes gens en furent indignés, et disoient que c'étoit abominable de tromper ainsi le pauvre monde.

## B O N - S E N S.

A vos o a dit vrai ,  
écrivi M. le Franc , vez  
paris , vos varris si j'ons  
dit in mot de trop . Parque  
vodria ves que je disions  
ina chusa pareilla si nos  
n'étians pas bian assura;

Il vous a dit vrai :  
écrivez , M. le Franc , à  
Paris , vous verrez qu'il  
ne vous a pas dit un  
mot de trop . Pourquoi  
voudriez-vous que nous  
vous disions une chose pa-  
reille , si nous n'en étions  
pas bien surs ?

## L E F R A N C.

Si le fait est vrai , et je n'en doute plus d'après  
la manière dont ces braves gēns me l'affirment ,  
vous conviendrez , M. le maire , que cette conduite  
est indigne , qu'on ne se joue pas ainsi de la crédulité ,  
de la bonne - foi du peuple . Jamais l'assemblée ne  
se lavera de cette basse supercherie ; et vous vou-  
lez qu'on la respecte après des faits pareils ! vous  
trouvez extraordinaire qu'on n'ait pas confiance dans  
ses opérations ! Ma foi , messieurs , si quelque chose  
m'étonne , c'est qu'on ait la bonté de la laisser  
subsister .

## M. L E D U R.

M. le Franc , vous abusez je vous l'avoue de  
notre patience . Comment , vous qui êtes instruit ,  
éclairé , vous donnez dans tout ce que vous disent ces  
gens-là . Vous devriez au contraire gémir sur leur  
aveuglement , et travailler à les tirer de l'erreur où  
on les a plongés : loin de là , vous avez l'air de donner  
créance à tout ce qu'il vous disent : c'est le vrai  
moyen de les affermir dans leur idées .

Et vous , Bon-Sens et Pas-Sot , vous devriez rougir

de vous être laissé abuser à ce point, et de déclamer comme vous le faites contre une assemblée à laquelle nous devrons bientôt la restauration de la France , et par-dessus tout la liberté, le plus précieux des biens. Je voudrais que vous puissiez sentir la différence qui existe entre l'ancien régime et la nouvelle constitution , combien cette dernière est avantageuse pour les Français. Je l'avoue , je n'aurois jamais cru qu'à travers les contradictions et les tracasseries continues qu'on a suscitées à nos représentans , ils eussent pu parvenir à nous faire une aussi belle constitution. Ils ont outrepassé nos espérances , nos vœux.

## B O N - S E N S .

Ce que vo dites iqui est boun par de beties qui ne sont pas en état de rin comprendre. Je ne nos laissons pas inliauda par de belles paroles.

Quant j'ons bailli nous mandats , o ère par travaili à nos solagi et noun pas par tot rinvarsi couma y zont fat. I ne se sont seulement pas donna la penna de lire lous cahiers. Sy y ayant fat ce que nos demandaions , nos serions tretous contins ; y n'auriant pas fat tant tua de brava gens , i n'auriant pas fat brûla los châtaux , i n'auriant pas fat pilli de tons lous la , y n'auriant

Ce que vous dites - là est bon pour des imbecilles , qui ne sont pas en état de rien comprendre. Nous ne nous laisserons pas attraper par de belles paroles.

Quand nous avons donné nos mandats , c'étoit pour travailler à nous soulager , et non pas pour tout renverser comme ils ont fait. Ils ne se sont seulement pas donné la peine de lire les cahiers. S'ils avoient fait ce que nous y demandions , nous serions tous contens ; il n'y auroit pas eu tant de bravos gens de tués , de châteaux de brûlés ; on n'au-

pas soleva lous sordats : infin que volis vo que je vos dise , y n'auriant pas volu assassina notron bon rai , la reina , nos braves princes et tos los seignu et gens riche ne se seriant pas infoi d'in lous pays étrangis. Pardienna voli vos que je vos dise ina bona verita ? Y nos ont inleva in bon rai par nos bailli de tyrains ; ve kiat tot ce que n'in est. Preni o couma vos vodri , je ne suais pas si betia que vo crei ; j'ons eu assez d'esprit par vire tot iquin.

roit pas pillé de tous les côtés ; on n'auroit pas soulevé les soldats. Enfin que voulez-vous que je vous dise ? on n'auroit pas tenté d'assassiner le roi , la reine , nos braves princes , et tous les seigneurs et gens riches ne se seroient pas sauvés en pays étranger. Pardié , voulez-vous que je vous dise une bonne vérité ? Il nous ont enlevé un bon roi pour nous donner des tyrans ; voilà ce qui en est. Prenez-le comme vous voudrez , je ne suis pas si bête que vous vous l'imaginez ; j'ai eu assez d'esprit pour voir tout cela.

### M. L E D U R.

Savez-vous bien que vous vous exposez , en tenant des discours pareils , à toute la rigueur des lois ?

### B O N - S E N S.

O n'y a pus de lois ; l'Assembla les a toutes rinvars , y-zant meta à la place lous décrets qui rindont la meitia dau ten sin sai ce qui fant. Y ne s'intendent pas los uns los autres. Couma volivo qu'y

Il n'y a plus de loix ; l'assemblée les a toutes renversées , et a mis à la place les décrets qu'elle rend la moitié du tems sans savoir ce qu'elle fait. Souvent ils ne s'entendent pas les uns les autres ; com-

fassiant de bouna chuses.

Vos me fari tot ce que vos voudri , je ne changrai pas de manira de pin-sa. Vos n'ai rin veu vos , vos crei tot ce que vos di sont celous deputa que vos écrivont ; nos o sca-vons , vedde vos , o n'est pas par rin que vos entre-tenis in coumerce de lettres avoi eux , on est par leurs aida à nos trompa.

ment voulez-vous qu'ils fassent quelque chose de bon ?

Vous me ferez tout ce que vous voudrez , je ne changerai pas de maniere de penser. Vous n'avez rien vu vous; vous croyez tout ce que vous disent ces députés qui vous écrivent. Nous le savons , voyez-vous ; ce n'est pas pour rien que vous entre-tenez un commerce de lettre avec eux ; c'est pour les aider à nous tromper.

#### LE FIER.

Finissons , je vous prie ; vous manquez absolument à M. le procureur-syndic ; vous nous forcerez à sévir contre vous. Est-ce ainsi que vous avez profité des leçons qu'il vous a données ? Vous le feriez repentir des bontés qu'il a eu pour vous.

#### BON - SENS.

Vedde , M. le maire , vos êtcs in brave homme , je vos respete ; mais ne me faides pas parla : il y a des gins que porriant s'en repintir ; qu'y ne feiant pas tant leurs malins , je tous craignons pas.

Voyez , M. le maire , vous êtes un brave homme , je vous respecte ; mais ne me faites pas parler : il y a des gens qui pourroient s'en repentir ; qu'ils ne fassent pas tant les méchans , je ne les crains pas.

Tot ce que vos a dit Bon-Sens sur l'assembla vous surprind ; mais si vous scaia couma al est couposa , vos cessaria d'ere étonna : jugis-in par que lous que je vais vos nomma.

Oi a in *Mirabiau* qu'est tot laide de crimes , qu'a eta condamna à ere pin-dù par ai inleva la fenna d'in autre.

Al a fat tant d'autres couquinaries qui l'ant fat infarma ein praison , dans d'en de châtaux forts.

A l'est intardit par la justica que l'homme a ne pot traita avoie parsonna par ses propres affaires ; et y l'ant reçue din l'assembla par faire les de tota la Frinca ! I quin ne pot se concedre ; ou est le pus fiar scélérat quo y aie bian loin.

In *Barnave* qui n'ame que le seng , que disit dans l'assembla , quant quocun se plaignant de ce qu'y aiant tua Follon , Barthi , Fleselles , celi seng ère té si pur par ne pas

Tout ce que vous a dit Bon-Sens sur l'assemblée vous surprend ; mais si vous saviez comme elle est composée , vous cesseriez d'être étonnés : jugez-en par ceux que je vais vous nommer.

Il y a un *Mirabeau* qui est tout laid de crimes , qui a été condamné à être pendu pour avoir enlevé une femme.

Il a fait mille autres coquineries qui l'ont fait enfermer dans des prisons , des châteaux forts.

Il est interdit par la justice ; il ne peut faire des affaires avec personne ; et on l'a reçu dans l'assemblée pour faire celles de la France ! Cela ne peut se concevoir ; c'est le plus fier scélérat qu'il y ait bien loin.

Un *Barnave* qui se plaît dans le sang , qui dit dans l'assemblée , quand quelqu'un se récrioit sur l'assassinat de Foulon , Berthier et Flesselles : Ce sang est-il donc si pur.

*le varsa ?*

Oi est in patit malin  
dogua que soffle et prêche  
la revorta. Al est bian  
juene par ere si coquin.  
Que sera té dont quant a  
sera pus viot.

In Robespire, qu'est in  
vi ain me le , qui n'a que  
de soutises à la bocha ,  
que n'en dit de tot le  
le monde : al ne parle ,  
que l'homme , que par  
fare de mas à quo qu'un.  
O n'est pas étonint, a l'est  
parint de celi scelerat de  
*Damien* , qu'ave assassina  
notron rai.

Ou est ina chinilla que  
celi brave évêque d'Arras  
a éleva à sous dépints.  
Jarnon , couma a dit n'air  
de regret , car a n'a fat  
qu'in ingrat:iquin n'étonne  
pas , ou est le vice à la  
moda d'in cela révolu-  
tion.

In Mathiot Mouam-  
rincy , qu'est ina jeuna  
barba , qu'est quasi sorti  
d'au coulege unte a n'ave  
pas fini ses classes par  
venir faire de lois. O fat  
pidi in verita d'ai nomma  
de celous petits fotriquet.

*qu'on ne puisse le verser ?*

C'est un petit dogue  
qui souffle et prêche la  
révolte : il est bien jeune  
pour être si coquin. Que  
sera-t-il donc quand il  
sera vieux ?

Un Robespierre , qui est  
un vilain merle , qui n'a  
que des sotises à la bou-  
che , et qui en dit de tout  
le monde : il ne parle , cet  
homme , que pour faire  
du mal à quelqu'un. Cela  
n'est pas étonnant , il est  
parent de ce scélérat de  
*Damiens* qui avoit asas-  
siné notre roi.

C'est une chenille que  
ce brave évêque d'Arras  
a élevé à ses dépens. Jar-  
nidié , comme il doit en  
avoir de regret , car il n'a  
fait qu'un ingrat : cela  
n'étonne pas , c'est le vice  
à la mode dans cette ré-  
volution.

Un Mathieu Montmo-  
rency , qui est une jeune  
barbe , qui , à peine sorti  
du collège où il n'a-  
voit pas fini ses classes ,  
est venu faire des lois.  
Cela fait pitié d'avoir  
nommé de ces petits fou-  
triquets.

A pourtave in biau nom,  
que lé pitit drôle ; a la  
traina d'an la boa. Mais  
o n'y a rin qu'étonne. Al  
y est connu qu'a n'est pas  
d'au seng d'aux bons  
Mounmorency : y disont  
même que sa mara s'ére  
trumpha de liet le jor qu'a  
la conceu , qu'a ne fesit  
pas attention qu'o n'ére  
pas soun mari qu'etave  
cuchi; vekia ce qu'o y  
est de se cuchir sin li-  
mira.

In *d'Aiguillon* que  
trahit soun rai. Al a oblii ,  
que lé gros coquin , que  
le grand pare dau rai a  
ampachi que lous juges  
d'au parlament ne fais-  
siant copa la tête à soun  
pare qua l'ave bian me-  
rita. Oi est in d'aux pus  
enragis. Quant à vo faire  
qu que mauvais cop à  
s'habille in fenne.

Lous frares *Lameth*.  
Celous doux couquins  
eriant paures courma Jobe;  
on est le rai qu'a prai soin  
de lu infinça , que les a  
neurri et éleva ; al les a  
cumbla de bians ; y zo ant  
tot oblii : iaure y le tra-  
hissent ; y sount lous plus

Il portait un beau nom ,  
ce petit drôle ; il l'a traîné  
dans la boue , mais il n'y  
a rien en cela qui m'é-  
tonne. Il est reconnu qu'il  
n'est pas du sang des bons  
Montmorency : on dit  
même que le jour que sa  
mere l'a conçu , elle se  
trompa de lit , et qu'elle  
ne fit pas attention que  
ce n'étoit pas son mari qui  
y étoit couché. Voilà ce  
qui arrive quand on se  
couche sans lumiere.

Un *d'Aiguillon* qui tra-  
hit son roi. Il a oublié ,  
ce gros coquin , que le  
grand-pere du roi a em-  
pêché que les juges du  
parlement ne fissent tran-  
cher la tête à son pere  
qui l'avoit bien mérité.  
C'est un des plus enragés.  
Quand il veut faire quel-  
que mauvais coup , il s'ha-  
bille en femme.

Les freres *Lameth*. Ces  
deux coquins étoient pau-  
vres comme Job ; c'est le  
roi qui a pris soin de leur  
enfance , qui les a entre-  
tenus et élevés ; il les a  
comblé de biens ; ils ont  
tout oublié : maintenant ils  
le trahissent ; ils sont les

acharna contra lui et  
countra la reina. Je ne  
poie miot lous compara  
qu'à de viperes que le  
rai a neuri d'in soun sin,  
et qui iaure le déchiront.  
Moustres d'ingratituda ,  
liq et l'autre y sant l'hor-  
reu de tos les gins de  
bian.

In cerdain *Camus* ,  
qu'est in gros bredolion ,  
al est insolent couma ina-  
porta de praison : o  
y est le clargi , dount al  
ere le conseir , qui l'a fat  
vivre , ansi que sa fenna  
et ses enfans ; à zo aoblii.

L'assembla cret ce  
l'homme couma l'évan-  
gila ; et le tot , jo creie ,  
parce qu'a dit de mas de  
tot le monde , qu'a vole  
tous celous que l'y ve-  
nont à la pensa , infin  
parce qu'a sampille le  
clargi couma in loup sam-  
pille et déchire los mou-  
tons. Que lé gros cayon  
s'engraisse in depoliant  
los autres.

In *Frêteau* , qu'est in  
hypocrita , al a eta ma-  
gistrat d'au parlament :  
a ne s'envovint plus. Ou  
est in intragi que vodore

plus acharnés contre lui  
et contre la reine. Je ne  
puis mieux les comparer  
qu'à des viperes que le roi  
a nourri dans son sein , et  
qui à présent déchirent ce  
même sein. Monstres d'in-  
gratitude l'un et l'autre ,  
ils sont l'horreur de tous  
les gens de bien.

Un certain *Camus* , qui  
est un gros bredouillon :  
il est insolent comme une  
porte de prison : c'est le  
clergé , dont il a été le  
conseil , qui l'a fait vivre ,  
ainsi que sa femme et ses  
enfans ; il l'a oublié.

L'assemblée croit cet  
homme comme l'évan-  
gile ; et le tout , je pense ,  
parce qu'il dit du mal de  
tout le monde , qu'il vole  
tous ceux auxquels il  
pense , enfin parce qu'il  
sampille le clergé comme  
un loup sampille et dé-  
chire les moutons. Ce gros  
cochon s'engraisse des  
dépouilles des autres.

Un *Frêteau* , qui est un  
hypocrite : il a été ma-  
gistrat du parlement ; il  
l'a oublié. C'est un enragé  
qui voudroit faire du mal  
faire

faire demal à tretous. Al a d'embition , celi homme , mais le bon diot fara que ne russira pas. Osere bian juste , o faut punir laus malins ; et sur-tot los tartuffes.

In *Duport*. A l'est itot counselfi au parlament Celi morvou , a s'est imagina de volir joir in rôle d'in que l'assembla : mais a se fat moqua de lui , a fat sous complots a voie lous Lamet et Barnave. A voie de pareils associs , al ira loin d'en le crime. Y sant tous traïs de bouns maîtres d'in que le ginre.

In *Chapelier*. O faut vier couma y l'arringont , que le chin d'avocat briton ; al a éta maudit de son pare ; al a fat des couquinaries den sonn pays : y me le contiront bian ; mais je me les rapele pas. Quant al é venu par l'assembla , a n'ave rien. hébian ! maugré iquin , a menave in train , sur-tot a joiale in juet d'infer , a countinuie iaure. Unte prend té l'argint ? ou est Philippe Capet , lous anglois , lous agioteux qui

à tout le monde. Il a de l'ambition cet homme , mais le bon Dieu fera qu'il ne réussira pas. Cela est juste , il faut punir les méchants , et sur-tout les tartuffes.

Un *Duport*. Il est aussi conseiller au parlament. Ce morveux , il s'est imaginé de vouloir jouer un rôle dans l'assemblée , mais il se fait moquer de lui : il fait ses complots avec les Lameth & Barnave. Avec de pareils associés , il ira loin dans le crime ; ce sont trois bons maîtres dans ce genre.

Un *Chapelier*. Il faut voir comme on l'arrange ce chien d'avocat breton : il a été maudit par son pere ; il a fait des coquineries dans son pays : on me les a bien racontées , mais je ne m'en souviens pas. Quand il est venu à l'assemblée , il n'avoit rien. Eh bien ! malgré cela , il menoit un train , il jouoit sur-tout un jeu d'enfer , et il continue encore. Où prend - il l'argent ? c'est philippe Capet , les agioteurs qui lui en don-

*Ly en baillont : mais laisi faire , tot se saura in jor ; o faudra qu'y la dansiant.*

In *Goui d'Arcy*, qu'est in impudent, in effronté, que ment totes les vais qu'a y sounge et que soun intérêt le comende. Ou est in ptit scelerat qu'a pus de malica qu'a n'est gros : y m'an dit qu'a finire mas quoque jor ; o sera bian fat.

In *Sillery*, qu'est in lâche, in couquia, qu'est lia avoie Philipe Capet ; ou est soun ama damna. Y me rappelliront qu'au cumbat d'Ouessant a se cachit à fond de cala avoie Philippe.

Al est in poustillon d'au crime. Quant vos le vei, Capet n'est pas loin.

In *Gopil*, in *Reubel*, in *Rœderer*, in *Treillard*, que j'appont & mordont couma de chins enrágis.

In *Coroller* qn est complice d'in l'affaira d'aux cinq et six octobre, et tant d'autres dont je me sonvente pas d'au noms.

nent : mais laissez faire, tout se saura un jour, il faudra bien qu'ils la dansent.

Un *Gouy d'Arcy*, qui est un effronté, qui ment toutes les fois qu'il y pense et que son intérêt l'exige. C'est un petit scéléérat qui a plus de malice qu'il n'est gros : on m'a dit qu'il finiroit mal quelque jour, ce sera bien fait.

Un *Sillery*, qui est un lâche, un coquin, qui est lié avec philippe Capet, c'est son ame damnée. On me rappela qu'au combat d'Ouessant il se cacaha à fond de cale avec Philippe.

C'est le postillon du crime. Quand vous le voyez, Capet n'est pas loin.

Un *Goupil*, un *Reubel*, un *Rœderer*, un *Treilhard*, qui crient & mordent comme des chiens enrágés.

Un *Coroller*, qui est le complice dans l'affaire du cinq au six octobre, & tant d'autres dont je ne me rappelle pas les noms.

Tot ce que je vene de vos dire est d'in in livre dont j'ons entendu la lectura. Je l'ons acheta : oia tant d'autra chusas dont je ne me rappele pas ; je vos les o farai lire.

Tout ce que je viens de vous dire est dans un livre dont j'ai entendu la lecture : je l'ai acheté. Il y a tant d'autres choses dont je ne me souviens pas ; je vous le ferai lire..

### B O N - S E N S .

T'en oblie d'aux bons , et le Menou , y m'an dit qu'al ave ota sa croie de sa botonira et demanda quy détruisiant l'ordre de notron grand sint Loys , jarnon tos los braves chevalis qu'y étiant se sont leva et l'ant agoni d'ina jolia manira , aussi qu'a ve té besoin que l'homme de faire i quin , ô ne falle pas la porta veikia tot et ne pas insurta los braves militaires que l'ant pai de ler sang.

Ym'antdit et tot queque lé Menou et ave cribla de dettes avant l'assembla , que depuis qu'a y est al a invoi par pair sous dettes et qu'a l'a d'argent par joir et paracheta de terres.

Que lous que medisiant iquin étiant de soun pays et aiont l'air d'in parla

Tu en oublies de bons : et M. de Menou , on m'a dit qu'il avoit ôté sa croix de sa boutonnière et demandé qu'on détruisît l'ordre de saint - Louis. Parbleu tous les braves chevaliers qui étoient là se sont levés et l'ont mené de la belle manière : aussi qu'avoit-il besoin de faire cela ? il ne falloit pas la porter , voilà tout , et ne pas insulter les braves militaires qui l'ont payée de leur sang.

On m'a dit aussi que M. de Menou étoit crible de dettes avant l'assemblée ; que depuis qu'il y est , il a envoyé pour les payer , et que l'argent ne lui manque pas pour jouer et pour acheter des terres.

Ceux qui me disoient cela sont de son pays , et ils en parloient comme

couma de gens bian  
instruits , ja in invia de  
lu demanda ont o creiyant  
qu'a prene l'argent , mais  
je nosios pas.

de gens biens instruits,  
J'aveis envie de leur  
demander où ils croyoient  
qu'il prît l'argent , mais  
je n'osai pas.

## P A S - S O T .

Le Philipe Capet te  
n'en parle pas , c'est sti  
la qu'est in grand drole ,  
al a voulu fere assassina  
notro rai , nostra reina ,  
o se n'est pas fallu de  
biaucoup.

Ce lai Philipe a fat tot  
lo crimes à ce quy disont ,  
on est in couquin abomi  
nable , à na gin de front ,  
y ly fant soun procès , y  
l'ant dénonci , tot iquin  
ne ly fat rien , a va tojor  
soun chamin et l'assembla ,  
le recet d'in soun sin ! o  
fa trimbla ,

Jons voulu le vire de  
près que lé gaillard , al  
est laide comme in riable ,  
al e de borgeons sur la  
figura , i man dit que soun  
ama etave plus laida que  
son grouin .

A paye lous coquins  
par fare de motions , par  
trobla la villa et lous  
provinces , tot ce que jons  
intendu dire à Paris m'a

Le Philippe Capet , tu  
n'en parle pas : c'est celui  
là qui est un grand drôle ,  
il a voulu faire assassiner  
notre roi , notre reine ;  
il ne s'en est pas fallu de  
beaucoup.

Ce Philippe a commis  
tous , les crimes à ce qu'on  
dit : c'est un coquin  
abominable , il n'a point  
de front . On lui fait son  
procès , on l'a dénoncé :  
tout cela ne lui fait rien ,  
il va toujour son chemin  
et l'assemblée le souffre  
dans son sein ! cela fait  
trembler .

J'ai voulu voir de près  
ce gaillard-là , il est laid  
comme un diable ; il a  
des bourgeons sur la  
figure : on m'a dit que  
son âme étoit aussi laid  
que son visage .

Il paie les coquins pour  
faire des motions , pour  
mettre le trouble dans la  
ville et dans les provinces :  
tout ce que j'en ai entendu

rappella qu'y man dit que d'in le Dauphina , d'in le Maconnois , ou ère in se servant de soun nom quy brulant lous châtaux , y disiant par incragi los coquins que Philipe vene avoie de tropa par lous soutenir.

O n'ere pas d'autre  
bruit d'en le tion.

dire à Paris m'a rappelle qu'on m'a dit que dans le Dauphiné et dans le Mâconnois , c'étoit en se servant de son nom qu'on brulait les châteaux : on disoit pour encourager les coquins , que Philippe venoit avec des troupes pour les soutenir.

Il n'y avoit pas d'autre  
bruit dans le tems.

### B O N - S E N S .

Je me n'en rappelle Je m'en rappelle.  
bian.

### L E D U R .

J'ai eu la patience jusqu'ici d'entendre tous vos sots et impertinens propos , mais c'en est trop , il m'est impossible de me taire plus long-tems , je vous ferai punir d'une manière exemplaire si j'apprends que vous en teniez de pareils aux habitans.

### P A S - S O T .

Grand merci , M. le parcuru , par vos plaire o faut mintir , je n'o poye pas , parque me demandave ce que j'ons veue , on est votre fauta.

Que me fario-vo ! je ne fons de ma à parsonna ,

Je vous remercie , M. le Procureur-syndic : pour vous plaire , il faut mentir ; je ne le puis pas. Pourquoi me demandez-vous ce que j'ai vu ? c'est votre faute.

Que me ferez-vous !  
j'en fais de mal à personne

je ne prenons le bian de parsonna , j'amons notron rai , la reina , sous enfants , j'obeissons à la justica et j'acotons notron cura quant a nos prêche , j'amons le bon dio. Tot iquin n'est pas de ma.

O m'est bian parmi de dire ce que j'ons veu & intendu. Mais vos que me faides de reproches , parque soffri-vo qu'y disiant du ma de notron rai , de la raina , qu'y fasiant tort aux seignurs , qu'y brûllant lous châtaux , qu'y insultiant notron cura ? Tot iquin est de crimes , et vos ne dites rin à celous que le faisont. Jugi vo vos même , et laissi lous autres tranquilles , pensa couma y volont.

Finis donc , Pas-Sot : qu'as-te besoin de dire tot iquin , pisque celous messieurs se fâchont ? Al-lons-nous-en avoie M. le Franc et Mde. l'Eveillée. Adiot , M. le maire ; adiot , M. le parcouru.

je ne prends le bien de personne , j'aime mon roi , la reine , ses enfants , j'obéis à la justice , j'écoute mon curé quand il me prêche , j'aime le bon Dieu. Tout cela n'est pas du mal.

Il m'est bien permis de dire ce que j'ai vu et entendu ; mais vous qui me faites des reproches , pourquoi souffrez - vous qu'on dise publiquement du mal du roi , de la reine , qu'on fasse tort aux seigneurs , qu'on brûle leurs châteaux , qu'on insulte notre curé ? tout cela sont des crimes , et vous ne dites mot à ceux qui le font. Jugez-vous vous-même , et laissez les autres tranquilles penser comme ils veulent.

Finis donc , Pas-Sot : qu'as-tu besoin de dire tout cela , puisque ces messieurs se fâchent ? Al-lons-nous-en avec M. le Franc & Mde. l'Eveillée.

Adieu , M. le maire , adieu , M. le procureur syndic.

## M. LE DUR.

Demain , téméraires , vous vous rendrez à la municipalité. Là , vous serez jugés et traités comme vous le méritez.

## M. LE FRANC.

Permettez-moi de vous observer , M. le procureur-syndic , que je ne crois pas que vous puissiez abuser de ce que ces gens vous on dit dans leur conversation particulière pour les abuser. C'est tout ce qu'il vous seroit permis de faire , si'ils avoient tenu ces propos dans un cabaret ou autre lieu public.

Si vous les dénonciez , vous auriez l'air , aux yeux de tous les honnêtes gens , de leur avoir tendu un piege en les pressant de s'expliquer sur ce que vous leur avez demandé , et la paroisse pourroit fort bien voir cela de mauvais œil. Vous finiriez par en avoir du désagrément ; je vous déclare que , quant à moi , je les défendrai.

Allez m'attendre , Bon-Sens , pas-Sot ; je vais vous rejoindre chez Mad. l'Eveillée.

## B O S - S E N S . P A S - S O T . ( ensemble . )

Nos y vons , M. le Franc.      Nous y allons , M. le Franc.  
*( Ils sortent . )*

## M. LE FIER.

Nous voilà seuls maintenant , M. le Franc & madame l'Eveillée ; vous êtes gens sages & raisonnables : convenez avec moi que ces habitans nous ont tenu des discours bien extravagans et bien méchans. Je ne sais pas qui c'est qui peut leur avoir fait des contes aussi absurdes. Toute ma crainte , je vous l'avoue , c'est qu'ils n'aillent les répéter dans le village , et qu'ils ne

persuadent toutes ces folies aux habitans , d'autant mieux qu'ils passent déjà pour des avocats dans le district , et se mêlent de donner des conseils qui sont beaucoup mieux suivis que tous ceux que la municipalité pourroit donner.

M. L E D U R.

Il y a un bon moyen de les en empêcher : c'est de les faire arrêter et leur faire faire leur procès.

M. L E F R A N C.

Le parti que vous proposez-là , Monsieur , est violent , et je ne crois pas que vous y pensiez sérieusement. Si vous voulez voir soulever tout le district contre vous , c'est le plus sûr moyen. Je vous l'ai déjà dit , ces deux habitans sont aimés , et vous joueriez gros jeu en vous conduisant ainsi que vous le proposez.

M. L E F I E R.

M. le procureur-syndic , je ne pense pas comme vous : le parti de la douceur est le seul qu'il convienne de prendre.

Je me charge de les raisonner ; ils ont quelque confiance en moi .

Dans les circonstances où nous sommes , tout éclat est fâcheux , et peut mener plus loin qu'on ne pense.

M. L E D U R.

Vous êtes toujours le même , M. le maire : il n'est pas possible avec vous de rien faire. Ce n'est pas avec une foiblesse pareille que nous établirons la constitution. Que diroit l'assemblée si elle savoit que nous avons laissé impunis des propos aussi graves ?

M.

## M. LE FIER.

Par égard pour moi , vous devez oublier ce qui s'est passé : ce seroit me compromettre que d'aller rendre plainte sur une conversation qui a eu lieu chez moi ; ce seroit violer l'asyle de la confiance. Je vous prie donc qu'il ne soit plus question de tout cela.

## M. LE DUR.

Mais , Monsieur , si le comité des recherches de l'assemblée nationale ou de la ville de Paris venoient à être instruits ; on nous accuseroit d'avoir manqué à notre devoir , et nous recevrions ordre d'informer contre eux : trop heureux si on ne nous mandoit pas à la barre pour nous réprimander .

## M. LE FRANC.

Si vous n'instruisez pas les comités des recherches , comment voulez-vous qu'ils le sachent ?

D'ailleurs qu'ont-ils à voir à ce qui se passe dans la province ? N'est-ce pas une infamie que ces comités ? L'inquisition n'est pas plus odieuse. Comment , on corrompt les domestiques , les secrétaires , on emploie les moyens les plus malhonnêtes pour compromettre les honnêtes gens , sous prétexte qu'ils sont aristocrates. Fi donc , Monsieur , c'est la honte de l'assemblée qu'un tribunal pareil , qui est étranger à la loi , et dont tous les actes se font dans les ténèbres .

## Mad. L'EVEILLEE.

M. le Franc a raison. L'assemblée auroit dû sentir qu'en établissant ce tribunal , elle sembloit faire un devoir de la délation , qui est une chose infame ,

et qu'en promettant des récompenses aux délateurs ; elle encourageoit par-là le crime et la perfidie.

M. LE FIER.

Je pense comme vous , madame ; un tribunal pa-  
xiel est un vrai fléau dans la société.

M. LE DUR.

Si tout le monde pensoit comme vous , si les personnes chargées de maintenir le bon ordre et de surveiller adoptoient vos principes , nous verrions bientôt une contre-révolution ; les aristocrates triompheroient.

M. LE FRANC.

Eh ! plût à Dieu qu'elle eût lieu , pour le salut commun et le bonheur de tous !

C'est alors qu'on jugeroit la différence immense qui existe entre les principes des vrais citoyens , amis du roi et de la patrie , et ceux de ces despotes altiers et féroces qui n'ont pas craint de substituer la plus coupable anarchie à l'ordre et à la paix qui régnoient ; qui ont fait d'une nation idolâtre de ses rois , soumise aux loix , fidèle à ses engagemens , renommée par son humanité , aimée de ses voisins , respectée de ses ennemis , un peuple régicide , sans foi , sans loix ; une horde de brigands qui ne respirent que le sang , le pillage , un objet d'horreur pour ses alliés , et de mépris pour ses ennemis .

Si , dis-je , on voyoit les amis de la monarchie triompher , le bon ordre renaittroit avec l'empire des loix ; il n'y auroit ni incendies , ni pillages , ni assassinats : mais un pardon généreux succéderoit au souvenir amer des crimes dont se sont rendus coupables les

perfides auteurs et les lâches complices de cette épou-vantable révolution , qui sera à jamais la honte du nom français.

M. LE DUR.

Je suis loin d'avoir des aristocrates l'opinion que vous prétendez m'en donner. Une contre-révolution faite par eux seroit le plus grand des malheurs pour les patriotes ; nous tomberions sous le joug le plus tyrannique , le régime le plus arbitraire. Ainsi , croyez-moi , M. le Franc , changez d'opinion , si vous ne voulez pas vous préparer bien des chagrins.

M. LE FRANC.

Au moins , si je suis malheureux , je ne serai pas tourmenté par le remords qui sera le partage des auteurs de nos maux et de la perte entière de l'état.

M. LE DUR.

C'est en vain que je travaillerois à vous désbuser ; ainsi je vous salue et me retire. (*Il sort.*)

M. LE FIER.

Pour moi , je me contenterai de remplir mes devoirs , de maintenir , autant qu'il sera en moi , la paix et le bon ordre. On n'aura pas à me reprocher d'être le tyran et le délateur de qui que ce soit. Toute mon ambition , en sortant de place , sera de remporter l'amitié et l'estime des bons citoyens , et de forcer celle même des fâcheux.

M. LE FRANC.

Adieu , M. le maire : que j'ai de plaisir de vous

voir dans des sentimens pareils ! Oui, vous pouvez compter sur notre amitié, nos respects et notre estime : c'est la plus douce récompense de l'homme en place.

M. LE FIER.

Adieu, mon ami : c'est aussi mon espoir et ma consolation ; car, croyez que tout ce qui se passe me fait bien du mal ; mais je suis forcé malgré moi de dissimuler.

Mad. L'EVEILLÉE.

Bon soir, M. le maire. Quand viendrez-vous me demander à dîner ? Il y a long-tems que vous me le faites espérer. Venez, je vous en prie : nous serons quelques braves gens, et nous causerons tout à notre aise.

M. LE FIER.

Le premier jour que je serai libre, je vous promets d'aller vous surprendre.

M. LE FRANC.

Madame l'Eveillée a votre parole : adieu. Allons, allons, madame l'Eveillée, rejoindre nos deux pauvres diables ; ils ne doivent pas être tranquilles.

# DIALOGUE

INTÉRESSANT ET VRAI,

Entre le Maire , le Procureur - Syndic  
d'une Municipalité de province , le  
Curé , un Bourgeois , une riche Fer-  
miere , un Grenadier et deux Fédérés.

Ce petit Ouvrage est divisé en trois parties , qui  
paraîtront successsivement.

---

## TROISIÈME PARTIE.

---

EN FRANCE ,

DE L'IMPRIMERIE DES AMIS DE LA VÉRITÉ  
EN PROVINCE.

Et se trouve A PARIS ,

Aux enseignes du Peuple abusé , des Lois renversées ,  
du Roi trahi , & de la Monarchie détruite.

---

L'an deux de l'anarchie.

22.9<sup>6<sup>e</sup></sup> 1790

---

Cet ouvrage a été rédigé par un témoin auriculaire de tout ce qu'il contient. Il a cru ne devoir rien changer au style de ces deux braves Fédérés : en conséquence il a employé leur patois ; mais pour mettre tous les lecteurs à portée de le comprendre , il y a joint la traduction littérale.

---

M. LE FIER , Maire.

M. LE DUR , Procureur-Syndic.

M. SENSIBLE , Curé.

M. LE FRANC , Bourgeois.

Madame L'ÉVEILLÉE , grosse Fermiere.

M. PAS-SOT , } Fédérés.  
M. BON-SENS ;

M. SANS-SOUCI , Grenadier.

La Scène est dans une ville de province.

## TROISIEME ENTRETIEN.

M. LE FRANC, Mad. L'ÉVEILLÉE, M. SANS-SOUCI, PAS-SOT, BON-SENS.

PAS-SOT, en entrant chez Mad. l'Eveillée.

Vos vekia, M. Sans-Souci; qu'in bon novio de vo vire ?

VOUS voilà, M. Sans-Souci: quel bon nouveau de vous voir ?

SANS-SOUCI

Je reviens de la fédération. J'ai demandé un congé d'un mois à mon capitaine; il me l'a obtenu, & je suis venu passer ce temps-là chez ma sœur.

BON-SENS.

Couma avons-nos don fat par ne pas nos rencontra vez Paris? j'arrivons itout de la fédération.

Comment avons-nous donc fait pour ne pas nous rencontrer ? Nous arrivons aussi de la fédération.

SANS-SOUCI.

Ma foi, j'en suis fâché : si je vous avois trouvé, je ne me serais peut-être pas tant ennuyé.

PAS-SOT.

Nos sorton de chez le maire; unte nos avons

Nous sortons de chez le maire; nous y avons

A

laissi votra sœur & monsieur le Franc ; y nos ant donna  
rindez - vo ici.

laissé votre sœur et M. le Franc : elles nous ont don-  
né rendez-vous ici ?

### S A N S - S O U C I .

Eh bien, sacrédié, que disent vos souverains mu-  
nicipaux ? vous ont-ils bien reçu ?

### B O N - S E N S .

Le maire est in brave homme, mais celai maudit parcuru - syndit est malin couma in demagogua. Ah ! moun ami , nos nos sommes fat de belles affaires.

Nos aions cru poir dire franchement tot ce que j'avions veu & intindu a Paris. Ah ! pardienna , j'avons bian mis cuire. Quele parcouru ne parle de rien moins que de nos fare notron procès.

Le maire est un brave homme , mais ce maudit procureur-syndic est malin comme un démagogue. Ah ! mon ami , nous nous sommes faits de belles af- faires !

Nous avous cru pouvoir dire franchement tout ce que nous avions vu et entendu à Paris. Ah ! par- dienne , nous avons bien mis cuire. Le procureur- syndic ne parle de rien moins que de nous faire notre procès.

### S A N S - S O U C I .

Comment, le b..... le prend sur ce ton ! Aussi quel diable de choix avez-vout fait-là ? Vous deviez bien le connoître , c'est un mauvais sujet.

### P A S - S O T .

Vos ai raison ; si o n'y ave eu que le braves gens

Vous avez raison : s'il n'y avoit eu que de bra-

qu'aint fat la noumination.... Mais la canaille y est venu ; a lous ave gagni avoi d'argint , & in lu paiant de vin. Maugré tot iquin , a ne la importa que de quoque vouais. Nos y sommes colas par doux ans : après queuation , je ly baillarons dou pid au darrire.

ves gens qui eussent fait la nomination.... mais la canaille y est venue : il les avoit gagnés avec de l'argent & en leur payant du vin. Malgré cela , il ne l'a emporté que de quelques voix. Nous y sommes collés pour deux ans : après ce temps nous lui donnerons du pied dans le cul.

### S A N S - S O U C I .

Comment , morbleu , tu crois que ceter sacré machine tiendra deux ans ? Tu n'y penses pas , mon ami ; si cela étoit , nous deviendrons bien fous. Non , non , crois-moi , on fera , avant peu , la chasse aux coquins ; il faudra bien qu'ils déguerpissent.

### B O N - S E N S .

N'iri vos pas viri notres officis municipaux ?

N'irez-vous pas voir nos officiers municipaux ?

### S A N S - S O U C I .

Que le diable les emporte ! je voudrais les voir , tous tant qu'ils sont , à la bouche d'un canon , & j'y mettrais le feu.

On ne fait sacredié plus dans quel pays l'on vit : c'est pis que de marcher en pays ennemi.

### P A S - S O T .

Que vos ete don arri-

Que vous est-il don

va ? Ai vos eu quoque arrivé ? Avez-vous eu quelque michenta avintura ? quelque méchante aventure ?

### S A N S - S O U C I .

On ne peut pas arriver dans le plus maudit petit trou , que vous ne soyez arrêté par une sentinelle , qui vous dit qu'il faut vous rendre à la municipalité pour faire viser votre passe-port. Mort de ma vie , j'ai failli me faire mille affaires : ils m'ont fait perdre une journée avec leur f.... cérémonial de malheur. Je ne fais d'honneur pas où ils ont péché cette manie d'arrêter tous les voyageurs.

### B O N - S E N S .

Conveni qu'ou est ina bella chusa que la liberta. Unte est ti que lé tion que quan vos pafaia in quo qu'endrait vos etia feta, vos attrapaia de tion en tion quoque bounes bouteilles de vin que vos payant d'ancins militaires retiras d'au service. Vos aia le plaisir de parla avoie eux de voutres vilies campagnes , vos vos rappellia lous biaux traits d'aux braves grenadis & le belles actions de votroux commindans ; iaure tot est furiusamint changi.

Convenez que c'est une belle chose que la liberté ! Où est-il ce tems que quand vous passiez dans quelqu'endroit, vous étiez fêté , & de tems en tems vous attrapiez quelques bonnes bouteilles de vin que vous payaient d'anciens militaires retirés du service ? Vous aviez le plaisir de parler avec eux de vos vieilles campagnes; vous vous rappeliez les beaux traits des braves grenadiers & les belles actions de vos commandans; maintenant tout est furieusement changé.

### S A N S - S O U C I .

Un petit moment , il nous faut boire bouteille ,

en attendant que ma sœur & M. le Franc arrivent.  
Marianne, apportez une bouteille & des verres ?

## P A S - S O T

Je berons avoi plaisir in cau , ni pus ni moins ; j'in ons besoin.	Nous boirons avec plai- sir un coup , ni plus ni moins ; nous en avons be- soin.
--	---

( Marianne apporte le vin & les verres. )

## S A N S - S O U C I .

Allons , messieurs , prenez un verre ... (*il verse*). A la santé de *notre bon roi*. *Vive le roi* , en dépit de l'assemblée.

## B O N - S E N S .

Ouai mordienna , à la fanta d'au rai , *viva le rai* . Mon diot ! quo fat de bian de bere à cela sinta. Y zant biau fare plus y le tormintaront , plus je l'amarons : qu'in dite vos Sen - Soci .

## P A S - S O T .

Oui morbleu , à la santé du roi : *vive le roi* ! Mon Dieu ! que cela fait de bien de boire à cette santé ! Ils ont beau faire , plus ils le tourmenteront , plus nous l'aimerons : qu'en dites-vous Sans-Souci ?

## S A N S - S O U C I .

Vive dieu , mes amis , voilà comme j'aime les hommes. Je respire , je puis donc parler en liberté ! Oui , mes amis , vous avez raison . Mille bombes , que n'ai-je mille vies ! Nom d'un Dieu , comme je les donnerais avec plaisir pour ce bon roi ! Voyez-vous , c'est du fond du cœur que je dis cela .

## P A S - S O T.

Vos ai dû , pinsant  
comma vos o faide, soffrir  
de tot se que vos ai veu  
à Paris.

Vous avez dû , peu-  
sant comme vous faites ,  
souffrir de tout ce que  
vous avez vu à Paris.

## S A N S - S O U C I .

Si je'n ai souffert , mille pipes du diable ! de ma  
vie je n'ai fait autant de mauvais sang : aussi dès  
que cette maudite cérémonie a été finie , j'ai f.... le  
camp de ce chien de pays ; que le diable l'emporte !

## B O N - S E N S .

Vos ai bian fat. Par  
nos j'avons volu tot vire ,  
par que nos n'aurons pas  
in autra vai l'occasion dy  
retorna.

Vous avez bien fait.  
Nous avons voulu tout  
voir , parce que nous n'au-  
rons pas une autre fois  
l'occasion d'y retourner.

Mais o faut conveni  
que lous gardes nationar  
mos ant bian fétas ; y zi  
allaient de boun cur ; y  
sent da brava gins ; je  
les avons quitta à regret.  
Si jamais o n'en vint d'in  
celi pays , ypoyon comptá  
qu'y serant bian traítá.  
Vos o ai suraiment éprou-  
va couma nos , M. Sens-  
Soci.

Mais il faut convenir  
que les gardes nationa-  
les nous ont bien fêtés ;  
ils y alloient de bon cœur ;  
ce sont de braves gens ;  
nous les avons quittés à re-  
gret. Si jamais il en vient  
quelques-uns dans notre  
pays , ils peuvent compre-  
hender qu'ils seront bien tra-  
ités. Vous l'avez sûrement  
éprouvé comme nous ,  
M. Sans-Souci.

## S A N S - S O U C I .

Cela est parbleu vrai. Quand ils nous auroient connus depuis long-temps , ils ne nous auroient pas mieux traités qu'ils l'ont fait. Mais veux-tu que je te dise, les pauvres diables sont, comme nous autres, de bonne foi ; ils croient que cette maudite assemblée va leur faire descendre les cailles toutes rôties : mais ils n'ont pas achevé de souffrir , il faudra qu'ils décomptent ; ils sont plus près de leur ruine qu'ils ne pensent.

Le malheur est qu'ils ne veulent pas le voir ; ils se laissent éblouir ; on leur monte la tête comme on veut. Avec les mots de liberté & d'égalité , on les mène à tout : ce sont deux chimères qu'on a eu l'art de leur faire embrasser , et qui les perdront.

Qui nous eût jamais dit qu'on parviendroit un jour à mettre le Français dans un tel état d'aveuglement & d'insensibilité , qu'il verroit de sang-froid , que dis-je ? avec enthousiasme , renverser la monarchie , détrôner , avilir le roi , bouleverser les lois , disperser les magistrats ; enfin qu'on ameneroit cette nation douce et sensible , au pillage , aux incendies , aux assassinats ? C'est cependant ce que nous avons vu.

## P A S - S O T .

Voutres refletions sount justes , monsieur Sans-Soci. Mais pour n'in venir à ce les horrus , y zant fat joir tent de ressorts ; y zant fat tent de conta à celi paure puple. Et la fin de tot iquin sera couma vos o dides bian , la miséra.

Vos réflexions sont justes , M. Sans.Souci ; mais pour en venir à ces horreurs , ils ont fait jouer toutes sortes de ressorts. Ils ont fait tant de contes à ce pauvre peuple ! et la fin de tout cela sera , comme vous le dites bien ,

mon diot ! qu'ent serons-nos delivra de celous garnins de deputas ? Pus y vant , pusy fant de mas. la misère ! Mon dieu ! quand serons-nous donc délivrés de ces garnemens de députés ? Plus ils vont, plus ils font de mal.

### S A N S - S O U C I .

Il y a un bon moyen d'en finir ; il faut les chasser comme des gueux qu'ils sont. Il ne faut point leur faire de mal , parce que ce seroit leur ressemblér : voilà comme je pense , il faut être généreux avec ses ennemis.

Cela fait , se retourner du côté du roi notre maître , lui demander pardon de nos égaremens , lui jurer une fidélité inviolable , le prier de nous soulager et de réformer les abus ; car nous étions bien mal auparavant , il faut en convenir. Je suis sacredié sûr qu'il nous accorderoit avec plaisir toutes nos demandes.

### B C N - S E N S .

Ce que vos dides iqui est bian difficile à exicuta. Le paure puple est incoure trop avugla : y vos fant quasi in crime de bian parla d'au rai. Vedde, je vos o diot , y ne reviindrant que quant o ne sera plus tion , quant y seront tota fat ruina.

Ce que vous dites - là est bien difficile à exécuter. Le pauvre peuple est encore trop aveuglé ; il vous fait presque un crime de bien parler du roi. Voyez , je vous le dis , ils ne reviendront que quand il ne sera plus temps , quand ils feront tout-à-fait ruinés.

### S A N S - S O U C I .

J'en ai bien peur ; mais dites-moi , que portez-vous-là à votre boutonniere ?

## P A S - S O T.

Oy est la midailla que      C'est la médaille qu'ils  
 nos ant bailli ceuma aux      nous ont donnée comme  
 autres fœdéra.                        aux autres fédérés.

## S A N S - S O U C I.

Envoyez-moi ce sacré morceau de cuivre au diable ;  
 de braves gens , de bons Français ne doivent pas le por-  
 ter. C'est un signal de révolte. Il faut que je vous ra-  
 conte à cette occasion , ce qui m'est arrivé dans une  
 ville : c'était à vingt lieues de Paris environ ; je ne me  
 rappelle pas du nom de la ville. En arrivant , la senti-  
 nelle me dit qu'il falloit entrer au corps-de-garde pour  
 me faire reconnoître. J'y allai. Le caporal de garde me  
 demanda mes papiers ; je les lui montrai : il me donna  
 un soldat qui m'accompagna à l'hôtel-de-ville ; là on  
 me fit comparoître devant les Officiers municipaux :  
 ils me demanderent d'où je venais ; je leur répon-  
 dis : De Paris. Ce que j'étais : Grenadier , leur  
 dis-je. Ah ! vous êtes grenadier de la garde natio-  
 nale ? Non , sacrédié , messieurs ; j'ai l'honneur d'être  
 grenadier du roi , son fidèle serviteur depuis qua-  
 rante ans , et résolu de mourir à son service.

C'est fort bien , me dit un certain malotru ; mais ,  
 suivant votre passe-port , il paroît que vous étiez de  
 la fédération. Oui , monsieur , lui dis-je , j'en étais.  
 Mais pourquoi , continua-t-il , n'avez-vous pas la  
 médaille des fédérés ? Pourquoi , monsieur ? parce  
 que je n'en ai pas voulu. Votre refus est bien éton-  
 nant ; c'est une distinction honorable. Je lui montre  
 mon médaillon de vétéran , et lui dis : En est-il  
 pour moi , monsieur , de plus honorable que celle  
 que je porte ? c'est mon roi qui me l'a donnée pour  
 prix de mes services ; & , pour que vous le sachiez ,

je l'ai bien méritée ; voyez plutôt. Alors j'ai découvert ma poitrine , & leur ai fait voir toutes les bles-sures dont elle est couverte.

Un certain grand éflanqué , qui étoit au bout de la table , m'adresa la parole d'un air insolent , en disant : Vous avez l'air de mépriser la médaille de la nation ; je crois que vous êtes aristocrate. Je lui répondis : Je ne fais pas ce que vous entendez par aristocrate ; mais ce que je fais , c'est que je suis un bon & fidèle sujet du roi ; que je ne veux d'honneur & de récompense que de lui ; que j'obéis à mes officiers sur ce qu'ils me commandent en son nom , & que je mourrais plutôt mille fois , que de trahir mon roi & de me révolter contre lui.

Un gros monsieur , d'un air grave , me dit : Ayez la complaisance de baïsser le ton. Toutes ces bravades sont hors de saison. Je lui dis que je ne bravois personne ; que je disois seulement ce que je pensois , & que je trouvois fort extraordinaires toutes les questions qu'on me faisoit ; que je les priois de me viser mon passe - port , parce que j'étois pressé de partir.

Vous mériteriez , monsieur , me dit celui qui présidoit , que je vous envoyafse vingt-quatre heures en prison , pour vous apprendre à manquer de respect au corps municipal. Monsieur , lui dis-je , je n'ai jamais manqué à personne ; depuis quarante ans que je suis au service , il ne m'est pas arrivé une seule fois d'aller en prison ; il seroit bien dur pour moi , après avoir blanchisous les armes , d'éprouver un traitemen t aussi peu mérité. Mon ton ferme & rassuré fit bon effet ; ils me congédierent , & je quittai bien vite cette maudite ville.

#### P A S - S O T.

Vos n'ai eu ina bella ,      Vous l'avez eu belle ,

je suais bien surprais qu'y je suis bien surpris qu'ils ne je vos aiant pas fouaita ne vous aient pas mis en in prifon.

### S A N S - S O U C I ..

Je crois , parbleu , que ma bonne contenance leur en imposa , qu'ils n'osèrent pas. Mais voici ma sœur & M. le Franc qui entrent .

Bonsoir , M. le Franc ; bonsoir , ma sœur . Nous buvions un verre de vin en vous attendant .

### M. LE F R A N C.

Eh bien , mon brave grenadier , vous êtes un bon enfant d'être venu passer quelques jours avec votre sœur .

### Mad. L'E V E I L L É E.

Pasfor , Bon-Sens , vous vous êtes fait de jolies affaires ; le procureur-syndic est déchaîné contre vous .

### B O N - S E N S .

Quo me fa te iquin , je ne le craigne pas : si a me charche trop , a poret bian me trova ; je n'ai veu de pus malin que luiai .

Qu'est-ce que cela me fait ? je ne le crains pas : s'il me cherche trop , il pourroit bien me trouver ; j'en ai vu de plus malins que lui .

### M. LE F R A N C.

Tout cela s'arrangera ; le maire me l'a promis : il faut seulement que vous soyez un peu réservés avec nos habitans .

Vous êtes bon de prendre des gants pour manier ces gredins-là. S'ils avoient affaire à moi, je vous les ferais marcher par un chemin qui n'auroit point de pierres.

## M. LE FRANC.

Il se fait déjà tard ; il faut, mes amis , que vousacheviez de nous raconter ce que vous avez vu. Vous pouvez ne pas vous gêner ; nous sommes fûrs & tranquilles ici.

## PAS-SOT.

Puisque vos o voli , je continuaraï à vos parla de l'assimbla , & de ce que jy avons remarqua.

O y ad'en la falla duet petita chires à prêchir comma cela qu'est d'in notron églisia. O ny a ina unte y volont tous alla à la vai , y se tiront par la roba par y monta lous uns avant lous autres ; y disont : Ou est me que vole parla ; d'autres : J'on la parola , je parlerai. Infin o ny a qu'appellont le présidint par ly dire de decida que lous que devont parla. Quant y font d'in la chira i ne disont rin que vaille , y beurlont , y se

Puisque vous le voulez, je continuerai à vous parler de l'assemblée & de ce que nous y avons remarqué.

Il y a dans la salle deux petites chaires à prêcher , comme celle qui est dans notre église. Il y en a une où ils veulent tous monter à-la-fois ; ils se tirent par leur habit , les uns les autres , pour pouvoir y arriver les premiers. Ils se disent : C'est moi qui ai la parole ; d'autres : Je veux parler , je parlerai. Enfin , il y en a qui appellent le président pour lui dire de décider ceux qui doivent parler. Quand ils sont dans la

fachont , que lous que  
font d'en bas d'inlas de  
l'autre criont , à bas , à  
l'ordre.

chaire , ils ne disent rien  
qui vaille , ils hurlent ils  
se fâchent , ceux qui sont  
en bas des deux côtés ,  
crient , à bas , à l'ordre.

## B O N - S E N S .

O faut remarqua que  
quant celous d'au cota  
drait quis appellont ristocra-  
tates volont parla , y les  
acotont pas , le cota gauche  
fant in bruit terrible & la  
meitia d'au tion , que lous  
paures prêtres , que lous  
nobles font forcis de des-  
cindre de la chira sen  
poir dire quatre paroles.  
Vos convendri quo n'est  
pas juste , d'autant miot  
que quand celous d'au  
cota gauche , les dema-  
gogue , font d'in la chira ,  
le cota drait los acote  
presque tojor trinquila-  
mint ; mais couma los  
demagogues se sentons los  
pius forts y incendiont  
lous autres & fant passir  
lous décrets couma y vo-  
lont.

Il faut remarquer que  
quand ceux du côté droit ,  
qu'ils appellent aristocra-  
tates , veulent parler , on ne  
les écoute pas ; le côté gau-  
che fait un bruit terrible ,  
& la moitié du tems ,  
ces pauvres prêtres , ces  
nobles , font forcés de des-  
cendre de la chaire , sans  
pouvoir dire quatre pa-  
roles. Vous conviendrez  
que cela n'est pas juste ,  
d'autant mieux que quand  
ceux du côté gauche ,  
les démagogues , font  
dans la chaire , le côté  
droit les écoute presque  
toujours tranquillement ;  
mais comme les déma-  
gogues se sentent les  
plus forts , ils insultent les  
autres & font passer les  
décrets comme ils veu-  
lent.

## P A S - S O T .

O y a in autrachira qu'est      Il y a une autre petite

in faca de la parmira , d'in que la o y a in homme habilli de naid qu'a ina clocheta qu'a fat sonna , drin , drin ; à crie tant qu'a pot , à l'ordre à l'ordre : la meitia d'au tion yl'acco-  
tont pas , al à biau leva les mons d'in la , de l'autre , par lu faire signa de se kaifir : tot iquin est egar , il n'in faisont pas conta , as'impationte le présiden , a sa sette , a tripigne sur sa chise , in moment après a fat alla la cloche , al est bian huru quant après in quart d'hure a pot obtenir quy se kesiant .

chaire qui est en face de la première ; dans celle-là , il y a un homme habillé de noir , quia une sonnette qu'il fait aller , drin drin ; il crie tant qu'il peut , à l'ordre , à l'ordre : la moitié du tems on ne l'écoute pas ; ils a beau lever les mains d'un côté , de l'autre , pour leur faire signe de se taire , tout cela est égal , ils n'en font pas compte Le président s'impaticte : il s'asseoit , trépigne sur sa chaise , un moment après il fait aller la cloche , & il est bienheureux quand au bout d'un quart-d'heure on fait silence .

## B O N - S E N S .

Te ne dis pas que quant y zant tretous fini de parla par connutre que li quant raison , le président lous fat leva , les uns après los autres , le cousta unte o ny a le pus de leva est cely qu'à raison & à prononce couma y volont veikia couma se fant lus décrets .

Quoque vais quant y

Tu ne dis pas que , quand ils ont tous fini de parler , pour connoître ceux qui ont raison , le président les fait lever , les uns après les autres : le côté où il y en a un plus grand nombre de levés , est celui qui a raison , & il prononce comme ils veulent ; voilà comme se font les décrets .

Quelquefois il ne font  
ne

ne sont pas d'accord; quy trovant que le cot d'œil d'au président n'est pas juste , y demindont l'appel nominar, d'in celi cas le président lous appelle , & lous counte couma le bargi counte ses beties quant à le farre d'in l'étable.

pas d'accord ; ils trouvent que le coup d'œil du président n'est pas juste ; ils demandent l'appel nominal ; dans ce cas , le président les appelle & les compte comme le berger compte ses bêtes quand il les met à l'écurie.

### P A S - S O T.

O n'est pas tot : u du borts de la falla , o y a de galaries que sont plene de gens que sont paisis par le cota gauche par lous applaudir qu'in y parlont, & par siffla , hua le cota drait.

Par intra d'un quelles galaries , o faut avai le mot d'ordre. Y balliont à celous bandits quaranta faols par jor ; y zant in chef d'in chacuna que répete le signar d'applaudir o de siffla que ly baillont, tento Barnave , tento Mirabiau , tento los Lamet , Robespierre , Sillery & autres enragis.

O y a itot ina finitra par fere les signars à la tropa qu'est dihors la

Ce n'est pas tout : aux deux bouts de la salle , il y a des galeries qui sont pleines de gens qui sont payés par le côté gauche pour les applaudir quand ils parlent , & pour siffler , huer le côté droit.

Pour entrer dans les galeries , il faut avoir le mot d'ordre. On donne à ces bandits quarante sols par jour ; il y a un chef dans chacune qui répete le signal d'applaudir ou de siffler que lui donnent , tantôt Barnave , tantôt Mirabeau , tantôt les Lameth , Robespierre , Sillery & autres enragés.

Il y a aussi une fenêtre pour faire les signes à la troupe qui est dehors la

salla quant o faut applaudir ot crio. Quoque vai lous Lamet , Barnave & autres inragis sortont de la falla , se glissent d'in la fola qu'est sur la terrasse , par lus dire ce quau faut crio.

Tet i quin fat pidi, vedde vos , monsieur le Franc , vos ne porria pas y tenir , si vos y etias ; vos vos faria des affaires , o vos arrivare quoque malhurs.

salle quand il faut applaudir ou crier. Quelquefois les Lameth , Barnave & autres enragés , sortent de la salle , se glissent dans la foule qui est sur la terrasse pour dire ce qu'il faut crier.

Tout cela fait pitié , voyez-vous , monsieur le Franc. Vous ne pourriez pas y tenir , si vous y étiez ; vous vous feriez des affaires , il vous arriveroit quelques malheurs.

#### S A N S - S O U C I .

Mille morts ! on n'a qu'à me donner un piquet de cinquante grenadiers , je vous réponds que j'aurais bientôt balayé toute cette race. Comment , sacré-bleu , c'est une honte ; il n'y a point de liberté dans les opinions , & on appelle cela une assemblée ! Au diable ! c'est une catin dont il faut nous débarrasser ; elle ne peut que gâter les gens et nous perdre. Aussi qu'elle chienne d'idée ont-ils eu , ces députés , de venir s'établir à Paris ? Ils auroient bien mieux fait de rester où ils étoient , et encore mieux d'aller tenir leurs séances trente lieues plus loin : mais ce n'étoit pas-là leur compte. Le côté gauche avoit besoin de s'entourer de la canaille qu'ils soldent pour les applaudir & insulter aux membres du côté droit qui parlent pour la justice. Mort de ma vie , je suis furieux quand je pense à tout ce que je sais de leurs manœuvres. Comment , ils ne viendra pas un jour où tout sera découvert , et où ils seront punis ! Non , je ne puis croire que la provi-

dence soit injuste à ce point. Que diable voudriez-vous, mon ami le Franc, que nous puissions penser d'elle, si elle ne punissoit pas la révolte contre le souverain légitime, le meilleur des rois, le renversement des lois, l'avilissement des propriétés les plus saérées, et le bouleversement de la monarchie dont ils se sont rendus coupables? Tenez, M. le Franc, je me tais: ni plus ni moins, il m'échapperoit quelques gros mots.

## M. LE FRANC.

Tu as raison, mon brave grenadier; je partage bientôt ton indignation. C'est donc-là cette auguste assemblée dont le procureur-syndic nous parloit avec tant de vénération, & devant laquelle il voudroit que nous nous missions à genoux? La peste l'étouffe, ce charlatan à écharpe! Voilà-t-il tout ce que vous avez vu, mes amis?

## B O N - S E N S.

O nè pas tet: y mant Ce n'est pas tout, ils mena d'in in clau qu'y m'ont mené dans un club zappellont Jacobins. qu'ils appellent Jacobin.

## LE FRANC.

Qu'est-ce que c'est que ce claub?

## B O N - S E N S.

Ou est in assembla à pau-près couma quela dont je vos ont parla: j'ons intindu de ce los drôles qui disiant qu'o ne falle plus de rai, plus

C'est une assemblée à peu-près comme celle dont je vous ai parlé. J'ai entendu de ces drôles qui disoient, qu'il ne falloit plus de roi, plus de

de royaume , qu'o falle de  
républica ; je ne fais pas  
ce quo y est ; mais , ma  
fionta , j'ons eta par trop  
scandalisé de soutises qui  
dissant de notron rai , de  
la reina , daus ministres  
& daus ristocrates ; je  
n'aont pas volu y retorna.

royaume ; qu'il falloit des  
républiques. Je ne fais  
pas ce que c'est ; mais ,  
ma foi , j'ai été par trop  
scandalisé des soutises  
qu'ils disoient de notre  
roi & de la reine , des  
ministres & des aristocra-  
tes ; je n'ai pas voulu y  
retourner.

### S A N S - S O U C I .

Sarpéjeu , je manquais bien là avec toi ! Je veux  
que le diable m'emporte si je n'avois pas cassé la  
gueule à tous ces marauts-là. Dieu me damne si  
je comprends quelque chose à ce que les Français  
sont devenus ; la tête leur a tourné : avec leur mau-  
dit mot de liberté , ils nous ont perdus. Tenez , je  
vois cela dans la troupe ; nous sommes en garnison  
avec un régiment qui est presque tout débandé ; ils  
ne reconnoissent plus d'officiers , plus de discipline :  
ils sont libres , disent ils ; ils ne veulent obéir à per-  
sonne ; ils sont au cabaret jour & nuit.

### M. L E F R A N C.

Mais comment peuvent-ils mener cette vie ? le  
soldat n'a pas beaucoup d'argent.

### S A N S - S O U C I .

Eh mon ami , ne savez-vous pas qu'il y a des  
gens qui leur en donnent , les mêmes qui les ont ex-  
cités à la révolte ? Ils vont au cabaret avec eux , ils  
les suivent par-tout ; ils leur conseillent de tuer  
leurs officiers , ou de les renvoyer.

J'ai parlé à plusieurs soldats, j'ai voulu les raisonner, leur représenter le crime qu'ils commettoient; ils m'ont répondu tout uniment que c'étoit des députés qui leur avoient envoyé des gens à eux affidés, pour leur dire de ne pas obéir à leurs officiers, parce que c'étoient des aristocrates. J'ai eu beau faire, je n'ai pas pu les convertir.

Il m'est arrivé quelque chose de mieux. Un jour je sortais de la caserne; j'allois me promener avec un de mes vieux camarades: nous fûmes abordés par un monsieur fort bien mis, qui nous dit: Eh bien, mes amis, comment va votre métier? Fort bien dans notre régiment: plutôt à Dieu que ce fût par-tout de même! Mais est-ce que vous êtes contents de vos officiers? ils sont durs, injustes. Prenez-y garde; ils sont presque tous des aristocrates: ils chercheront à vous soulever contre la constitution. Vous voyez ceux de l'autre régiment, ils tyrannisoient si fort leurs soldats qu'ils n'ont pas pu y tenir. D'ailleurs, ils pillent le soldat, ils ne vous rendent aucun compte de vos masses, et je suis sûr que si vous le leur demandiez, ils seraient bien embarrassés de vous le rendre, et qu'ils ont mangé l'argent de la caisse. Cela ne peut pas être autrement: à la dépense qu'ils font, leurs appointemens ne peuvent suffire; ils jouent gros jeu, & l'argent va vite à ce métier. Vous m'avez l'air de bons enfans. Tenez, voilà chacun un louis pour boire à la santé de l'assemblée. Et croyez-moi, ne soyez pas plus long-temps leurs dupes, ils vous ont assez vexés; il est juste que vous ayez votre tour. Vous êtes sûrs d'être soutenus, applaudis; ainsi que craignez-vous? l'assemblée connaît trop bien vos justes sujets de plainte, pour ne pas applaudir ce que vous ferez.

Je le laissai bien parler, & quand il nous présenta cet argent, je le regarde en face, & lui dis: Faut

avouer que vous êtes un grand coquin. Dites-nous, morbleu, qui c'est qui vous a chargé de venir nous tenir ces infames discours. Vous mériteriez que je vous coupasse la figure de mon sabre. Mais je veux savoir qui tu es, maraud : tu viendras avec moi au quartier, je te présenterai à mes camarades, & tu verras comme ils te recevront.

Quand mon coquin vit que c'étoit bon jeu bon argent que j'y allois, il me demanda grace. Je fus inexorable. Je le menai à la caserne, dans la chambrière de nos grenadiers ; je leur racontai ce qu'il nous avoit dit. Il falloit voir marcher les coups de bâton. Jamais homme ne fut mieux étrillé ; et sans notre officier qui survint et nous l'ôta des mains, son compte étoit bon. Nous lui dîmes d'aller porter les coups de bâton qu'il venoit de recevoir à ceux qui l'avoient envoyé. Le gueux ne reparut pas dans la ville. Je vous suis caution que si dans tous les régimens on avoit reçu ainsi tous ces coquins d'émissaires, l'armée feroit encore entiere. Mais, tonnerre de Dieu ! nous avons eu le chagrin de la voir aller presque toute au diable.

#### M. LE FRANC.

Voilà ce qui s'appelle se conduire en brave homme, en bon militaire.

#### S A N S - S O U C I .

Que trouvez-vous-là d'étonnant ? Nous n'avons fait que notre devoir : mais les scélérats ne viendront pas à bout de nous détruire. Voyez-vous ? on commence à se repentir, & la troupe est honteuse de sa conduite. Ils ont bien pu les égarer ; mais je jure sur mon sabre qu'ils reviendront tous à leur roi. Et malheur à ceux qui les ont entraînés dans la révolte, ils passeront mal leur temps.

## P A S - S O T.

Le bon Diot vos intinde ! O sere bin tion.  
Qu'in biau jor que li o  
j'apprindrons que tous les  
soldats sont rintra din le  
devai.

Le bon Dieu vous entende ! Il seroit bien tems.  
Ce sera un beau jour que  
celui où j'apprendrai que  
tous les soldats sont rentrés  
dans le devoir.

## M. LE F R A N C.

N'avez-vous rien de plus à nous dire , Bon-Sens ?

## B O N S E N S .

Minto si. Y m'ant mena bere d'in faubor qu'y  
appelont Sint-Antoine ;  
lu vin ne vaut rin , a me  
fit ma.

O y a d'in celi faubor  
de gins qu'y paiaant par  
venir faire de vacarme  
din la villa : y disont  
qu'ou ere Philippe Capet  
que payave in cerdin La-  
clos , qu'est soun homme  
que distribuave l'argint ,  
& d'autres merles itout de  
soun espeça.

O n'est de même au  
faubor Sint-Marcel ; mais  
y m'assuriront que lous  
brava gins de celi faubor ,  
aiant convertis lous autra ,  
qui receviant iaure l'ar-

Si fait. Ils m'ont mené  
boire dans un faubourg  
qu'ils appellent de Saint-  
Antoine : le vin ne vaut  
rien , il me fit mal.

Il y a dans ce faubourg  
des gens qu'on payoit pour  
venir faire du vacarme  
dans la ville. On m'a dit  
que c'étoit Philippe Capet  
qui payoit un certain La-  
clos , qui est son homme  
qui distribue l'argent , &  
d'autres merles de son es-  
péce.

Il en est de même au  
faubourg Saint-Marceau ;  
mais on m'a assuré que  
les braves gens de ce fau-  
bourg avoient converti les  
autres ; qu'ils recevoient

gint , le minjiant & n'ali-  
liant pas cabala.

Y me disiant même  
qu'y étiant tellamint chan-  
gi , qu'y buviant din tous  
los cabarets à la santa  
d'au rai , & qui ne deman-  
daient , par ly prova qu'y  
l'amont , que de monta à  
chivau ; que quand a se  
montrare couma iquin ,  
a varre qui le suivraient  
& ne l'abandonnariant  
pas.

maintenant l'argent , le  
mangeoient & ne reve-  
noient pas faire du bruit.

On me dit même qu'ils  
étoient tellement changés ,  
qu'ils buvoient dans tous  
les cabarets à la santé du  
roi , & qu'ils ne deman-  
doient , pour lui prouver  
qu'ils l'aimoient , que de  
le voir monter à cheval ;  
que quand il se montreroit  
ainsi , il verroit qu'ils le  
suivroient & ne l'abandon-  
neroient pas.

#### Mde. L'EVEILLEE.

Ils font bien. Il faut que les femmes les encou-  
ragent à être sages , parce que tout cela ne mène  
à rien de bon : ils finiroient par en être les dupes.  
Tous ces coquins qui fement de l'argent , n'ont  
d'autre intention que de mettre le trouble par-tout ,  
pour pouvoir ensuite , à la faveur du désordre , faire  
réussir leurs mauvais desseins. Si j'étois à leur place ,  
je m'assurerois de tous ceux qui viendroient apporter  
de l'argent ; je les conduirois devant le juge : il fau-  
droit bien qu'ils disent pour quoi et par qui ils sont  
envoyés.

#### P A S - S O T.

Y ant bian volu inliau-  
da los dama de la halla ;  
mais al sant braves , vei-  
vos ; y ne fariant pas de  
confondre avoie celez cou-

Ils ont bien voulu sé-  
duire les dames de la halle ;  
mais elles sont braves ,  
voyez-vous ; elles ne fe-  
roient pas de sofises. Il ne  
faut pas les confondre avec  
ruses

rues de rua qu'ant fat tant de ma ; tota la via , que les dama de la halle au ama leu rai & fa familla ; jamais y ne farant contra lui. Ce que je vos dis est vrai : ou est ina d'ella que me zo a dit in jor que je caufain avoie ella ; a me racontit totes los couquinaries qui aiant éta fetes par lous bandits : a n'in pleurave de chagrin.

## M. LE FRANC.

Je suis bien aise de ce que vous me dites-là ; car j'étois étonné , & je ne pouvois pas croire que les dames de la halle se fussent conduites aussi mal qu'on le disoit.

## P A S - S C T.

Si vos ant dit autrement que me , y vos ant menti , crei zo.

S'ils vous ont dit différemment , ils vous ont menti , croyez-moi.

## M. LE FRANC.

Mais vous ne me parlez pas du Palais-Royal : vous y êtes sûrement alle quelquefois ?

## B O N - S E N S.

J'y avons eta sovint ; ce est iqui qui fant de motions terribles contra lous ristocrates : y ne parlons que de lanternes ;

Nous y avons été souvent ; c'est là qu'ils font des motions terribles contre les aristocrates : ils ne parlent que de lanternes ;

D

y volont y accrocher tous  
quelous ne pensont pas  
ma ux. A vrai dire , ou  
est in abouminable in-  
dret ; je ne conceve pas  
couma la pollica soffre  
tot ce qui s'y passe. O y  
a in tas de droles que  
criont de papis par con-  
feilla la révolte ; y fabri-  
quent tos los jors quoques  
conspirations novelles par  
irrita le puple ; y font de  
gropes au métant d'au  
jardin , d'in tos los coin ;  
o n'y ave des orateux ,  
fens bas , fens soli , qui  
débitont de mesonges ,  
des horrurs contra lous  
brava gins : en in mot ,  
l'enfer n'est pas pis que  
que quelé jardin.

D'au tion qu'o y ave  
de lois & ina justïça , y  
n'auriant pas fat tota que  
les vilania , tot celi va-  
carme ; mais iaura , tot  
est parmis ; tous volent  
être maistres , tous com-  
mindont. Lous honestes  
gins n'ant qu'in parti à  
prindre , o de s'in alla ,  
o de ne rin dire.

Tot iquin ne pot pas  
tenir ; o faut que chacun  
seiont à sa plaça. Nos

ils veulent y accrocher  
tous ceux qui ne pensent  
pas comme eux. A dire  
vrai , c'est un lieu abomi-  
nable ; je ne conçois pas  
comment la police souffre  
tout ce qui s'y passe. Il y  
a un tas de drôles qui crient  
des papiers qui conseillent  
la révolte ; on fabrique  
tous les jours quelques  
nouvelles conspirations  
pour irriter le peuple ; on  
forme des groupes au mi-  
lieu du jardin & dans tous  
les coins ; il y a des ora-  
teurs , fans bas , fans foul-  
liers , qui débitent des men-  
songes , des horreurs contre  
les honnêtes gens : en un  
mot , l'enfer n'est pas pire  
que ce jardin.

Dans le tems qu'il y  
avoit des loix & une justice ,  
ils n'auroient pas fait toutes  
ces infamies , tout ce va-  
carme ; mais maintenant  
tout est permis ; tous veu-  
lent être maîtres , tous  
commandent. Les honnê-  
tes gens n'ont qu'un parti  
à prendre , ou de s'en  
aller , ou de ne rien dire.

Tout cela ne peut tenir ;  
il faut que chacun soit à sa  
place. Nous avons un roi ,

avons in rai , o faut l'arma  
& l'y obeir ; nos avons  
de loix , o faut les suivre ;  
nos avons de magistrats ,  
o faut lous acouta , lous  
respeta. Ou est juste. Tant  
qui ne nos commindarant  
rin de ma , nos devont  
nos fomettre.

nous devons l'aimer & lui  
obeir ; nous avons des loix ,  
il faut les suivre ; nous  
avons des magistrats , il  
faut les écouter , les res-  
pecter. Cela est juste. Tant  
qu'ils ne commanderont  
rien de mal , nous devons  
nous soumettre.

## M. LE FRANC.

Tu as raison , Bon-Sens ; c'est bien pensé. Je suis  
bien aise de te voir dans ces sentimens ; ce sont ceux  
d'un honnête homme , d'un bon citoyen. As-tu en-  
core quelque chose à nous raconter ?

## PAS-SOT.

Vekia tot ce que nos  
avons veu ; mais y nos  
an prometu de nos escrire  
de vez Paris. Quand je  
recevrons de novelles , je  
vos les appartarons.

Voilà tout ce que nous  
avons vu ; mais on m'a  
promis de m'écrire de  
Paris. Quand je recevrai  
des nouvelles , je vous en  
ferai part.

## LE FRANC.

Vous me ferez plaisir.

## BON-SENS.

Dites-me , M. le Franc ,  
n'avons-no rin à crindre  
de celi procuru-syndi ?

Dites-moi donc , M. le  
Franc , n'avons-nous rien  
à craindre de ce procureur  
syndic ?

## M. LE FRANC.

Non , mes amis ; soyez tranquilles & modérez-  
vous le plus que vous pourrez : M. le maire m'a  
promis d'arranger tout cela.

## S A N S - S O U C I.

Avec votre permission , ma sœur , nous ne nous quitterons pas avec ces braves gens , sans boire à la santé du roi , de la reine & de la famille royale .

Mad. L'E V E I L L É E.

Bien dit , mon frère : je suis des vôtres .

( Tous ensemble prennent leur verre en main . )

Mad. L'E V E I L L É E.

Allons , mes amis , à la santé de notre bon roi , de la reine , du dauphin & de toute la famille royale .

Vive le Roi ! Vive la Reine ! Vive le Dauphin !  
Vive la Famille Royale !

( Ils se retirent chacun chez eux . )

